

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13846 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 11 - LUNDI 12 DÉCEMBRE 1988

Les droits de l'homme inachevés

Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme, Amnesty International pouvait encore écrire, dans son dernier rapport, que « dans la moitié au moins des pays du monde des gens sont enfermés pour avoir dit ce qu'ils pensaient, souvent à la suite de parodies de procès » et que, « dans un tiers au moins des pays, des hommes, des femmes et même des enfants sont torturés ». Un constat si accablant — et que nul ne peut contester — donne la mesure du chemin qu'il reste à parcourir pour établir un peu plus de justice.

Certes, en quatre décennies, des progrès ont été accomplis, dans les domaines du droit, des mécanismes de contrôle et de la connaissance des faits incriminés. Les techniques des communications ont tellement évolué qu'il est de plus en plus difficile de cacher ses propres forfaits et, surtout, d'écarter les droits dont bénéficie autrui, où qu'il se trouve. Rares sont les États qui ont encore ne pas se réclamer des droits fondamentaux, même quand ils pratiquent le plus scandaleux arbitraire.

L'assassinat, la torture, l'enlèvement, n'en restent pas moins des pratiques courantes sur le plupart des continents. Les pays socialistes ont beau s'engager à s'amender, trop d'intérêts sont en jeu et trop de loyautés tribales pour que les « transparences » et « réformes » proposées aujourd'hui se transforment demain en véritables libertés d'expression et en un pluralisme principal garant des droits de l'homme. Quant aux pays du tiers-monde — parfois, malgré la bonne volonté de leurs dirigeants, — ils vivent trop souvent la plus grande détresse pour pouvoir assurer le respect des droits les plus élémentaires.

Les nations occidentales, à l'heure des nouveaux pauvres, ne seraient-elles pas, en ce qui concerne l'Europe, pour ce qui la concerne, l'Europe des Douze compte quelque quarante-quatre millions de pauvres, soit une personne sur huit. En outre, dans les rapports Nord-Sud, la loi d'airain prévaut toujours, s'ajoutant ainsi à la sous-administration des pays encore trop nombreux à ne pas se trouver sur la voie du développement. Les démocraties occidentales ne sont pas, enfin, exemplaires, surtout dans le domaine des droits économiques et sociaux.

C'est pourtant Paris que deux des plus célèbres contestataires d'Europe orientale, Lech Wałęsa et Andreï Sakharov, ont choisi pour célébrer ce quarantième anniversaire, tandis que le prix Nobel de la paix était remis, à Oslo, aux « soldats de la paix » de l'ONU. Pourrait-on oublier que, pour des dizaines de millions de gens soumis au totalitarisme et à la misère, l'espoir vient encore de l'Ouest ?

La liberté, depuis la deuxième guerre mondiale, n'avance qu'à petits pas, et on se doit de le déplorer. Raison de plus pour encourager tout ce qui tend, çà et là, à lui permettre de percer, et à défaut de s'épanouir.

(Lire nos informations pages 2 et 3.)



M. Gorbatchev dans les zones sinistrées

Le séisme en Arménie aurait fait 45 000 morts et 12 000 blessés

Selon un premier bilan provisoire, publié samedi matin 10 décembre par le gouvernement soviétique, le tremblement de terre qui a ravagé, mercredi, la région nord de l'Arménie a fait au moins quarante-cinq mille morts et douze mille blessés. Un demi-million de personnes sont sans abri. Vendredi, le ministre de la Santé, M. Tchazov, avait pour sa part avancé le chiffre de cent mille morts et disparus.

Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, est arrivé samedi en Arménie et doit visiter les principales zones sinistrées, en particulier les villes de Leninakan, Kirovakan et Spitak.

L'organisation des secours se heurte toujours à de graves difficultés. Une importante aide internationale, acceptée par l'URSS, se concentre vers les zones sinistrées.

(Lire nos informations page 4.)



Relations sociales, mobilité, motivation...

M. Rocard se donne trente mois pour rénover le service public

Tandis que le trafic des transports parisiens restait très perturbé ce week-end, M. Michel Rocard a annoncé, vendredi 9 décembre, à l'Assemblée nationale, un plan en trois étapes pour « le renouveau du service public ». D'une durée totale de trente mois, il visera à sensibiliser la haute fonction publique aux relations sociales, à motiver les personnels, à accroître leur mobilité et, d'une façon générale, à résoudre « les problèmes concrets » des différents services. Il se propose également de protéger l'intérêt des usagers en cas de grève. Il débouchera sur des « projets de services », à l'image des projets d'entreprise que met en œuvre le secteur privé.

M. Michel Rocard a peut-être raison de penser qu'on a sous-estimé la désespérance du service public. Mais il a sûrement tort d'en chercher les causes dans ce qui aurait pu être dit ou fait ces deux dernières années : stagnation, parfois baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires ou des agents des services publics ; critiques formulées à l'encontre de « privilégiés » à l'emploi garanti, alors que le secteur privé était frappé par le chômage.

L'inégalité devant l'emploi a, c'est vrai, servi à la droite d'argument pour justifier en 1986-1987, le maintien d'une politique salariale assez dure. Mais, outre que cette sévérité remonte à 1982-1983, époque où la gauche était au pouvoir, le malaise de la

fonction publique a des origines bien plus anciennes. Les bureaux de poste, les commissariats de police, les prisons, les lycées, de nombreux hôpitaux sont vétustes, mal équipés et tout simplement mal gérés depuis longtemps. Ce n'est pas d'hier que s'est posé le problème de la qualité du service public en matière d'enseignement, de police, de contrôles fiscaux, d'acheminement du courrier ou de transport : la modernisation de la RATP ne coïncide-t-elle pas avec une certaine incuriosité, des dégradations incompréhensibles et beaucoup de saleté ?

ALAIN VERNHOLES. (Lire la suite page 13.)

Le chef de l'Etat et les relations entre les deux Europe

La « maison commune » mitterrandienne

Le président de la République a regagné Paris, vendredi 9 décembre au soir, après une visite officielle de deux jours en Tchécoslovaquie, qui était la première illustration de sa nouvelle politique en direction des pays de l'Est autres que l'URSS.

PRAGUE de notre envoyée spéciale

La politique de la France en direction des pays de l'Est est sur les rails. C'est dans l'optimisme et dans une évidente bonne humeur que le président de la République a quitté Prague vendredi 9 décembre, au terme de deux jours de visite officielle. Ce séjour s'annonçait politiquement délicat. Le président avait en tête un grand projet — faire de la France

aussi, de la France surtout, l'architecte de la future grande maison Europe, — mais était incertain quant à la méthode, dans cette Tchécoslovaquie dont le régime compte, à l'Est, parmi les plus rétifs aux courants réformateurs. Le secret de la réussite a été de savoir allier pendant ces deux jours une indéfectible fermeté quant aux principes (ceux qui fondent la démocratie) et une grande modestie dans le comportement.

Modeste, il le fut jeudi dans ses rencontres avec les dirigeants tchécoslovaques, auxquels il rappela ce à quoi il croit, mais sans arrogance, sans dénonciation, et sans agressivité. Il évoqua le « printemps de Prague » dans un discours intégralement repris par l'organe du parti Rude Pravo. Il nota, dans sa conférence de presse finale, que ses interlocuteurs, le

président Husak et le secrétaire général du parti, M. Milos Jakes, avaient abordé eux-mêmes la question des droits de l'homme, « dont ils connaissent », dit-il, l'actualité. Cela a facilité notre entrée en matière. Je n'ai entendu personne dire que ce problème serait résolu par le silence ou le refus d'en tenir compte ».

Modeste, M. Mitterrand le fut aussi dans sa façon d'aborder vendredi matin les huit représentants de l'opposition qu'il avait conviés à un petit déjeuner à l'ambassade. C'est lui qui était ému, relata-t-il ensuite, devant ces « personnalités qui se sont généralement illustrées par leurs œuvres personnelles, qui jouissent déjà d'une renommée et dont les noms évoquent quelque chose pour l'esprit ».

CLAIRE TRÉAN. (Lire la suite page 3.)

100 morts au Tchad

Un affrontement entre l'armée d'Habré et la Légion islamique de Kadhafi

PAGE 16

Rejet de la motion de censure

Quatre députés centristes, dont M. Raymond Barre, ne se sont pas joints au vote de l'opposition

PAGE 6

Record pour Jean-Loup Chrétien

Le cosmonaute français et son collègue soviétique ont passé plus de six heures dans le vide spatial

PAGE 8

Epidémie de grippe en France

Plus de 2 millions de personnes touchées

PAGE 8

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jean François-Poncet invité dimanche à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve en page 16

COLLECTION "LES BELLES CORDELIÈRES"

Boucles d'oreilles or et pierres précieuses 30 400 F.

Bague or 5 900 F.

Bague or et diamants 18 900 F.

CHAUMET
JOAILLIER DEPUIS 1780
PARIS

PARIS - LONDRES - NEW YORK - TOKYO

12 PLACE VENDÔME. TEL. 42.60.32.82
46 AVENUE GEORGE V. TEL. 49.52.05.25

« Culture et entreprise » à Kyoto

Le mécénat japonais... pour l'image

La France et le Japon ont en matière de politique culturelle des expériences radicalement différentes : alors que pour la première, les dépenses publiques (près de 1 % du budget de l'Etat) jouent un rôle déterminant, dans le cas du second, le mécénat privé est beaucoup plus développé. La confrontation de ces deux expériences a été l'objet du symposium « Culture et entreprise » qui vient de se tenir à Kyoto.

Organisé par le quotidien *Asahi* et le ministère français de la culture et de la communication, ce symposium se situait dans le cadre des « sommets » culturels franco-japonais qui se tiennent régulièrement depuis quelques années.

Sur le plan bilatéral, ce colloque a marqué une phase nouvelle par la tentative, sous-jacente à son thème, de ne pas en rester au simple échange des œuvres ou des idées mais d'engager une réflexion sur les politiques culturelles qui pourrait déboucher sur des actions concrètes : il a été évoqué par exemple l'hypothèse de la création d'un « club franco-japonais » d'entreprises patronnant les arts sur le modèle de l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) fondée en France par M. Jacques Rigaud, PDG de RTL.

Si les débats n'ont pas vraiment donné lieu à un dialogue, le croisement des expériences a été de part et d'autre enrichissant. Du côté japonais — et c'était clairement le message que *l'Asahi* entendait faire passer, — il s'agissait, en prenant appui sur l'exemple français, de dénoncer les carences de la politique culturelle nationale. La comparaison des budgets est révélatrice : le Japon dépense environ cinq fois moins que la France ou l'Italie en la

matière. Des artistes telles que la cantatrice Akiho Azuma ou la dramaturge Koharu Kishinagi ont dressé non sans passion un réquisitoire contre l'Etat japonais salué par les applaudissements de l'assistance : un critique et écrivain comme M. Shuichi Kato a souligné, pour sa part, la dégradation culturelle à laquelle conduit l'indifférence des pouvoirs publics et qui se traduit notamment par une commercialisation de la culture. Le phénomène se fait particulièrement sentir dans le domaine de la création cinématographique.

C'est d'ailleurs en raison de la faible participation de l'Etat japonais au financement des activités culturelles que les entreprises ont commencé depuis la guerre à s'y intéresser afin de promouvoir leur image, et après les années 70, se réhabiliter aux yeux de l'opinion publique, traumatisée par la succession des catastrophes écologistes.

PHILIPPE PONS.
(Lire la suite page 10.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dh. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne, 7,20 P. ; France, 316 F CFA ; Grèce, 10 dr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 80 p. ; Italie, 200 li. ; Japon, 80 y. ; Liban, 2 000 L. ; Luxembourg, 40 fr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 256 F CFA ; Suède, 14 kr. ; Suisse, 1,50 S. ; USA (West Coast), 2 \$.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Dates

Le quarantième anniversaire de la

10 décembre 1948 : les quatre piliers fondamentaux

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauret (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Date de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprise,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wouss

Rédacteur en chef :
Daniel Veret

Correspondant en chef :
Claude Salin

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montpensier, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Permis de publication n° 1142-47-98-71
et index du Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 38-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| Tarif | FRANCE | REUNION | SENEGAL | AUTRES PAYS |
|--------|--------|---------|---------|-------------|
| 3 mois | 354 F | 399 F | 394 F | 677 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 772 F | 1357 F |
| 9 mois | 954 F | 1089 F | 1044 F | 1932 F |
| 1 an | 1200 F | 1380 F | 1300 F | 2530 F |

TARIF VALABLE

JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENOUVER CE BULLETIN

accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL

3615 LEMONDE
code d'accès ABO

* Changements d'adresse détaillés en
provisoire : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande dans sept jours
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN

D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

Il fait froid ce vendredi 10 décembre 1948. Pas un froid sibérien venu de l'est, avec avant-goût de guerre froide, juste l'effet d'une dépression venant de l'ouest, du golfe de Gascogne. Paris bat la semelle alors que sur les hauteurs du Trocadéro se prépare un événement qui devrait réchauffer le cœur de l'humanité tout entière : l'adoption par la troisième session de l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Car l'ONU est à Paris. Des travaux à New-York, des empêchements à Genève ont contraint l'Assemblée à quitter les rives de l'Hudson pour passer l'automne au bord de la Seine, dans les locaux modern style du Palais de Chaillot. La grande salle du théâtre peut alors recevoir trois mille personnes, et l'Assemblée générale, qui compte moins de soixante pays membres, n'y est pas à l'étroit. On a d'ailleurs procédé à des aménagements pour l'occasion ; par exemple, les délégués disposent pour la première fois de casques de traduction simultanée dans lesquels « on entend parler français dans toutes les langues ». La presse se gausse gentiment de ce « théâtre dans le théâtre ». Elle préfère le héros du moment, l'Américain Gary Davis, « citoyen du monde » et pacifiste impénitent qui prêche l'avènement d'un gouvernement mondial. Enfin, de chaque côté du Palais, des bâtiments préfabriqués abritent tout un monde de comités, de fonctionnaires et de délégués.

Alors que tous ces gens, auxquels vont bientôt se joindre de nombreuses personnalités françaises et étrangères, se bécotent en milieu de matinée, pour ne pas manquer la cent quatre-vingt-unième séance plénière, il y a bientôt trois mois que l'Assemblée a inauguré ses travaux. Et ils sont loin d'être terminés.

En effet, trois ans après la victoire des alliés, leurs délégués butent déjà sur tant de sujets de discorde : Palestine, colonies italiennes, problème coréen, Indiens d'Afrique du Sud, etc. que la presse parisienne se demande si les délégués ne vont pas devoir passer Noël à Chaillot. Qu'importe ! Pour quelques jours encore, Paris est la capitale du monde, la Babel universelle. Cela ditrait des grèves et des crises gouvernementales dans l'Hexagone. Et puis, pour la France, « patrie des droits de l'homme », le hasard fait vraiment bien les choses.

Car, non seulement le lien de filiation entre la Déclaration du 26 août 1789 et le projet de Déclaration universelle est évident, mais encore les Français ont, dans ce nouveau texte, joué un rôle de tout premier plan. Les Français et les Américains, M. Saint-Lo, délégué haïtien, résumera le sentiment de beaucoup en se félicitant de la « coïncidence heureuse » qui fait que cette déclaration voit le jour à Paris, « capitale de la liberté », dans un palais qui abrite le Musée de l'homme. Et qui a aussi voulu que la présidente de la commission des droits de l'homme fût l'épouse du président Roosevelt, « l'apôtre des droits et libertés fondamentaux de l'homme du vingtième siècle ».

Jamais plus

Le grand souffle humaniste et progressiste de Roosevelt anime, en effet, le projet de déclaration. On y retrouve les grands principes et les aspirations à un monde meilleur déjà proclamés en 1941, en pleine tourmente de la guerre, dans la Charte de l'Atlantique : liberté de conscience et d'expression, libération de la peur et de la pauvreté, égalité et justice pour tous. Ces conceptions, comme celles des constituants de 1789, ont largement inspiré les travaux de la commission. Elles imprègnent le projet qui doit être, dans quelques heures, transformé en résolution.

Pouvait-il en aller autrement, étant donné le poids du passé récent et la personnalité des hommes et des femmes chargés de mettre au point la Déclaration ?

La procédure qui aboutit à cette journée du 10 décembre, a commencé trois ans plus tôt à San-Francisco. C'est là

que les auteurs de la Charte des Nations unies, animés par un double sentiment — empêcher à jamais le retour des horreurs de la seconde guerre mondiale et restaurer les relations internationales dans un esprit de paix, de justice et de progrès — ont prévu la création d'une commission des droits de l'homme chargée d'élaborer un projet de charte internationale sur ce sujet. La commission voit le jour un an plus tard. Forte de dix-huit membres d'origines (Amérique du Nord et du Sud, Europe, Inde, Chine, Liban) et de compétences (philosophes, juristes, diplomates) diverses, elle va être dominée, jusqu'à la consécration du 10 décembre, par deux fortes personnalités : sa présidente, Mme Roosevelt, et le juriste René Cassin, représentant de la France.

Grande, distinguée, un peu dégingandée, Eleanor Roosevelt n'est pas seulement une veuve symbolique ; c'est une femme aux convictions sociales marquées et elle n'a pas attendu ces nouvelles responsabilités pour le prouver. Sa « ténacité infatigable » à défendre ses

faites par des gouvernements ou des individus, mais aussi des lois et de la jurisprudence de tous les États membres de l'organisation », note le rapporteur Charles Malik (Liban). Diverses instances ont consacré, depuis septembre, plus de cent séances à le discuter et à le peaufiner. Du préambule au dernier des trente articles, il est prêt.

Quatre piliers

René Cassin, dans son discours du 10 décembre et dans le Monde du lendemain, le présentera comme un édifice soutenu par « quatre piliers fondamentaux » : celui des droits personnels (vie, liberté physique et sûreté juridique) ; celui des rapports avec les autres hommes (famille, nation) ; celui se rapportant aux facultés spirituelles, aux libertés publiques et aux droits politiques ; enfin (« véritable pilier neuf » dans un texte international), celui des droits économiques, sociaux et culturels.

Pour beaucoup, on peut difficilement faire mieux que cet instrument élaboré dans un esprit d'« idéalisme pratique ».

apparaît comme un excès de droits individuels et politiques au détriment des droits sociaux. Parmi les articles contestés figurent ceux relatifs aux droits d'opinion et d'expression et au suffrage universel. Par ailleurs, le spectre d'un retour du fascisme est sans cesse brandi ; le colonialisme (sur lequel le texte est, il est vrai, fort discret) dénoncé, tout comme l'exploitation capitaliste. Les uns après les autres, les alliés de Moscou entreprennent des variations à plusieurs voix sur le même thème : « Pour les droits sociaux, ça ne suffit pas ! » Et cela alors qu'il est clair que la commission (on le lui reprochera assez par la suite) est allée plus loin que prévu dans cette direction. Le Yougoslave déplore « une grande pauvreté ».

La bicyclette et l'avion

Le Tchecoslovaque ironise : il attendait « une pierre précieuse de jurisprudence » et qu'obtient-il ? « Après un millier d'exposés, un texte dépassé ». La récente Constitution tchecoslovaque « a reconnu de telles libertés et de tels droits à l'homme que nous ne pouvons nous satisfaire de la proposition qui nous est offerte », dit-il. L'accepter ce serait « réinventer la bicyclette au temps de l'avion à réaction ».

Ni M. Davies, délégué du Royaume-Uni, ni M^{me} Roosevelt, ni même René Cassin, chacun à sa manière, n'auront de mal à montrer combien de telles positions traduisent une volonté de limiter les libertés individuelles, de dénaturer et de politiser le texte. In fine, c'est à une autre grande « vedette », le Soviétique André Vychinski, que revient de faire le baroud d'honneur d'un camp dont chacun sait déjà qu'il s'abstiendra. Dernier orateur de la journée, cet homme aux allures d'intellectuel pourfend ceux qui prêtent à l'URSS l'intention de faire de l'individu « une sorte de rouage de l'État tout-puissant, du genre du Léviathan de Hobbes ». Impossible ! Car l'opposition État-individu, qui existe dans un contexte de lutte des classes, a disparu en URSS et « il ne peut exister d'opposition entre gouvernement et individu puisque le gouvernement est la collectivité des individus ».

Le futur ministre des affaires étrangères a-t-il convaincu ? On passe au vote. Un contre-projet de résolution et quatre amendements soviétiques sont d'abord rejetés, puis un amendement du Royaume-Uni modifiant l'article 3 est adopté. Enfin, le président de séance, M. Evatt (Australie) met le projet de déclaration universelle aux voix. A défaut de suspense ou de surprise, c'est un moment de grande émotion dans la salle où se trouvent plusieurs milliers de personnes, délégués, personnalités, représentants d'associations, grand public, journalistes.

L'appel nominal des pays participant au vote commence par la Birmanie et se termine par le Brésil. Par 48 voix et 8 abstentions (Biélorussie, Ukraine, URSS, Tchecoslovaquie, Pologne, Yougoslavie, Arabie saoudite et Union sud-africaine), le texte est adopté. La salle debout applaudit longuement ce grand moment dans lequel René Cassin voit le « premier et nécessaire aboutissement de la « croisade des droits de l'homme » qui a soulevé l'humanité contre les doctrines abominables... ». Un moment des hommes que cette même Assemblée, la veille, avait voté à l'unanimité la convention sur le génocide.

Reste que pour faire « bien voter », les chefs de délégation, à commencer par M^{me} Roosevelt, n'ont pas hésité à faire ressortir le caractère « non obligatoire » de cet acte historique ; reste que ce petit monde cosmopolite de Chaillot va bientôt doubler et presque tripler ; reste, enfin, que les alliés d'hier sont plus que jamais divisés et le monde avec eux. Signe des temps, dans trois mois les locaux préfabriqués de Chaillot vont héberger les militaires du pacte de l'OTAN.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.



René Cassin

idées et son penchant autoritaire provoquent parfois des tensions entre cette grande dame et le grand constitutionnaliste français, qu'elle domine... d'une bonne tête. Lui, esprit précis et organisé, n'est pas moins combatif. Mais, entre cet homme d'aspect austère, qui représente la tradition juridique idéaliste et progressiste, et celle qui fut l'inspiratrice du New-Deal, les différends ne vont jamais bien loin, car ils sont d'accord sur le fond.

D'autres ont été quelque peu oubliés. Pour M. Stéphane Hessel, ambassadeur de France, qui était à l'époque jeune diplomate au secrétariat de l'ONU, on ne saurait trop rappeler le rôle éminent joué par le Français Henri Laugier, secrétaire général adjoint des Nations unies, et par le professeur canadien John Humphrey, directeur de la division des droits de l'homme de l'organisation. Ou encore, mais à un moindre degré, par Pierre Mendès France, alors représentant français au Conseil économique et social. Le texte que la troisième commission de l'Assemblée s'approprie à soumettre au vote est l'œuvre d'un comité de rédaction de huit membres (Australie, Chili, Chine, États-Unis, France, Liban, Royaume-Uni, URSS). Depuis juin 1947, il a abouti, plus vite que prévu et sur une base solide, à un projet équilibré.

« Il s'agit d'une compilation non seulement de centaines de propositions

Et, selon Cassin, adapté à une époque qui répugne autant à « l'individualisme préindustriel » qu'à « la mécanisation de l'homme sous le poids des groupements tyranniques ». Comme le souligne un délégué, la déclaration « représente le plus grand effort tenté par l'humanité en commun pour se donner de nouvelles assises juridiques et morales fondées sur la liberté, l'égalité et la fraternité ».

L'humanité, certes, mais réduite à une cinquantaine d'États (l'Afrique, toujours sous régime colonial, n'est représentée que par l'Afrique du Sud et l'Éthiopie !), et déjà coupée en deux par la faille idéologique est-ouest.

Les débats passionnés l'attestent, ici aussi. Et si, sur scène, certains orateurs mettent une sourdine de dernière heure à leurs récriminations, personne n'est dupe. L'importance et la noblesse de la cause ont permis aux Occidentaux et aux Soviétiques de s'entendre sur bien des points, mais, sur d'autres, les antagonismes sont irréductibles. L'idéologie, la politique et la propagande malmènent la morale et les principes.

Ce vendredi, alors que vont se succéder les orateurs des trois séances plénières pour expliquer le sens de leur vote, l'heure n'est plus au suspense. Pas plus qu'à l'angélisme. Les divergences ont été ressassées en commission, les positions sont archi-commues.

Les communistes ont tiré à boulets rouges, si l'on ose dire, sur ce qui leur

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

JEAN FRANÇOIS-PONCÉT

dimanche 18h15

animé par Olivier MAZEROLLE

avec André PASSERON et Daniel CARTON (Le Monde) Pierre-Marie CHRISTIN et Bernard LEHUT (RTL)

en direct sur **RTL**

Etranger

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les personnalités invitées par le président de la République, samedi 10 décembre, aux cérémonies du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, parmi lesquelles M. Andreï Sakharov, M. Lech Wałęsa et M. Ali Yahia, fondateur de la première Ligue algérienne des droits de

l'homme, devaient d'abord participer à un déjeuner offert à l'hôtel de Lassay par Mme Mitterrand. Le président de la République devait ensuite prononcer un discours au palais de Chaillot en fin d'après-midi et recevoir ses invités pour un dîner officiel à l'Élysée, auquel assisteront notamment M. Perez de

Cuellar, de retour d'Oslo où vient de lui être remis le prix Nobel de la paix, et M. Genschel, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand.

Dans un message adressé à l'ONU vendredi, le pape Jean-Paul II a souligné le chemin qui reste à parcourir « pour des millions d'êtres

humains qui voient menacé leur droit à la vie, à la liberté, à la sécurité ». Ce quarantième anniversaire donne lieu à diverses célébrations dans le monde ; ainsi à Londres, Amnesty international, le Conseil des Eglises et l'association des Nations unies ont convié les Britanniques à une messe en l'abbaye de Westminster.

Les espoirs et les inquiétudes d'Andreï Sakharov

C'est un peu comme si la grâce des droits de l'homme était tombée sur Paris vendredi 9 décembre, à la veille des cérémonies du quarantième anniversaire de la signature de la Déclaration universelle. L'ambassade d'Union soviétique, à peine descendue de l'avion qui les amenait des États-Unis, a reçu le journaliste Andreï Sakharov, l'écrivain soviétique Danil Granine exprimant, avec une remarquable franchise, leurs inquiétudes sur les limites de la « glasnost » et de la « perestroïka ».

Quelques heures plus tard, au pavillon d'honneur de l'aéroport d'Orly, M. Lech Wałęsa, accompagné de ses plus proches conseillers, répétait, devant un parterre d'officiels et de journalistes, qu'il sentait « encore le souffle de Staline », avant de souhaiter que « l'Europe d'où je viens devienne partie d'une seule Europe ». Voilà qui n'aura pas déplu à M. François Mitterrand, auquel les deux Prix Nobel de la paix doivent d'être réunis ce week-end en France.

Fiancé de plusieurs responsables soviétiques à la tribune du grand amphithéâtre de l'ambassade, M. Sakharov ne s'est pas contenté de dire ce qu'il avait à dire : que l'incarcération du dissident Sergueï Grigoriants, le mois dernier à Evreux, constitue à ses yeux une « violation flagrante de tous les droits démocratiques » ; que des « progrès importants » ont été réalisés dans le domaine des droits de l'homme en URSS, mais « moins importants qu'on ne l'avait supposé » ; que, pour pouvoir accueillir une conférence internationale des droits de l'homme à Moscou, l'URSS devait impérativement avoir libéré « tous les prisonniers de conscience, qui sont beaucoup plus nombreux que ce que nous en savons » ; qu'en outre, l'Occident ne devait pas relâcher sa pression.

La « perestroïka » n'est pas encore devenue « irréversible », a poursuivi le physicien. M. Sakharov a notamment regretté que les prisonniers politiques libérés depuis deux

ans — plus de quatre cents, a précisé M. Alexeï Gloukhov, responsable des « questions humanitaires » au ministère des affaires étrangères d'URSS — n'aient pas été réhabilités. Quant au grand artisan du renouveau soviétique, M. Gorbatchev, « il mérite notre confiance ». « C'est un politicien éminent, sincère et hors du commun. Mais, bien sûr, certains traits chez lui m'inquiètent », a ajouté M. Sakharov, notamment ses « tendances aux compromis antidémocratiques et son aspiration au pouvoir personnel. Ce sont là mes sentiments personnels, profonds ; j'ai eu peu de contacts avec lui, mais j'ai pu l'observer, par exemple à la dernière session du Soviet suprême ».

Une rencontre avec M. Wałęsa

Interrogé sur les dernières propositions de M. Gorbatchev, formulées à New-York cette semaine et visant à réduire unilatéralement les effectifs de l'armée soviétique, l'académicien a estimé qu'il s'agissait là d'« un pas d'une importance colossale », accordant au passage l'estimation occidentale de plus de 5 millions d'hommes pour l'armée soviétique. Mais ce ne doit être qu'« un début ». « Il est déclaré. Et de demander à M. Gorbatchev de réduire la durée du service militaire, actuellement de deux ans ».

Puis Danil Granine, qui avait l'air de s'emuyer un peu, sanglé dans son blouson de cuir, au bout de la tribune, prit la parole : « Il y a les conséquences visibles et importantes de la « glasnost » et de la « perestroïka », a-t-il dit. Mais il y a aussi une grande impatience du peuple, qui montre l'insuffisance de ce qui est fait. Vous assistez ici à une conférence de presse de l'académicien Sakharov. Mais chez nous on ne publie pas ses ouvrages, ni ses interventions. Des événements importants se produisent en Estonie, mais dans notre presse, à la télévision, on parle très peu de ce qui s'y

passent. » Nous avons des gens qui ont été exilés de force à l'étranger ; c'était la fine fleur de notre intelligence », a poursuivi l'écrivain, citant une liste interminable de noms : Soljenitsine, Lioubimov, Maximov, Sinavski, Barychnikov... « C'était un acte illégal, et aucun de nos dirigeants ne songe à leur rendre leur citoyenneté. Il faut aussi parler de ce qui n'est pas fait chez nous, de ce qui nous fait mal ».

M. Sakharov, que M^{me} Elena Bonner a rejoint vendredi soir, et M. Wałęsa se sont rencontrés pour la première fois où ils ont logés. Il devait se revoir samedi au déjeuner offert par Mme Mitterrand à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, où dans l'après-midi, en se succédant dans le bureau de M. Mitterrand ; puis au Palais de Chaillot, enfin à un dîner à l'Élysée. Les deux hommes sont en ce moment plus différents, mais d'après le président de Solidarité, ils ont en commun « la recherche des moyens pour mettre fin au modèle stalinien ».

Très en forme, M. Wałęsa, auquel le succès de son débat télévisé du 30 novembre face au chef des syndicats officiels polonais, M. Alfred Mogrovec, a permis de donner un coup de fouet, s'est, bien sûr, déclaré très heureux de revenir en France, le pays où il avait achevé sa dernière série de voyages en Occident en octobre 1981, deux mois avant que le général Jaruzelski n'instaurât l'état de guerre. Accueilli par des représentants de l'Élysée, du Quai d'Orsay, par MM. Jean Kaspar pour la CGFT, Paul Marchelli pour la CGC et Yannick Sembrot pour la FEN, M. Wałęsa, qui a l'impression que « quelque chose commence à se passer », a déclaré qu'il était officiel pour déjeuner les embouteillages parisiens et entamer ses premières rencontres avec les amis polonais de Solidarité à Paris et les syndicalistes français — sauf la CGT, « qui nous a abandonnés dans le malheur ».

SYLVIE KAUFFMANN.

Le chef de l'Etat et les relations entre les deux Europe

La « maison commune » mitterrandienne

(Suite de la première page.)

C'est eux, les en croire, qui furent surpris par la façon dont le président de la République s'interrogea devant eux, avec eux, sur l'opportunité de son voyage, et les laissa conclure à son utilité. Modeste et bienveillant, le président de la République le fut enfin devant ces quelques jeunes gens de l'université de Bratislava à qui il répondit très engageamment, au point qu'on put se demander ce qui serait advenu s'ils avaient été, comme prévu, plus nombreux.

Le président, qui avait souhaité « adresser à la jeunesse slovaque, était arrivé vendredi en fin de matinée dans l'université bien propre de Bratislava, devant un auditoire composé pour moitié d'enseignants d'un âge certain et pour l'autre moitié de la délégation et de la presse française. La question inspira de très premiers rangs une vingtaine de jeunes gens dont on peut se demander quelles épreuves sélectives ils avaient dû subir. Il prit la chose avec humour : « Ceux qui sont là se feront, j'espère, mes interprètes auprès de leurs quinze mille camarades ». L'événement de quelques mises en garde bien senties à ces jeunes esprits : « Il faut se méfier de tout ce qui arase... Bref, le dogmatisme, qui présente des avantages, présente aussi beaucoup d'inconvénients ». Puis il répondit patiemment à la seule question que, sous des formes différentes, posaient ces quelques jeunes gens. En substance : vous nous parlez de la nécessité d'intensifier les échanges, moi, j'irais bien en France, alors comment faire ? La question inspira de très longues considérations au président de la République, qui brusquement, en une phrase, alla droit au fait : « Parmi les droits fondamentaux qu'énoncent les accords d'Helsinki et aussi bien avant, la Déclaration de 1789, il y a d'abord celui d'aller et venir. La juste application de ces accords déjà anciens doit permettre cette liberté-là ». A la sortie, il fit un geste de la main aux quelques centaines de personnes qui scandaient son nom sur les trottoirs.

Le jeudi avait été un jour politiquement utile, mais un jour figé dans un protocole sans chaleur auquel le président de la République n'avait pu voler que quelques brefs instants pour une promesse inopinée dans la vieille ville de Prague. La Tchecoslovaquie prit, vendredi, avec les opposants, avec les étudiants et les bedards de Bratislava, un visage plus avenant et le pré-

dent en épreuve d'évidence un heureux soulagement.

Le message qu'il voulait délivrer à la jeunesse, mais aussi à ses dirigeants, c'est celui du rapprochement entre les deux Europe, la « grande affaire » à ses yeux de la fin de ce siècle. Il s'agit de rien moins que de faire avancer l'histoire, et M. Mitterrand a repris devant tous ses interlocuteurs l'idée que les conséquences de la dernière guerre — celles qui ont fait notamment que « la communication entre la France et la Tchecoslovaquie a été quasiment coupée » depuis 1945 — ne doivent pas être considérées comme incontournables. Alors que « tous bouge » sur ce continent et ailleurs, l'Europe sera-t-elle toujours en main son destin, saisir la chance qui s'offre et construire sur « un patrimoine commun trop longtemps laissé en jachère » ?

Le fondement de la « maison commune » mitterrandienne, c'est le droit démocratique. « Il est indispensable, a dit le président dans ses tête-à-tête avec les autorités comme dans ses interventions publiques, de rapprocher autant qu'il est possible les principes du droit public ». « Tous les responsables », a-t-il ajouté, sont sensibles à ce projet. Chacun n'en a pas du même pas ; ils s'y dirigent plus ou moins bien, mais c'est une autre affaire. Il y a, dans ces propos, une mise à jour qui s'imposait sur la façon de poser le problème des droits de l'homme : plus seulement en termes individuels (même si on ne renonce pas à soumettre des « cas » aux autorités concernées, comme l'a fait discrètement jeudi M. François Mitterrand), mais dans un cadre plus ambitieux, plus prometteur pour l'avenir et rendu envisageable aujourd'hui par les changements qui se manifestent, en URSS notamment : celui de l'évolution du droit qui lie les Etats. C'est sur ces fondements et sur ces amies que pourra s'édifier l'Europe du futur, celle dont le centre géographique se situe bien quelque part du côté de Prague, même si les vicissitudes de l'histoire et de la politique ont fait ces derniers temps que « les points cardinaux ont perdu la tête ».

Ce grand projet, que les Allemands désirent voir se réaliser

sans trop oser le dire tout haut, dont M. Gorbatchev se sert pour enjôler l'Occident, la France doit le prendre à son compte. Il a pour avantage de séduire tout le monde, comme on put le mesurer en Tchecoslovaquie : les intellectuels, les opposants, les étudiants, avides d'échanges, d'ouverture, de libre circulation des hommes et de idées, mais aussi les officiels qui le traduisent en termes de coopération économique surtout, dont ils ont le plus grand besoin.

« Ce n'est qu'un début », a dit le président ; il ne s'agit pas, en deux jours, de rebaisser spectaculairement le très bas niveau actuel de ces échanges économiques et culturels avec la Tchecoslovaquie. Mais des contacts ont été pris, des promesses d'accord faites. Le dialogue politique, surtout, a été renoué et le cadre de cette nouvelle politique à l'est de la France bien campé.

CLAIRE TRÉAN.

Soirée politico-musicale à Paris à l'initiative de M. Marchais

« Libérez Mandela ! »

Sur des images du réalisateur Raoul Sangla et sous un chapiteau pouvant contenir quelques milliers de personnes, le PCF a organisé une soirée politico-musicale, vendredi 9 décembre, au Champ-de-Mars à Paris, en hommage à Nelson Mandela. Saissant l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, M. Georges Marchais a fait, une nouvelle fois, un vibrant éloge du dirigeant de l'ANC, « qui affronte depuis un quart de siècle l'isolement et les souffrances des bagnes de l'apartheid ».

La soirée était animée par José Arthur, père du « Pop-club » sur France-Inter, et le comédien Pierre Santini. Sur deux écrans géants, Mgr Gaillon, évêque d'Evreux, le musicien Salif Keita, le pianiste Miguel Angel Estrella, les comédiens Jean Marais et Claude Piéplu ont adressé des messages d'amitié préenregistrés.

Six mille chrétiens au Bourget contre la torture

Six mille personnes étaient attendues, dimanche 11 décembre, au Bourget, pour un rassemblement intitulé « Pour un monde sans torture » organisé, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).

Le cardinal Lustiger, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de

France, Mgr Jérôme, président du Comité inter-épiscopal orthodoxe, ainsi que Mgr Helder Camara, ancien archevêque de Recife (Brésil), participèrent à ce rassemblement. Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix, Igor Ogourtsov, détenu pendant vingt ans en URSS, Jean-Paul Kauffmann, ex-otage au Liban, et d'autres personnalités donneront aussi leur témoignage.

S'il est un domaine où la collaboration entre des chrétiens de confessions différentes est active, c'est celui des droits de l'homme, notamment de la lutte contre la torture. L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture est née en 1974, à l'initiative de deux femmes, filles de pasteurs réformés, Hélène Engel (décédée en 1985) et Edith du Tertre, mobilisées à l'issue d'une conférence à Versailles du pasteur italien Tullio-Vinay, dénonçant les « cages à tigres » du Vietnam d'où il rentrait.

Trois ans après, trente-sept mille signatures étaient collectées en France demandant au pape d'intervenir personnellement contre la torture en Amérique latine. Aujourd'hui, l'ACAT compte quinze mille adhérents, dont 10 % environ de protestants, des orthodoxes, une majorité de catholiques et cinq mille personnes sans appartenance religieuse.

Le chemin de croix d'un catholique vietnamien

Lui, est resté à Ho-Chi-Minh-Ville, que l'attachement et les années, au soir de sa vie, le retiennent de quitter. Son épouse et deux de ses enfants ont décidé, eux, de partir un jour de 1977. On ne les a jamais revus. « Boat people » a disparu en mer, probablement, à moins que, rattrapés dans leur fuite, il ne soient détenus dans un camp.

Le fils aîné, Nguyen Thanh Lap, aujourd'hui réfugié en France, raconte l'histoire de sa famille, condensée des malheurs du Vietnam indépendant. Un père catholique et francophile, donc doublement suspect, qui doit d'avoir retrouvé récemment la liberté, après quatre mois d'incarcération à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, l'ACAT.

L'homme que la sûreté vietnamienne est venu arrêter le 10 septembre 1986, pour le laisser en prison, est né en 1912 au Vietnam, de parents paysans. Remarqué par l'instituteur de son village, il est envoyé au Cambodge, au séminaire pour y terminer ses études. L'archevêque de Phnom-Penh le distingue et en fait son secrétaire. Retour au Vietnam où il se maria. Commença dans une entreprise de négoce, puis fonctionnaire dans les bureaux de l'armée française. Nguyen Van Nam sera, la retraite venue, professeur de français à Cap-Saint-Jacques dans une école catholique, et catéchiste.

Catholique fervent, il vit le chemin de croix de l'Eglise vietnamienne comme le sien propre. Théologiquement, la constitution de 1980 garantit la liberté religieuse.

Mais elle proclame aussi que « le marxisme-léninisme régit le développement de la société vietnamienne ». Entre ces deux principes contradictoires, la réalité a tranché. Les revues d'inspiration chrétienne ont peu à peu disparu, officiellement à cause d'un « manque de papier ». La plupart des séminaires ont dû fermer leurs portes tandis que le régime favorisait l'émergence d'un mouvement inféodé dont la dénomination trahit l'inspiration : le Comité d'union des catholiques patriotes du Vietnam.

Les idéologues du régime ne cachent pas leur dessein, qui est de « transformer l'Eglise, jusqu'à l'instrument de l'impérialisme et des anti-révolutionnaires, en une religion au service de l'Etat, patriote, proche de la nation et du socialisme. [de] réformer sa doctrine, son organisation, sa législation et ses cérémonies, selon une orientation de progrès » (1). En un mot, si Hanoi n'a pas le dessein de créer une Eglise autonome, comme en Chine, il entend mettre les catholiques vietnamiens au pas.

L'arrestation, ce jour de septembre 1986, de Nguyen Van Nam a pour toile de fond cette volonté de faire plier les catholiques. Il n'est pas l'un des figures de proue de l'Eglise vietnamienne, comme l'était, par exemple, Mgr Philippe Nguyen Kim Dien, archevêque de Hué, récemment décédé, d'une fermeté inébranlable, pour lequel l'ACAT s'était également mobilisée. C'est un fidèle parmi d'autres, l'un de ces 4 millions de

bénéficiaires à toute victime de sévices dont le cas est connu en France, sans considération de son appartenance nationale, sociale et religieuse. Avec d'autres organisations, l'ACAT s'est notamment mobilisée pour la libération de dissidents soviétiques, comme le philosophe chrétien Igor Ogourtsov.

L'une des originalités de l'ACAT est la participation spirituelle à ces campagnes de solidarité et de libération. Cent vingt-cinq monastères font partie de cette association présidée par M^{me} Jacqueline Westercamp, M^{me} Guy Aurenche, avocat, étant président de la jeune fédération internationale qui regroupe une dizaine d'associations analogues en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

H. T.

• Pour tous renseignements : ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 43-29-88-52.

Les catholiques vietnamiens, sur une population de 57 millions, et c'est ce qui rend son arrestation révélatrice.

Le sort que lui réserve la sûreté est inexplicable, sinon par une volonté d'intimidation des catholiques en général, il aurait caché un nouveau, père de son état, croit comprendre son fils. Les agents de la sûreté auraient découvert chez lui « des traces de propagande religieuse réactionnaire », et il aurait « propagé des lettres et déclarations écrites de Mgr Kim Dien », apparemment ses amis.

A Paris, l'ACAT est étonnée par le Père Jean Maïs, prêtre aux Missions étrangères, dix ans enseignant à Dalat. Mille cinq cents séminaristes de protestation seront envoyés, par ces militants, « à M. le chef des services de la sûreté, République socialiste du Vietnam ». Avec succès, semble-t-il, puisque le vicel homme, qui souffre d'hypertension artérielle, est finalement relâché.

Aujourd'hui en résidence surveillée, il continue, chaque fois qu'il le peut, d'écrire à son fils, à l'ancien « violette », des lettres sévères, en vietnamien, qui se terminent parfois en français, par : « Paise ou Seigneur de nous garder sa miséricorde et son amour. Unions et prières. » A Ho-Chi-Minh-Ville, la censure laisse passer.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Cité par Jean Maïs, 1975-1985, dix ans de relations entre l'Eglise et l'Etat au Vietnam. Edité par Echange Franco-Asie. Paris, 1986.

RESERVEZ POUR L'ETE EN FERRYTERRANEE

Dès le 12 décembre : Tunisie ↔ France
Dès le 14 décembre : Corse ↔ Continent

Les horaires des car-ferries SNCM Ferryterraneé 1989 viennent de paraître. Préparez vos vacances dès maintenant ! Pour réserver (à partir des dates ci-dessus), adressez-vous à votre agent de voyages ou faites sur votre Minitel 36-15 Code SNCM.

SNCM FERRYTERRANEE

Le Plaisir de la Traversée

PARIS
12, rue Godot de Mauroy
75009 - Tél. (1) 42.66.67.98

MARSEILLE
61, boulevard des Dames
13002 - Tél. 51.56.33.51

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

URSS : le tremblement de terre en Arménie

Quarante-cinq mille morts, douze mille blessés cinq cent mille sans-abri selon un premier bilan officiel

Le gouvernement soviétique a rendu public, samedi matin 10 décembre, un premier bilan officiel du tremblement de terre qui a frappé mercredi dernier l'Arménie : quarante-cinq mille personnes, au moins, ont trouvé la mort et douze mille ont été blessés. Le nombre des sans-abri s'élève à cinq cent mille.

Une course contre la montre est commencée pour dégager les décombres, mais le porte-parole du conseil des ministres a déclaré vendredi que les sauveteurs manquaient cruellement du matériel lourd pour soulever les plaques de béton effondrées. « Nous entendons crier sous les décombres, a-t-il dit. Au fil des heures, ces cris s'éteignent. »

Des dizaines d'engins de levage ont été envoyés vers Leninskakan, la deuxième ville d'Arménie, qui a été aux trois quarts détruite, mais l'état des routes et des chemins de fer entrave leur progression. Des témoins rapportent en outre qu'un immense embouteillage a pratiquement bloqué les accès de la ville dans les heures qui ont suivi le séisme et dans la journée de

jeudi, une foule d'habitants de la capitale, Erevan, ayant voulu s'y rendre pour avoir des nouvelles de leurs proches. La circulation a depuis été interdite aux véhicules civils.

Le nombre des survivants dégagés des ruines reste jusqu'à présent « très faible », rapporte l'agence arménienne de presse, Armenpress, qui précise qu'au cours de la journée de jeudi, deux cents personnes seulement ont pu être sauvées à Leninskakan et le même nombre à Spitak, la localité la plus proche de l'épicentre du séisme, qui a été pratiquement rasée.

Le nombre des sans-abri a d'autre part été estimé par l'agence Tass à au moins quatre cent mille. La moitié environ ont jusqu'ici pu être secourus. Ceux

M. Gorbatchev devait visiter, samedi, les principales zones sinistrées. La commission spéciale du bureau politique que préside le chef du gouvernement, M. Nikolai Ryjkov, et qui se trouve sur place depuis jeudi, a critiqué les organismes qui « font traîner en longueur » les mesures destinées à reloger ou nourrir les survivants. Une journée de deuil national était observée samedi en URSS.

qui se trouvent à Leninskakan, notamment, sont, depuis le séisme, privés d'eau, de chauffage et d'électricité.

La commission spéciale du bureau politique, dirigée par le premier ministre Nikolai Ryjkov, a critiqué les lenteurs des organismes locaux qui tardent à fournir des abris temporaires aux victimes et à mettre sur pied des centres de distribution de vivres. La commission a donné jeudi vingt-quatre heures aux responsables de ces organismes pour corriger par cette situation. Elle a d'autre part décidé que les quinze républiques d'URSS participeraient à l'effort de reconstruction. Il est prévu d'édifier dans la zone dévastée, d'ici deux ans, cinq millions de mètres carrés de logements, d'écoles, d'hôpitaux et autres installations.

Manifestations à Bakou

« Le châtiement d'Allah »

Moscou (AFP). — L'annonce, mercredi 7 décembre, à la télévision soviétique du séisme en Arménie a fait descendre dans les rues de Bakou, en Azerbaïdjan, des groupes de jeunes se félicitant du « châtiement infligé par Allah à ceux qui ont tué et chassé d'Arménie leurs frères azeris », ont indiqué plusieurs témoins.

« Des foules de jeunes imbéciles marchaient mercredi soir dans les grandes rues de Bakou, se réjouissant, parce qu'ils estimaient que c'est une punition d'Allah », a déclaré ainsi un habitant de Bakou, un Ukrainien, interrogé vendredi sur téléphone depuis Moscou.

De sources arméniennes, on a aussi rapporté ces « marches de joie » à Bakou, qui ont bravé le couvre-feu instauré à la suite des récentes violences inter-ethniques. Selon elles, le même scénario s'est produit en un lieu ou à égalité à Kirovabad, la seconde ville d'Azerbaïdjan, où des exactions anti-arméniennes avaient commencé le 21 novembre.

De source autorisée à Bakou, on apprend, d'autre part, que des émeutiers azeris ont mis le feu à cinq maisons appartenant à des Arméniens dans la capitale de l'Azerbaïdjan, profitant du départ des forces de l'ordre pour l'Arménie voisine.

L'Azerbaïdjan a été cité par la télévision soviétique en tête des républiques ayant exprimé leur

solidarité avec les Arméniens. Des offres d'aide de la part de « collègues de travail » d'Azerbaïdjan ont été abondamment citées jeudi par la presse.

La comité Karabakh d'Arménie, qui y mène le mouvement nationaliste, a cependant demandé, jeudi, aux médias soviétiques de « mettre un terme à cette propagande internationaliste à bon marché et totalement inefficace ». Il a indiqué n'avoir pas connaissance d'Azerbaïdjanais venus porter secours en Arménie.

Par ailleurs, le flot des réfugiés arméniens fuyant l'Azerbaïdjan se poursuit. « J'ai vu moi-même deux avions pleins d'Arméniens arriver jeudi soir à l'aéroport d'Erevan venant de Bakou », a déclaré un journaliste d'Armenpress, l'agence officielle arménienne.

Le flot en sens inverse, des Azeris fuyant l'Arménie, se poursuit encore plus fort depuis le séisme, selon le comité Karabakh. Les trois districts situés juste au nord de la zone ravagée par le séisme, qui forment la frontière avec la Géorgie, comptaient une importante population azerie. C'est dans ces districts que se sont déroulés des exactions « anti-azéris » il y a moins de deux semaines, faisant dix morts azeris et un Arménien, selon le comité Karabakh. L'armée y avait imposé lundi dernier le couvre-feu. — (AFP-Reuters.)

Mauvaise qualité des constructions

Plusieurs organes de presse soviétiques attribuent le nombre très élevé des victimes à la médiocrité des constructions et à l'insuffisance des procédures de défense civile. La Pravda, qui se félicite par ailleurs que la centrale nucléaire proche d'Erevan soit intacte, souligne ainsi que des immeubles préfabriqués de neuf étages se sont totalement effondrés. Interrogé par l'agence de presse Novosti, le chef du service de séismologie de l'Institut de physique de la terre auprès de l'Académie des sciences de l'URSS, M. Igor Neressov, a lui aussi mis en cause « la mauvaise qualité de la construction à Leninskakan ». « Les recommandations des savants relatives aux caractéristiques sismiques de la construction, a-t-il déclaré, n'ont pas été dûment prises en considération. »

« La prévision sismique est une chose complexe, observe encore par M. Neressov. Elle doit être précisée pour ne pas susciter de panique inutile dans les villes par une fausse alerte. Pour l'instant, les prévisions ne dépassent pas le cadre des recherches scientifiques. Elles ont été effectuées à la station sismique de Leninskakan. Je dois avouer que nous ne disposons pas encore de moyens techniques suffisants pour traiter rapidement les données et faire la prévision sismique. Si nous les avions, il aurait été, peut-être, possible de prévoir le désastre et de réduire ainsi les dégâts. »

Moscou accepte l'aide des Etats-Unis

Trois détachements de la Sécurité civile, qui dépend du ministère de l'intérieur, ont quitté la France pour gagner Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, afin de participer aux opérations de secours après le tremblement de terre du mercredi 7 décembre. Dès le jeudi 8 décembre, M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, s'était rendu à l'ambassade soviétique à Paris pour proposer l'assistance de la France.

Deux premiers détachements, composés de 147 sapeurs-pompiers et 22 médecins, ont ainsi quitté la France, vendredi matin 9 décembre, à bord de deux C-130 de l'armée de l'air. Le premier - 84 hommes - a décollé de l'aéroport militaire d'Istres (Bouches-du-Rhône), le second - 85 personnes - de celui de

Villacoublay (Yvelines), après avoir été salué par le premier ministre, M. Michel Rocard.

A minuit, vendredi, un nouveau détachement de 167 personnes a quitté Roissy à bord de deux DC-8 du COTAM. Il provient d'abord du Détachement d'intervention catastrophe aéromobile (DICA) de la région parisienne et comprend un effectif renforcé de sapeurs-pompiers de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), ville dont le maire est M. Rocard. Les deux appareils ont ensuite fait escale à Istres pour embarquer le DICA du Sud-Est. Chaque DICA comprend au temps normal 60 sapeurs-pompiers, 6 tonnes de matériel et 6 chiens spécialisés dans la recherche des personnes ensevelies. Ce

troisième détachement, envoyé à Erevan, est accompagné par 15 tonnes de matériel et 33 chiens.

D'autres équipes de secours étrangères sont également arrivées vendredi ou étaient attendues samedi dans la région sinistrée. Un groupe de pompiers britanniques a quitté Londres avec du matériel de détection et de réanimation. Plusieurs avions de type Hercules C-130, transportant entre autres des machines excavatrices, devaient s'envoler d'une base de la Royal Air Force. Le gouvernement de Londres a, par ailleurs, décidé de débloquer une aide d'urgence de 5 millions de livres (55 millions de francs). Une équipe du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe, avec huit volontaires et des chiens dressés, a quitté Zurich vendredi. D'Italie, d'Allemagne de l'Ouest, de Suède et de plusieurs autres pays, de nombreux appareils chargés de matériel ont également décollé à destination des zones sinistrées.

La Communauté économique européenne a dégagé une aide d'urgence de 590 000 ECU pour envoyer des sauveteurs, du matériel médical et des biens de première nécessité aux victimes du séisme. Un porte-parole de la Commission de Bruxelles a indiqué que trois avions devaient décoller au cours du week-end de Belgique, des Pays-Bas (avec une équipe de Médecins sans frontières) et du Royaume-Uni.

Pour la première fois depuis le début de la guerre froide, l'URSS a accepté une aide des Etats-Unis. L'ambassadeur adjoint de l'Union soviétique à Washington, M. Yevgeni Kouzovov, a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que l'assistance d'organisations gouvernementales et privées américaines de même que les contributions individuelles étaient les bienvenus. Vendredi soir, un premier avion américain, chargé de chiens pour rechercher les survivants, de médecins et d'experts gouvernementaux pour la coordination des secours, attendait à l'aéroport Kennedy son autorisation de vol pour Erevan.

La Turquie ouvre sa frontière

La Turquie, pour sa part, a annoncé qu'elle allait ouvrir sa frontière avec l'Arménie soviétique pour faciliter l'acheminement des secours, par train via Kars ou par avion.

L'UNICEF, qui habituellement cantonne ses actions aux pays du tiers-monde, a adressé, vendredi, un télégramme à la Croix-Rouge soviétique pour lui offrir son aide. L'organisation propose notamment des trousseaux de premier secours, des couvertures, de tentes pour abriter des blessés, des réservoirs d'eau, des tablettes de réhydratation et des vaccins.

A Paris, le physicien soviétique André Sakharov a lancé un appel aux organisations internationales pour qu'aide et secours soient apportés à l'Arménie sinistrée.

Enfin, Charles Aznavour a fondé, vendredi, une association, « Aznavour pour l'Arménie », afin de recueillir les dons destinés aux victimes du séisme. Les dons sont à adresser à « Aznavour pour l'Arménie », 76-78, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Entre les mâchoires d'un étou

La tragédie qui a frappé l'Arménie le 7 décembre s'explique par les mouvements relatifs des masses continentales de l'Eurasie, de l'Afrique, de l'Arabie et de l'Inde.

Il y a 225 millions d'années, tous les continents étaient réunis en une seule masse, la Pangée, dont la partie orientale comportait une très vaste échancrure océanique, la Téthys. A partir de - 225 millions d'années, la Pangée commença à se fragmenter, et, depuis lors, les continents dérivent pour aller occuper peu à peu les places que nous leur connaissons actuellement. Dans le même temps, la Téthys se pince de plus en plus par suite des déplacements et surtout du rapprochement de l'Eurasie et de l'Afrique-Arabie, ces deux dernières alors soudées l'une à l'autre. Ces deux masses jouent l'accordéon. Ce qui crée à partir de - 110 millions d'années, de Gibraltar à l'Iran, les plissements alpins.

De son côté, l'Inde, qui était solidement au continent austral, le Gondwana, s'en sépara aux alentours de - 140 millions d'années et remonta lentement vers le nord. Il y a une cinquantaine de millions d'années, elle arrive au contact de l'Eurasie et, depuis lors, elle pousse toujours, créant le système himalayen.

De Gibraltar (et même des Açores) jusqu'à la Birmanie, le système alpine-himalayen continue à grandir sous l'effet de ces forces formidables. Les continents, plus ou moins rigides, se déforment ou se cassent le long

des failles, dont les deux lèvres ne cessent de jouer les unes par rapport aux autres.

Pour compliquer les choses, l'Arabie commence à se séparer de l'Afrique il y a une vingtaine de millions d'années, ce qui ouvre progressivement la mer Rouge. L'Arabie devenue « indépendante » amorce un mouvement dirigé vers le nord, et ce mouvement est plus rapide (2 à 3 centimètres par an en moyenne) que celui de l'Afrique par rapport à l'Europe (0,5 à 1 centimètre par an en moyenne).

Dans ce lent ballet des masses continentales, le Caucase, l'Iran et la Turquie sont coincés comme une noix entre les mâchoires d'un étou, pour reprendre l'image de M. Rotando Armijo, de l'Institut de physique du globe de Paris. La tectonique y est extrêmement complexe, et elle se traduit par des failles nombreuses qui jouent différemment. En simplifiant, on peut dire qu'une grande partie de la Turquie est expulsée vers l'ouest, que l'Iran se plisse comme une rappe dans les monts du Zagros et que l'Arménie et tout le Caucase, situés au milieu de tout cet enchevêtrement, sont écrasés sans échappatoire possible. Ils sont, en effet, absolument coincés au nord et au sud entre deux continents, à l'ouest et à l'est par les lambeaux rigides de l'ancienne Téthys que sort la mer Noire et le mer Caspienne.

YVONNE REBEYROL.

Les séismes les plus meurtriers

Rares sont les séismes qui, au cours des siècles, ont tué plus de 50 000 personnes. On en connaît une quinzaine, mais il est possible que quelques catastrophes sismiques très meurtrières aient été effacées de la mémoire des hommes.

• De 50 000 à 100 000 morts. — 1268 : Turquie (province de Seyhan) ; 60 000 ; 1667 : Sibirie (URSS) ; 80 000 ; 1727 : Tabriz (Iran) ; 77 000 ; 1755 : Lisbonne (Portugal) ; 60 000 ; 1783 : Calabre (Italie) ; 60 000 ; 1908 : Messine-Reggio (Italie) ; 82 000 ; 1927 : Chine (Tsinghai), plusieurs dizaines

de milliers ; 1948 : Achikhabad (URSS) ; 90 000 à 100 000 ; 1970 : Pérou ; 55 000.

• Plus de 100 000 morts. — 1201 : mer Egée ; 1290 : Chine (Jehol) ; 100 000 ; 1556 : Chine (Shansi, Shensi, Kansu) ; 800 000 à 1 000 000 ; 1730 : Pékin (Chine) ; 100 000 ; 1737 : Calcutta (Inde) ; 300 000 ; 1920 : Chine (Kansu, Shansi) ; 100 000 à 180 000 ; 1923 : Tokyo-Yokohama (Japon) ; 143 000 ; 1976 : Tangshan (Chine) ; 700 000 à 800 000 probablement.

Dans la communauté arménienne de Lyon

« Le plus dur, c'est de ne pas savoir... »

LYON de notre bureau régional

Bien qu'elle soit située rue du 24-Avril-1915, date anniversaire du début du génocide arménien, et affiche ainsi la permanence d'un deuil, la Maison de la culture arménienne de Décines, dans la banlieue est de Lyon, a souvent accueilli des fêtes mémorables. Comme savent les vivre les membres d'une communauté qui, tout en s'intégrant mieux que d'autres, ne s'est jamais coupée de ses racines.

Aujourd'hui pourtant, à la MCA, l'anxiété se lit dans tous les regards. Le malheur pèse, comme un couvercle. Dans la grande salle commune, le club « agoump » en arménien - où d'ordinaire les anciens tapent passionnément les cartes ou les jetons de jacquet devant un verre de thé ou de rakki, une trentaine de bénévoles rametuis par l'urgence trient et emballent dans des grands sacs les morceaux de vêtements qui commencent à affluer. Plusieurs grossistes des pentes de la Croix-Rouge - le Sentier lyonnais - ont spontanément offert des stocks de pulls ou de chaussettes neuves ; des particuliers ont puisé dans leurs armoires

ou vidé leur grenier pour apporter des anoraks, des couvertures. L'immense carte peinte de l'Arménie qui occupe tout un panneau du local est là pour délimiter dans les esprits et les coeurs la zone que le séisme a anéantie. Ici, chacun sait qu'autour de Leninskakan, de Kirovakan, de Spitak - dont, dit-on, il ne reste rien - les montagnes sont hautes, le climat rude. La semaine dernière, la température y est tombée à moins 5 degrés.

« La radio parle maintenant de cent mille morts. Vous vous rendez compte, pour un pays qui compte 3,3 millions d'habitants, cela fait près de 3 % de la population ! », souligne Jules Mardirossian, président de la MCA.

Le visage mangé par une barbe un ouvrier d'une quarantaine d'années qui a fui l'Arménie voilà huit ans se rongé d'inquiétude. Deux de ses cousines germaines habitent aux environs de l'épicentre, ses deux frères et ses sœurs résident à Erevan. Et, justement, Erevan ne répond plus...

« Les communications n'aboutissent pas, les lignes sont coupées », confirme Hilda Tchobouan, directrice de la MCA. A force de

patience, certains ont réussi à joindre Moscou, où l'information remonte difficilement. Le plus dur, c'est de ne pas savoir vraiment, d'imaginer.

Décines et Villeurbanne, sa voisine, regroupent chacune 3 000 des 50 000 Arméniens de la région lyonnaise. Ils sont 120 000 sur Rhône-Alpes, troisième pôle de fixation après Paris et Marseille. Créée en 1932, la Maison de la culture, plus active que jamais, s'est naturellement transformée en QG de la solidarité. Et, même si les militants du parti Dehank, de sensibilité socialiste, y sont majoritaires, les Arméniens proches du Ramgavar (libéral) et du Hentchak (gauche radicale) se sont rapprochés depuis les événements tragiques de février 1988.

« Les massacres perpétrés contre la population arménienne du Karabakh par les Azeris ont ressoudé l'ensemble de la diaspora », remarque Hilda Tchobouan. Nous sommes tous scandalisés par les chiffres officiels que diffusent les autorités soviétiques. A Soumgaït, nous savons que le nombre des victimes des atrocités est de 346 et non de 32. Il s'agit de nouveaux progrès, et nous craignons que la catastrophe

ne occulte davantage encore... A moins que les envoyés spéciaux sur la catastrophe n'en profitent pour enquêter en Azerbaïdjan.

Le docteur Georges Kepekian, urologue à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon et membre des médecins arméniens de France, a constitué une équipe prête à partir en Arménie, et une demande a été adressée à l'ambassade d'Union soviétique pour qu'elle délivre toutes les autorisations nécessaires.

Les dons en espèces commencent à arriver : 40 000 F récoltés à Décines, 40 000 F offerts par des commerçants aisés, du sentier lyonnais. Des aides d'urgence ont été débloquées par plusieurs municipalités des environs, et on espère réunir assez pour affréter un avion (plus de 300 000 F) sans lequel tous les efforts resteraient vains.

A 500 mètres de la MCA, dans le petit local de Radio-Arménie (102 MgH) autorisée depuis juillet, mais tolérée depuis quatre ans, la poignée d'animateurs se relaient au micro pour diffuser les maigres informations glanées ici ou là, les messages pratiques. Si seulement Erevan pouvait répondre...

ROBERT BELLERET.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine Reddition du dernier officier rebelle

Le commandant Hugo Avete, qui avait pris le contrôle de la base militaire de Mercedes, à 100 km à l'ouest de Buenos-Aires, lors de la rébellion de la semaine dernière, a été arrêté vendredi 9 décembre. Un général qui avait refusé d'envoyer ses unités combattre les troupes rebelles s, d'autre part, été mis à la retraite à sa demande, a annoncé vendredi le ministère de la défense. — (AP.)

Inde Assassinat d'un grand prêtre sikh

Chandigarh. — Des extrémistes sikhs ont abattu, vendredi 9 décembre, l'un des grands prêtres de leur religion, auquel ils reprochaient apparemment d'avoir pardonné à un dirigeant sikh modéré excommunié (le Monde du 8 décembre).

Le 5 décembre, en compagnie des quatre autres grands prêtres du Temple d'or d'Amritsar, Balbir Singh avait ordonné au chef-ministre du Pendjab, Surjit Singh Barnala, de

subir une série de châtiements humiliants afin d'obtenir la levée de son excommunication. Les extrémistes avaient déjà abattu en juillet un grand prêtre, Sohan Singh, trop modéré à leur goût. (Reuters.)

RFA

Les forces françaises et américaines suspendent leurs vols après l'accident de Remscheid

L'avion militaire américain qui s'est écrasé jeudi sur un quartier de Remscheid a fait cinq morts et une cinquantaine de blessés, dont neuf gravement, selon le dernier bilan publié vendredi par la police.

L'ambassadeur américain, M. Richard Burt, qui s'est rendu vendredi sur les lieux de l'accident, a annoncé que les Etats-Unis interrompraient leurs vols jusqu'au 2 janvier prochain, comme la Luftwaffe. En accord avec les Forces françaises en Allemagne (FFA) ont également décidé de suspendre leurs vols à mesure conservatoire et jusqu'à nouvel ordre, a indiqué un porte-parole militaire. — (AFP.)

Diplomatie

La remise des prix Nobel

L'appel au secours de M. Perez de Cuellar

Les lauréats des prix Nobel 1989 reçoivent officiellement leurs récompenses, samedi 10 décembre à Oslo et à Stockholm. Dans la grande salle des concerts de la capitale suédoise, c'est le roi Carl XVI Gustav qui remet aux onze lauréats des disciplines scientifiques, notamment au professeur Maurice Allais pour les sciences économiques, les

diplômes et le chèque d'environ 2,5 millions de francs qui les accompagnent. Le prix de littérature a été attribué pour la première fois à un écrivain et poète de langue arabe, l'Égyptien Naguib Mahfouz, âgé de soixante-seize ans. Suivant les conseils de son médecin, il a renoncé à se rendre à Stockholm où il est représenté par deux de ses filles, Kalsoum et Fatma.

A Oslo, le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, reçoit le prix Nobel de la paix, au nom des « casques bleus », les forces de maintien de la paix à l'ONU. Au cours d'une conférence de presse, M. Perez de Cuellar a pressé les pays membres de l'organisation de régler leurs dettes envers l'ONU.

OSLO de notre envoyée spéciale

« Le travail de maintien de la paix est fatiguant mais je ne suis pas découragé », a dit M. Javier Perez de Cuellar, vendredi 9 décembre, lors de la conférence de presse qu'il a donnée avant de recevoir le prix Nobel de la paix 1988, au nom des soldats de l'ONU dont il est chef suprême. Pas découragé, mais très préoccupé. « La situation au Proche-Orient est très dangereuse, explosive », a poursuivi M. de Cuellar à propos de l'opération israélienne lancée au sud du Liban, et d'adresser un appel sérieux et dramatique à toutes les parties concernées pour qu'elles fassent preuve de retenue.

Cruelle collision entre deux anniversaires : celui d'Alfred Nobel, « ce Scandinave visionnaire », dit M. Perez de Cuellar, et celui de l'Intifada palestinienne que les Israéliens marquent à leur manière. Nous ne voyons pas s'amorcer de progrès au Proche-Orient. Néanmoins, ce 10 décembre, il fallait encourager les forces de l'ONU au service de la paix et honorer les quelque 500 000 hommes et femmes de cinquante-huit pays qui, depuis 1948, ont servi sous le drapeau bleu et blanc des Nations unies. Plus de 10 000 participent actuellement à soixante-quatorze opérations.

Dans un bref mais vibrant discours devant l'assemblée réunie

samedi dans le grand amphithéâtre austère de l'université d'Oslo, en présence de la famille royale norvégienne, M. Perez de Cuellar a rappelé ces chiffres en ajoutant cependant : « 733 « Casques bleus » ont donné leur vie au service de la paix. L'un d'eux, le lieutenant-colonel William Higgins, est toujours aux mains de ses ravisseurs. Je sais cette occasion pour demander de nouveaux se libèrent immédiatement. »

Debout sur l'estrade derrière leur chef, neuf soldats de la paix (dont un jeune Australien, le sergent Kathleen Burdett, et un Français de vingt et un ans, stationné à Nafoura, au sud du Liban, le brigadier-chef Stéphane Mathieu). Tous ont été invités à Oslo, venant d'autant de pays et des sept missions de la force de maintien de la paix. Une force dont l'existence est pourtant menacée par manque de moyens. Elle coûte cher, 340 millions de dollars par an. Et l'ONU est financièrement à bout de souffle.

M. de Cuellar, pendant sa conférence de presse, a raconté en plaisantant, qu'un membre du congrès américain le félicitait dernièrement pour le Nobel de la paix. « Malheureusement », répondit le secrétaire général, « c'est presque un prix à titre posthume. Vous vous êtes fait nation pacifique, alors, de grâce, payez vos dettes, aidez-nous. »

Si la dette américaine s'élève encore à plus de 350 millions de dollars, l'URSS a, pour sa part, assuré

qu'elle réglerait ses quelque 100 millions de dollars d'arriérés, selon un plan de remboursement.

Après la cérémonie, M. Perez de Cuellar devait se rendre à Paris pour participer aux cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. « C'est un grand honneur

pour moi, et il dit, de recevoir tel ce prix, à Oslo, au nom d'un demi-million de soldats, et d'aller parler ensuite à Paris au nom de millions d'individus qui souffrent. En un seul et même voyage seront ainsi célébrés deux des plus beaux succès de l'ONU. »

FRANÇOISE NIÉTO.

Le conseil atlantique de Bruxelles

Les NSC vont succéder aux MBFR

BRUXELLES de notre correspondant

Le conseil de l'OTAN s'est achevé, vendredi 9 décembre, dans un climat d'optimisme, après les initiatives de M. Gorbatchev en matière de réduction des forces classiques soviétiques. Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique ont salué « les perspectives prometteuses qui s'ouvrent pour l'amélioration du dialogue Est-Ouest ». M. George Shultz n'a pas voulu être en reste, en estimant qu'il fallait voir l'avenir avec espoir.

Malgré la reconnaissance du changement intervenu dans la politique de l'Union soviétique, les

Seize disent, dans leur communiqué final, « considérer les développements récents avec réalisme », et rappellent que « l'URSS et les autres pays de l'Est doivent encore se conformer pleinement à leurs obligations concernant les droits de l'homme ».

A propos du désarmement, les Seize ont marqué leur souci de ne pas se laisser gagner par une euphorie dangereuse. M. Shultz a souligné que, même après la réduction soviétique, le pacte de Varsovie maintiendrait son avantage. « Le ratio, a-t-il dit, passera de 2,99 (contre 1) à 2,91 pour le nombre des divisions déployées, de 2,76 à 2,18 pour les tanks, de 2,3 à 1,74 pour l'artillerie, de 3,2 à 3 pour les avions de combat. »

L'URSS, ajoute-t-on, ne retirera que 50 000 hommes de trois pays de l'Est - la RDA, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, « alors qu'elle en stationne 400 000 dans la seule RDA ».

On a appris, d'autre part, que les négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces conventionnelles (MBFR) en Europe seront officiellement closes début janvier. Douze des 16 pays de l'OTAN (France, Portugal, Espagne et Islande n'y siègent pas) et sept du pacte de Varsovie participent, depuis 1973, à Vienne, à ces conversations qui laisseront la place aux négociations sur la stabilité conventionnelle en Europe (NSC, CST en anglais). Ces NSC pourraient commencer en février, également à Vienne.

S'agissant du « concept global » de défense de l'alliance, les Seize ont demandé aux experts de poursuivre les travaux, afin que les résultats soient examinés à la prochaine réunion du conseil fixée les 8 et 9 juin 1989 à Londres. M. Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, a appelé de ses vœux la réunion d'un sommet atlantique qui devrait se tenir avant cette date dans la capitale britannique.

M. Shultz

« choqué » par la Grèce

Interrogé sur l'opération du commando israélien au sud de Beyrouth, le secrétaire d'Etat américain ne s'est pas dérobé : « J'ai été surpris et je croyais que le passé avait servi de leçon à Israël. » M. Shultz a été encore moins tendre avec le gouvernement grec, qui a libéré, au début de cette semaine, M. Abdel al Zomar Ozama, accusé par l'Italie, qui avait demandé son extradition, d'avoir participé en 1982 à un attentat contre le synagogue de Rome. Le chef de la diplomatie des Etats-Unis a dit : « La décision d'Athènes est choquante, c'est un coup dur pour la lutte contre le terrorisme international. »

MARCEL SCOTTO.

BIBLIOGRAPHIE

Les « casques bleus » : quarante ans d'épreuves

Ils ont été affublés d'a peu près tous les qualificatifs, des plus méprisants aux plus laudatifs. Hommes ou porcs au nez, ils sont, tour à tour, traités de « pères salauds » (gentillesse dont M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, a gratifié le contingent français stationné dans le sud du Liban) ou de gens « formidables » (par le chef de la milice chiite libanaise Amal, M. Nabil Berril). Ballottés entre les conflits qui sont pas les leurs, ils sont courtisés par des gouvernements près, du jour au lendemain, à les ignorer, voire à les chasser purement et simplement, lorsque la situation a évolué, que l'urgence a changé de camp.

Ils sont, surtout, totalement méconnus et font partie de cette catégorie d'hommes dont on ne parle qu'épisodiquement, tous désignés anonymement par la couleur de leur couvre-chef. Partis pour des missions de paix, nombre d'entre eux ont été tués par des balles, des bombes, des obus qui ne leur étaient pas destinés.

Après quarante ans d'épreuves, leurs bons et loyaux services ont enfin été récompensés cette année : les forces de l'ONU - « casques bleus » - ont reçu le prix Nobel de la paix 1988. C'est à ceux des « soldats de la paix » qui ont payé le plus lourd tribut à cette mission impossible et sans cesse recommencée que Pierre Le Pellet vient de consacrer un livre, *Les Décrets de l'ONU à travers quarante ans de conflit israélo-arabe* (1), dont l'intérêt est à la mesure de l'épaisseur - huit cents pages.

Général ou protecteurs

Officier général du cadre de réserve, Pierre Le Pellet a lui-même servi sous le drapeau bleu des Nations unies, en 1967 et 1968, sur le canal de Suez. De 1948 et 1987, il raconte ce que fut, ce qu'est le conflit du Proche-Orient vu à travers les jumelles de ceux qui, sur le terrain et depuis pratiquement les premières heures de ce conflit, ont

pour mission d'observer et rapporter ».

Le grand mérite de cette véritable somme est de suivre les « bérens » et « casques bleus » sans jamais quitter de vue le contexte politico-diplomatique, de faire alterner les synthèses historiques avec le récit des expériences vécues, au jour le jour, par ces observateurs et membres des « forces de maintien de la paix » appartenant à - presque - toutes les nationalités et pris dans le jeu mortel du Proche-Orient.

Chapitre après chapitre, guerre après guerre, Pierre Le Pellet met en lumière, sous une plume aussi précise que dénuée d'esprit de polémique, les limites, les difficultés, l'ambiguïté de la tâche de ces militaires dont le seul pouvoir, la seule autorité, résident dans la plus ou moins grande - en fonction de leur intérêt propre - considération que les belligérants ont pour le « grand machin » de New-York.

Représentants de la communauté internationale, venus sur place - c'est-à-dire sur les lignes du front - pour « contrôler » les différentes trêves ou séparer les forces en présence, ils sont souvent les premiers victimes de ces armées, qui, dans bien des cas, n'hésitent pas à leur « passer dessus » en lançant leurs offensives.

Ce fut notamment le cas lors du déclenchement de la guerre de 1973 et du franchissement du canal de Suez par les forces égyptiennes lors de l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982 ; lors des nombreuses guerres d'Israël et Arabes pour mettre les trêves, ou encore lors des exactions de miliciens libanais ou de commandos palestiniens, aussi prompts à voir dans les « casques bleus » des généraux à écarter que des protecteurs à ménager.

Du cadre général dans lequel ils évoluent et la fragile aubaine où ils essaient de survivre, en passant par leur poste d'observation, Pierre Le Pellet parvient à retracer, sans jamais lasser, quarante ans de vie - et d'épreuves - des seuls soldats au monde que l'on envoie au front pour ne pas se battre et pour tenter d'empêcher les autres de le faire.

YVES HELLER.

(1) Editions France-Empire, 295 F.

• M. Roland Dumas à Bagdad et au Caire. Le ministre français des affaires étrangères entame, dimanche 11 décembre, une tournée de quarante-huit heures à Bagdad et au Caire. Il sera de retour mardi à Paris pour s'entretenir avec le roi Hussein de Jordanie, en visite officielle en France du 12 au 14 décembre. - (Reuters.)



La vieillesse. Voilà un problème fondamental... et je suis bien placée pour le savoir ! Il y a ceux qui « vieillissent bien » comme on dit : et puis il y a les autres, dont on parle moins... Et pourtant il y a un âge où l'on voudrait vivre pleinement, en forme, au milieu des siens. Mais on n'en a pas toujours la force, la santé. Nous savons aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'une fatalité : ces différences sont dues à un dérèglement plus ou moins important du renouvellement des cellules.

Voilà pourquoi des chercheurs travaillent à ralentir le vieillissement cellulaire. Pour que nous vieillissions moins vite, pour que nous vieillissions mieux.

Il faut aider la recherche. Donnez à la Fondation pour la Recherche Médicale pour que demain nous puissions tous vieillir... en pleine forme!

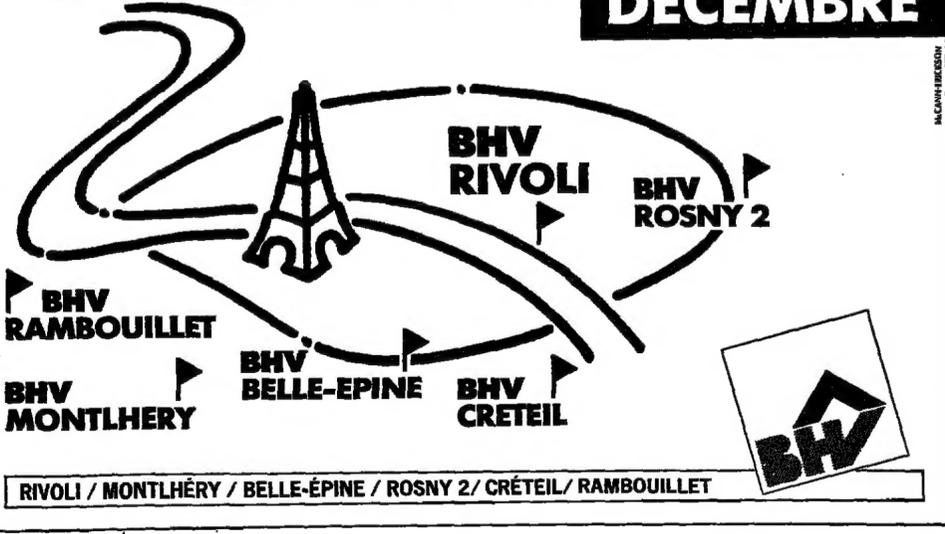
Vieillir, oui... mais bien!

Fondation pour la Recherche Médicale

54, rue de Varenne - 75007 PARIS

VOS BHV OUVERTS

DIMANCHE 11 DECEMBRE



هكذا من الأصل

Politique

Le rejet de la motion de censure par l'Assemblée nationale

• Le premier ministre ironise sur l'état de l'opposition • Le RPR et l'UDF dénoncent l'absence d'une « majorité stable »

Programme minimum, vendredi soir, 9 décembre, pour la première motion de censure de la législature : un orateur par groupe, la réponse du premier ministre, et puis tout le monde est allé se coucher, samedi à 1 h 40 après l'annonce du résultat par le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius. La motion de censure déposée par le RPR n'a recueilli que 259 voix au lieu des 286 requises pour faire chuter le gouvernement. Lors d'un vote de censure, seuls les votes favorables à la motion sont comptabilisés. Tous les députés RPR ont voté (131) ainsi que tous les élus de l'UDF (89). En revanche, le compte n'est pas bon à l'Union de cen-

tre (41) : outre M. Raymond Barre (Rhône), trois autres députés du groupe de M. Pierre Méhaignerie n'ont pas voté la censure du gouvernement Rocard : il s'agit de MM. Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon), Henry Jean-Baptiste (Mayotte) et Gérard Vignoble (Nord). Sur les treize non-inscrits de l'Assemblée nationale, seulement deux ont voté la censure, ce qui est une surprise : M^{me} Yvonne Piat (Var) et M. Roger Lestas (Mayenne). Les onze autres n'ont donc pas souhaité censurer le gouvernement, alors qu'en général, les non-inscrits se partagent, à peu près, par moitié, lors du vote des textes ; il s'agit

de MM. Franchis, Hoarau, Léontieff, Miquen, Pota, Royer, Sergheraert, Spiller, Thion Ah Koon, Vermandon et Warhouer.

Le débat, qui s'est déroulé sur un peu plus de trois heures, n'a donné lieu à aucun accrochage. Premier orateur, M. Philippe Séguin (RPR) avait donné le ton en évitant de prendre à partie personnellement le premier ministre.

L'hémicycle s'est garni, tout au long du débat. Les élus du RPR formaient le noyau dur de l'opposition, les bancs de l'UDF et de l'UDF étant un peu plus éparés. Au banc du gouvernement, M. Michel Rocard était entouré de plusieurs ministres, parmi lesquels : MM. Jean

Poperen, Pierre Bérégovoy, Jean-Pierre Soisson, Jack Lang, Michel Delebarre, Pierre Arpaillange, M. Jacques Chirac était présent dans l'hémicycle, tout comme MM. Edouard Balladur et Alain Juppé pour le RPR. Les présidents des groupes UDF et UDC, MM. Gaudin et Méhaignerie, veillaient également sur leurs troupes. En début de séance, M. Laurent Fabius est intervenu pour demander aux députés de s'associer au mouvement de solidarité en faveur des victimes arméniennes du récent tremblement de terre en Union soviétique.

En montant à la tribune, M. Philippe Séguin savait que la tâche ne serait pas facile. Il lui fallait tout à la fois critiquer l'absence de perspectives de la politique gouvernementale, sans pour autant s'en prendre directement au premier ministre, légitime le recours à une motion de censure, sans avoir l'air de trop mettre l'accent sur le teneur de ses amis de l'UDF et l'UDC. Depuis plusieurs jours les rénovateurs s'étaient attelés, avec le député des Vosges, à la rédaction de cette intervention. Elle a permis non seulement à M. Séguin de rappeler aux élus RPR qu'ils avaient un leader de rechange en leur sein, mais aussi de situer le RPR dans une opposition qui, sans être « constructive », au sens où l'entendent l'UDF et l'UDC, n'en est pas pour autant « bornée ».

« Un plan RPR pour la France »

M. Séguin avait pour lui l'antériorité, puisque, de 1981 à 1986 (notamment lors de la discussion des lois Auroux), il fut le partisan, marginal au sein du groupe RPR de l'époque, d'une opposition qui acceptait parfois de dialoguer avec le pouvoir socialiste au sein de l'hémicycle.

Vendredi dans la nuit, M. Séguin a repris son bâton de pèlerin. Le premier ministre en a pris bonne note,

mais n'a pas manqué de souligner le fait que l'intervention du maire d'Epinal ressemblait à « un plan RPR pour la France » mais également à « un plan Séguin pour le RPR ». A l'image d'un Jacques Chirac applaudissant chaleureusement l'orateur de son groupe, avant de lui serrer la main à sa descente de tribune, les députés RPR ont semblé, pendant une demi-heure, tomber de nouveau sous le charme et la puissance de ce diable d'homme.

Le premier ministre, tout comme M. Pierre Mauroy qui viendra lui apporter le soutien massif des socialistes, a ironisé sur les querelles intestines de l'opposition. En s'en prenant à « la conception caporaliste » du RPR, il savait trouver sur les bancs UDF et UDC des sourires entendus et des mines complètes. Domмага, M. Léotard n'était pas là, lui qui en 1987 avait dénoncé les pratiques des « moines soldats du RPR ».

Mais le débat de fond entre MM. Séguin et Rocard n'a pas porté seulement sur l'état respectif de l'opposition et de la majorité. Deux conceptions institutionnelles se sont affrontées : celle du premier ministre estimant que l'on pouvait parfaitement gouverner avec une majorité relative, et ce au prix d'une renouance du Parlement - « Restaurer les prérogatives du Parlement ne conduira pas ; restaurer le régime d'Assemblée » ; celle du député des

Vosges qui voit dans les majorités à géométrie variable dont se satisfait, faute d'autre chose, M. Rocard, une perversion des institutions.

Dans ce débat, M. Dominique Baudis, au nom de l'UDC, a voulu apporter sa pierre. Son intervention avait valeur d'autorisation par rapport aux critiques lancées par M. Séguin contre ceux qui pourraient être tentés par une « troisième force » modèle IV^e République.

M. Baudis : « Un plan Orsec pour le service public »

M. Baudis a fait à la tribune un inventaire des concessions qui ont entraîné l'attitude « constructive » de l'UDC sur un certain nombre de textes. Le député de Haute-Garonne a rappelé que son groupe entendait juger la politique Rocard sur pièces, sans a priori. « En votant cette motion de censure, nous ne faisons pas votre procès, nous mettons simplement en lumière les contradictions de votre majorité », a insisté M. Baudis après avoir suggéré au premier ministre de « trancher le lien » qui unit le PS et le PCF. « Les Français sont conscients que cette alliance ne fonctionne plus. Elle ne fonctionne plus tout simplement parce que votre partenaire conteste radicalement les objectifs que vous nous donnez ».

A propos du service public, le maire de Toulouse a demandé au gouvernement la mise en place d'un « plan Orsec ». « Pas de rustines, pas une chaloupe à la mer, mais un carénage complet et rapide du bâtiment (...) ». Nous mesurons comme vous le poids des corporatismes de gauche comme de droite, qui paralysent notre société, freine l'esprit d'initiative, la motivation, la décentralisation, la diffusion des responsabilités (...). Si vous vous engagez sur cette voie, vous pourrez dans l'avenir, sur ce sujet, compter sur un dialogue fructueux avec notre groupe », a affirmé M. Baudis.

Pour M. Jean-Claude Gaudin, la crise du secteur public « c'est la crise de l'Etat. (...) La grande majorité de nos compatriotes ne mettent en cause ni la compétence ni le dévouement des fonctionnaires. Mais ils s'en prennent à l'ensemble des règles défectives et paralysantes qui empêchent la fonction publique de se moderniser ». L'heure est venue de lancer les Etats généraux de la fonction publique, d'ouvrir les cahiers de doléances et de faire la révolution pacifique de l'Etat », a lancé le député de Marseille avant de reprendre l'argumentation de M. Séguin, selon laquelle « les meilleures intentions sont peu de chose, lorsque la capacité majoritaire fait défaut. (...) Vous faites du cabotage législatif. Vous êtes le capitaine d'un vaisseau fantôme (...) ». « Les circonstances actuelles vous offrent la possibilité de réunir un très large accord sur le thème de la réforme de l'Etat, si vous le faites, l'opinion vous soutiendra », a expliqué M. Gaudin, qui devait conclure : « Si l'UDF vote ce soir la censure, c'est aussi pour que vous rappeliez à M. Mitterrand les engagements qu'il a pris devant le pays - en matière de paix sociale ».

ter le soutien du PS au gouvernement. « Quand je regarde le bilan de ces premiers mois de gouvernement Rocard, je constate que la plupart des accords de fixation ont été réglés », a-t-il expliqué en déclenchant des cris sur les bancs du RPR. « Les socialistes considèrent que si l'heure n'est plus à gérer la rigueur, elle est toujours de gérer avec rigueur ». Le premier secrétaire du PS a approuvé la méthode Rocard de gestion des conflits au cas par cas, estimant qu'une globalisation était difficile : « Qu'y avait-il de commun entre la revendication quantitative et qualitative des infirmières (...) et celle des ouvriers d'entretien de la RATP ? Ceux qui aujourd'hui nous parlent d'un Grenelle social font référence à une période historique qui n'a rien de comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui (...) ». « Le problème des rémunérations est un révélateur. Il ne faut pas le négliger », a-t-il également souligné. « Un gouvernement qui réussit là où la droite a échoué mérite mieux que la censure, avouez-le ! », a-t-il lancé en direction de la droite.

Pour le groupe communiste, M. Georges Hage a tenu un discours qui, tout en critiquant « l'ouverture, le recentrage, la recherche d'alliance avec tout ou partie de la droite » des socialistes, a comporté plusieurs appels du pied

en leur direction. M. Hage a rappelé que le PCF était disponible pour « une véritable politique de gauche ». « Il est exclu que les députés communistes votent la censure proposée par la droite », a-t-il expliqué, en précisant que le PCF « n'appartient ni à la majorité présidentielle ni à la majorité gouvernementale » mais qu'il souhaitait « la reconstruction des listes d'union des forces de la gauche aux municipales ». « Une majorité de gauche existe dans cette Assemblée pour traduire le changement », a encore dit M. Hage, qui avait rajouté cette dernière phrase, à la main, sur son discours.

Enfin, dernier orateur à parler avant le premier ministre, M. Serge Franchis (non inscrit, Yonne) ancien suppléant de M. Soisson, a pris la parole pour expliquer qu'il ne voterait pas la censure. D'une certaine façon, son propos avait valeur d'explication de l'attitude de dix autres de ses collègues non inscrits. « Le moment n'est pas venu de censurer le gouvernement alors que le pays est confronté à une crise sociale. (...) Je ne crois pas que mes électeurs le comprendraient », a-t-il ajouté en soulignant, d'autre part, que le climat qui règne à l'Assemblée nationale favorise le dialogue « par-dessus les anciennes frontières ». A son banc, M. Soisson buvait du petit lait : bon sang politique ne saurait mentir !

PIERRE SERVANT.

M. Michel Rocard : « une motion de dépit »

« Curieux moment que celui choisi par le RPR pour déposer une motion de censure », a déclaré, à la tribune, M. Michel Rocard. Ce que ce groupe souhaite critiquer le gouvernement, c'est bien normal. S'il ne le faisait pas, j'en serais presque inquiet, voire vexé. Mais vous conviendrez avec moi que le moment est singulier. Le pays affronte des difficultés ; les usagers ont vu leur vie quotidienne gravement perturbée par des conflits sociaux ; le secteur public exprime un malaise profond et longtemps contenu ; et que nous proposons-on pour y répondre ? Une opération de diversion politicienne. Curieuse procédure, aussi. Qui voulez-vous exactement censurer ? a demandé le premier ministre. Le gouvernement, parce que son refus du laxisme et de la facilité a conduit certains mouvements sociaux à durer parfois plusieurs jours ? Le secrétaire général de la CGT ? Ou bien, plus vraisemblablement, ceux des groupes qui ne se soumettent pas à la conception caporaliste que vous vous faites de la vie publique ? Ce que vous voulez, c'est censurer le résultat des dernières élections : votre motion de censure est « une motion de dépit ».

Une majorité relative mais réelle

« Il est plaisant de constater que, pour démontrer combien l'opposition est unie, un groupe dépose, seul, une motion de censure, que le deuxième accueilli avec circonspection et le troisième avec perplexité, a poursuivi M. Rocard ; curieux débat, enfin. Les auteurs de la motion semblent découvrir que le gouvernement ne dispose pas d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Je leur dois un aveu : cela ne m'avait pas tout à fait échappé (...). Et, lorsque l'on feint de demander avec quelle majorité nous gouvernons, la réponse est fort simple : avec la majorité socialiste, qui ne nous a jamais fait défaut (...). » « Cette majorité est relative, mais elle est bien réelle, soudée et déterminée », a affirmé M. Michel Rocard, qui a reproché au RPR, « au-delà de sa défaite », de refuser de juger les textes du gouvernement sur pièces.

S'agissant de la politique menée par le gouvernement, le premier

ministre a rappelé qu'elle consiste à retrouver le plus haut niveau d'emploi possible, « ce qui est inséparable de la bonne santé économique du pays et des entreprises ». « Je l'ai dit et je le redis : la rigueur n'est pas une fin en soi ; elle consiste aussi à dire « oui » à tout ce qui est juste et possible et à expliquer pourquoi on ne peut pas aller au-delà pour l'instant ».

Abordant la question des mouvements sociaux dans les services publics, le premier ministre a estimé qu'il y a « un malaise qualitatif, quantitatif et affectif ». Qualitatif : cause, notamment, des compressions de personnels, des fréquentes surqualifications par rapport aux emplois offerts, etc. Un malaise quantitatif : « Voilà des années que les agents publics voient leur pouvoir d'achat, au mieux stagner, parfois même régresser ». Troisième malaise, enfin, un malaise affectif : « Que n'a-t-on entendu sur les fonctionnaires ? Que de procès constants instruits contre l'Etat ? Et par qui ? Par ceux-là mêmes qui étaient supposés les conduire ».

« Il reste que, s'il y a des problèmes concernant les agents, il y a un problème global qui est celui du service public : le service public fait partie de notre patrimoine à tous. S'agissant des conflits, j'ai déjà dit l'essentiel, et je n'y reviendrai pas ; trois maîtres mots : responsabilité, dialogue, fermeté (...) ».

Le renouveau du service public doit comporter trois étapes : « La première relève de l'initiative unitaire de l'Etat : il faut dès maintenant introduire dans la haute fonction publique la sensibilité aux relations sociales. Un deuxième volet relève de l'exploration concertée de solutions plus ambitieuses à tous les problèmes posés ; qu'il s'agisse de l'initiative et de la motivation des personnels, des solutions concrètes à leurs problèmes concrets, de la comparaison utile entre métiers semblables, mais aussi de la protection des intérêts des usagers dans l'exercice du droit de grève ».

La troisième étape, enfin, concerne « ce qu'on pourra appeler avec le projet d'essai. Comment peut-on à la fois constater la surqualification des agents et ne pas

avoir conscience de ce qu'existe, de ce fait même, un fantasme gisement d'intelligence, souvent inexplicable ou mal utilisé. Trois étapes donc. La première en trois mois, la deuxième en neuf mois, la troisième en trente mois. Et le tout à compter d'aujourd'hui. Voilà notre objectif ».

« Chacun son style ! »

Enfin, le premier ministre a répondu aux critiques de ceux qui « grands dessinent » ou de « grands projets » pour la France. « Sans doute suis-je économe de grandes déclarations ; dans les moments de turbulences, on attend d'un commandant de bord qu'il dise éventuellement quelques mots, mais, surtout, qu'il soit aux commandes de l'appareil d'Etat plutôt qu'occupé à camper dans les studios de télévision. A chacun son style ».

« Reste alors, paraît-il, l'absence de perspectives majestueuses et exaltantes. Je ferai quelques observations sur ce genre de fadeuses. D'abord, je pourrais dire, sur un ton enflammé, que j'ai pour objectif une France plus juste et plus prospère ; mais quand j'aurais dit cela (à quoi n'importe qui peut souscrire), je n'aurais strictement rien dit qui soit intéressant (...). Et, s'il s'agit d'une grande ambition pour la France, elle ne peut être qu'une ; elle relève du président de la République qui la résumait tout entière en un mot et un seul : l'Europe, avec tout ce que cela signifie pour nous d'encouragement à la compétitivité, à la performance et de soutien actif à ceux qui, momentanément, ne sont pas en mesure d'affronter les défis de demain. Cette grande ambition-là, nous devons la servir avec acharnement, tout en gérant les problèmes quotidiens auxquels nous devons faire face (...). Je suis de ceux qui considèrent que la gestion a sa noblesse, car c'est toujours la peine des hommes qu'il s'agit d'économiser. Eh oui, mesdames et messieurs, nous gérons ! Nous gérons dans le sens des valeurs auxquelles les socialistes croient ; nous gérons dans le sens d'une plus grande justice, qui ne soit pas au prix de moins d'efficacité ».

M. Mauroy : « Gérer avec rigueur »

M. Pierre Mauroy a mis, quant à lui, toute son éloquence pour appor-

M. Durafour : bravo monsieur Barre !

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et président de l'Association des démocrates, nous a déclaré vendredi 9 décembre :

« La décision de M. Raymond Barre de ne pas voter la motion de censure RPR, le déclarant de surcroît « inopportune », constitue un fait politique majeur, peut-être l'un des plus importants, sinon le plus important, depuis le début de la V^e République.

« Jusque-là, c'était le triomphe de la langue de bois. On disait une chose et on en faisait une autre. Et soudain, un homme connu et respecté, leader d'opinion, ayant exercé de très hautes responsabilités, dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas, sans considération de discipline de groupe ou d'intérêts électoraux. La droite, la gauche, le centre, les autres ne sont pas près de se remettre de ce coup de pied dans la fourmilière.

« En appelant les hommes et les femmes venus d'horizons politiques ou économiques différents, le président de la République a pris l'initiative de rassembler les Français en vue de l'union de leur pays et de grandes actions.

« M. Raymond Barre vient de montrer qu'il avait également le souci de l'intérêt national et du dialogue.

« L'année 1988 sera un grand cru du débat démocratique moderne ».

M. Philippe Séguin : « la France a besoin d'un grand élan »

Défendant la motion de censure présentée par son groupe, M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) a expliqué qu'il n'avait jamais été question de mettre en doute « la détermination du premier ministre à rétablir l'ordre et à rendre à des millions de Français des conditions de vie normales ». « D'ailleurs, vous l'avez vous-même observé, a-t-il lancé à l'adresse de M. Michel Rocard ; nul, dans l'opposition, n'a montré envers les grévistes de 1988 l'attitude complaisante qui fut naguère celle de M. le président de la République envers ses anciens visiteurs du fort de Brégançon... »

« Et pourtant, monsieur le premier ministre, c'est un fait qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se taire. Et, à la limite, le tintamarre qui a accueilli notre décision en est la meilleure justification. Car il faut découvrir à quel état lamentable d'atonie, de confusion, de vacuité se retrouve le débat public... Il n'est pas normal de continuer à confondre le nécessaire rassemblement des Français avec cette sorte de consensus mou qui nous tient lieu de conscience collective et que soit voué à la vindicte quiconque cherche à s'en dégager (...) ».

Le député RPR des Vosges a, une nouvelle fois, insisté sur le fait que « les capacités personnelles, la bonne volonté du premier ministre » n'étaient « probablement pas en cause ». « Vous vous efforcez d'ailleurs, a-t-il dit, de combler l'absence d'un projet par un engagement personnel permanent et par l'affichage d'une grande attention à la vie quotidienne des Français. Mais on aura beau faire passer pour une méthode mirifiquement réfléchie cette absence de discours fort, structurés, mobilisateurs, cette politique de coup par coup que vous appelez du cas par cas, cette approche catégorielle des problèmes dont la priorité varie avec le nombre des décrets et des tracés engendrés ; on aura beau dire et faire, on ne convaincra personne... Vous n'avez pas de projet, parce que vous ne pouvez pas en avoir ».

M. Séguin a reproché au gouvernement d'avoir gaspillé les atouts dont il disposait en arrivant au pouvoir : une situation économique meilleure, léguée par le gouvernement Chirac ; « une sympathie et des espoirs » qui s'adressaient au premier ministre, « au-delà même

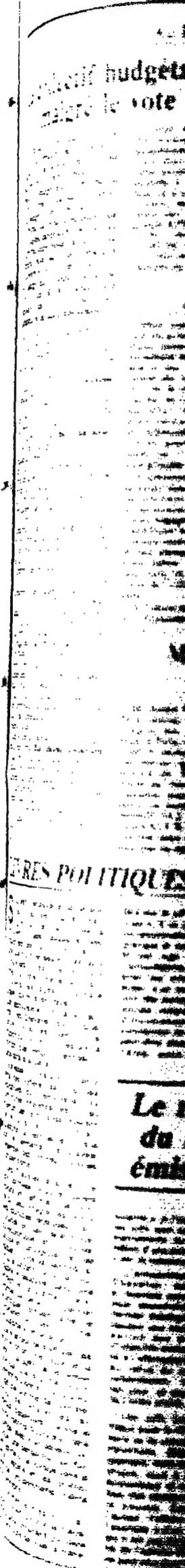
de sa famille politique ». « Tous ces atouts ont été gâchés : le pays a besoin d'être conduit, de savoir où il va, comment il y va et, surtout, pourquoi il y va ; faute de quoi, chaque catégorie se replie encore plus étroitement sur elle-même et chacune ne pense plus qu'à son propre intérêt ».

« Une fin de règne fausement consensuelle »

Abordant également cette motion de censure sous l'angle institutionnel, M. Séguin a contesté la façon dont le premier ministre gouvernait en s'appuyant, à l'Assemblée nationale, sur des majorités à géométrie variable. Il a estimé que cette pratique était contraire à l'esprit de la V^e République : « Vous offrez, en effet, l'image inédite d'un chef de gouvernement dont l'existence dépend d'un parti qu'il accuse de se livrer à une entreprise de démolition de l'économie nationale. (...) Oui, monsieur le premier ministre le Parti communiste vous soutient comme la corde le pendu ».

S'agissant de la situation du service public, M. Séguin a estimé qu'il y avait dans ce domaine « une véritable révolution à accomplir ». « Cette crise est une crise globale, une crise qui tient à la nature même du système ; une crise dont la solution ne passe pas seulement par des réponses ponctuelles mais par la rupture radicale avec un mode de gestion et des conceptions définitivement archaïques ».

Après avoir reproché à M. Rocard de rêver à la reconstitution de ce que l'on avait appelé sous la IV^e République la troisième force, le député RPR a conclu : « Nous censurons parce que, au-delà de votre personne, nous formulons un jugement négatif quant à votre capacité à répondre aux problèmes de ce pays. Nous censurons parce que la France ne saurait se satisfaire de ce qui s'apparente à une fin de règne, fausement paisible et fausement consensuelle et qu'elle a besoin d'un grand élan. Nous censurons parce que, précisément, nous voulons qu'un jour, bientôt, vite, les conditions soient réunies pour que la France soit enfin et à nouveau gouvernée ».



Politique

Au Palais-Bourbon

Le collectif budgétaire pour 1988 est adopté malgré le vote hostile des centristes

Les députés ont adopté vendredi 9 décembre par 274 voix contre 269 le projet de loi de finances rectificative pour 1988 (collectif budgétaire) présenté par M. Michel Charasse, ministre du budget. Les centristes, qui ont obtenu du gouvernement un effort supplémentaire en faveur des agriculteurs pour la taxe sur le foncier non bâti, ont malgré leur présence, voté contre le collectif budgétaire, aux côtés de l'UDF et du RPR. Seuls les socialistes ont voté pour, les communistes se sont abstenus.

Une fois de plus le groupe centriste a fait des siennes. En présentant jeudi 8 décembre un amendement réduisant l'impôt foncier sur le non-bâti pour les agriculteurs et les exploitants forestiers, M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) avait prévenu le gouvernement : de l'adoption ou du rejet de cette proposition dépendrait le vote de son groupe. M. Michel Charasse, ministre du budget, avait alors demandé la « réserve » sur cet amendement afin de se donner un jour supplémentaire pour remettre sa réponse et... parallèlement pour poursuivre les négociations. Les communistes semblaient en effet très hostiles au projet de loi de finances rectificative et le gouvernement avait besoin de l'abstention des centristes pour obtenir le vote de son texte sans recourir à l'article 49-3 (engagement de responsabilité).

Ce recours avait d'ailleurs été sérieusement envisagé puisque le premier ministre, M. Michel Rocard, avait pris soin, lors du dernier conseil des ministres, mercredi 7 décembre, de demander l'abstention d'engager la responsabilité du gouvernement sur ce texte.

Revenu en discussion vendredi, l'amendement de M. Alphandéry semblait toujours peser aussi lourdement sur la détermination finale du groupe centriste. Sans accéder totalement à sa demande, M. Charasse proposa donc - via le groupe socialiste - un amendement de repli présenté par Raymond Deshayes (PS, Sarthe) : la taxe additionnelle à la taxe foncière perçue au profit du budget amène des prestations sociales agricoles (BAPSA) sur les propriétés non bâties « classées en terres, prés, vergers, vignes, bois, landes et eau » serait supprimée en deux ans (2,02 % en 1989, suppression en 1990).

Cette mesure, qui représente 500 millions de francs de dépenses supplémentaires pour le gouvernement, était donc moins coûteuse que celle défendue par M. Alphandéry, évaluée à 1,3 milliard de francs. Soumis à un scrutin public, l'amendement de M. Alphandéry était rejeté par 301 voix contre 170 (le groupe RPR se divisa en 35 « pour » et 96 « non-votants », tandis qu'à l'UDF M. Gilbert Gautier - Paris - faisait cavalier seul en ne participant pas au vote).

Remoi d'ascenseur

Mais comme le soulignait l'orateur du groupe centriste, il s'agissait d'une mesure politique : « Le gouvernement doit faire savoir si oui ou non il veut faire quelques choses en faveur des agriculteurs ». Se félicitant de la réponse affirmative donnée par M. Charasse et saluant dans cet effort budgétaire un « remoi d'ascenseur » aux centristes, M. Alphandéry annonça qu'il voterait cet amendement, rejoint sur ce point par l'ensemble des députés tous groupes confondus.

L'abstention finale des centristes semblait donc acquise. Mais la perspective toute proche de la discussion d'une motion de censure que l'UDF s'était engagée à voter venait un peu compliquer le débat. Et il était difficile aux centristes de faire le cadeau de leur abstention au gouvernement, alors même que, quelques heures plus tard, ils seraient associés, aux côtés de l'UDF et du RPR, à la censure.

A l'heure des explications de vote, M. Alphandéry souligna donc la

« satisfaction » de son groupe sur l'une des revendications essentielles, mais releva l'absence d'« effort substantiel » en faveur d'un allègement fiscal des contribuables dans le collectif budgétaire. Le groupe UDC voterait donc contre, annonçait M. Alphandéry.

Heureusement, le gouvernement avait pris la précaution quelque temps auparavant de s'attirer les bonnes grâces des communistes en acceptant un amendement déposé par MM. Jacques Rimbaud (Cher), Jean-Pierre Beard (Seine-Saint-Denis) et Fabien Thénés (Nord) sur les transports urbains de Bourges (SIVOTU) de la taxe patronale versée pour le financement des transports en commun de mars 1983 à décembre 1987. Alors que le rapporteur du projet de loi de finances rectificative, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), s'était prononcé contre cet amendement, M. Charasse décidait, à la surprise générale, de l'accepter. Il est vrai que quelques minutes auparavant une suspension de séance avait permis des discussions fructueuses dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Au moment du vote, M. Rocard dénonça donc l'absence de « rupture » avec la politique du précédent gouvernement, absence d'autant plus critique selon lui que la nouvelle équipe au pouvoir avait disposé d'une manne financière importante, mais il annonça que son groupe s'abstiendrait.

PASCAL ROBERT-DIARD.

Sept élections partielles le 11 décembre

Un mini-test pour la majorité

Quatre élections cantonales partielles et trois législatives étaient organisées dimanche 11 décembre. Pour six de ces sept scrutins, il s'agit du premier tour. Le seul second tour concerne la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle (Saint-Max, Vandœuvre), où M. Job Durupt (PS) a vu son élection de juin dernier annulée par le Conseil constitutionnel. A l'issue du second tour, M. Gérard Léonard, a enregistré, lors du premier tour, le 4 décembre, une nette progression réalisée au détriment du Front national. Devancé de près de 1 700 voix et accusant un retard de près de six points sur son adversaire, M. Durupt, maire de Tomblaine (commune où le Conseil constitutionnel avait constaté des « irrégularités excessives » justifiant ainsi la décision d'invalidation), estimait à la veille du scrutin la partie encore « jouable ». M. Durupt a tenté de mobiliser en sa faveur les abstentionnistes, représentant au premier tour plus de 60 % des électeurs inscrits. Il compte aussi récupérer l'ensemble des 6,02 % obtenus par le candidat du PCF. Ce dernier, M. Claude Baumann, a appelé ses électeurs à « voter contre la droite ».

De son côté, M. Léonard, maire de Saint-Max, que MM. François Léonard et Jacques Chirac notamment sont venus soutenir, entend voir se confirmer une dynamique qui lui a déjà permis d'améliorer son score du printemps dernier de près de 6 points (48,03 % au lieu de 42,05 %).

Les deux autres législatives partielles ont été repoussées nécessaires dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis (Bondy), en raison d'une décision du Conseil constitutionnel, et dans la première

circonscription de l'Isère, en raison de la démission de M. Alain Carignon (RPR) pour cause de cumul de mandats.

En Seine-Saint-Denis, le Conseil constitutionnel a annulé l'élection de M. Véronique Néiertz, déclarée élue au second tour des législatives de juin dernier, car son suppléant, M. Claude Fuzier (PS), appelé à la remplacer à l'Assemblée nationale lors de sa nomination comme secrétaire d'Etat à la consommation, était déjà second de liste du sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, M. Marcel Debarge. Le « ticket » Néiertz-Fuzier, devenu Fuzier-Néiertz pour ce scrutin, bénéficiait d'un pronostic favorable, même si une forte démobilité de l'électorat est prévisible. Si l'opposition a réinvesti le même candidat qu'en juin, M. Jean-Jacques Ladet (UDF), tout comme le PC avec M. Roger Conchier, maire de Noisy-le-Sec, ainsi que le Front national dont le porte-parole dans cette circonscription reste M. Pierre Dufour, l'extrême droite devait compter avec un autre candidat, M. Louis Girard, qui se présente sous l'étiquette « La France aux Français ». Les écologistes, absents de la compétition de juin, ont cette fois deux candidats : M. Richard Bézo et Louis Vidal (Les Verts).

Le poids des conflits sociaux

A Grenoble, le poulain de M. Carignon, M. Richard Cazenave (RPR), apparaît bien placé pour l'emporter sur ses quatre adversaires. Candidat malheureux en juin dernier dans la troisième circonscription, où le socialiste M. Michel Destor avait été élu, M. Cazenave affronte cette fois un ancien sénateur, M. Raymond Espagnac, que le PS a préféré investir alors qu'en juin son soutien était allé à une radicale de gauche, M. Liliane Billières. Le Front national présente M. Hugues Petit qui avait été candidat en juin dernier dans une autre circonscription et qui, en donnant alors des consignes d'abstention au second tour, avait contribué à l'élection de M. Yves Pillet (PS) contre le sortant RPR, M. Michel Hannou.

Les électeurs de quatre cantons sont également appelés dimanche à élire leur conseiller général. Ceux de Cistegabelle (Haute-Garonne) sont censés renforcer l'assise locale de M. Lionel Jospin parachuté dans ce département lors des législatives partielles de 1986 (Le Monde du 10 décembre). A Capdenac-Gare (Aveyron), il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Riols (PS), récemment décédé, et qui avait été réélu en septembre dernier dès le premier tour. A Saumur-Sud (Maine-et-Loire), cinq candidats sont en lice pour succéder à M. Jean-Paul Hugot (RPR) qui, maire de Saumur et parlementaire européen, a décidé de renoncer à son mandat de conseiller général. Enfin à Figari (Corse du Sud), le décès de Quilicus Finidori (RPR), maire du chef-lieu, rendu en septembre dernier, a été suivi de la tenue d'un scrutin partiel.

Ces sept scrutins constituent, à petite échelle, une sorte de test pour la majorité dans un climat marqué par des mouvements sociaux, par la polarisation entre socialistes et communistes et par les critiques de l'opposition concrétisées par la première motion de censure opposée au gouvernement Rocard. Pour la majorité, ils devraient lui permettre de prendre le pouls de son électorat.

A. Ch.

M. Rossinot quitte la présidence du Parti radical

M. André Rossinot, président du Parti radical, a perdu son pari : le congrès des radicaux valoniens, réuni à Paris, n'a pas adopté, le vendredi 9 décembre, la modification des statuts qui aurait permis au député de Meurthe-et-Moselle, maire de Nancy, de solliciter un troisième mandat de président du parti. La motion de modification a recueilli 54,2 % des voix (401), contre 45,8 % (339), mais la majorité des deux tiers était nécessaire pour que les statuts soient modifiés.

M. Rossinot devait donc s'effacer, laissant M. Yves Galland, ancien ministre, adjoint au maire de Paris, face à M. Didier Bariani, ancien secrétaire d'Etat, maire du vingtième arrondissement de Paris. M. Galland avait occupé le poste de secrétaire général du Parti radical de 1983 à 1986. M. Bariani en avait assuré la présidence en 1983. D'autres candidatures étaient envisagées, le vote devant intervenir dimanche en fin de matinée.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Il est nécessaire de revenir sur l'antisémitisme, malgré tout ce que l'on sait à son sujet - ses causes et ses conséquences, son histoire - grâce aux nombreuses études qu'il a inspirées, c'est parce qu'il demeure un phénomène récurrent à travers les âges, « jamais achevé, toujours en devenir, toujours renouvelé ». En le situant ainsi, Yves Chevalier, sociologue, justifie, s'il en est besoin, la réflexion qu'il nous propose sur la fonction que remplit l'antisémitisme dans la société.

Son essai s'ouvre sur un panorama des différentes théories explicatives du phénomène, qui sont toutes intéressantes - au minimum par ce qu'elles révèlent de leurs auteurs - bien qu'aucune, si pertinente qu'elle soit, ne permette d'embrasser l'ensemble des formes connues d'antisémitisme.

Yves Chevalier avance une autre hypothèse, un autre modèle explicatif, en s'efforçant de montrer qu'il peut intégrer les principales approches recensées (psychologique et psychanalytique, socio-économique et politique, culturelle et idéologique), et les dépasser. Il fonde sa démonstration sur le concept de bouc émissaire « réélabré dans une perspective systématique », démarche qui, selon lui, permet de distinguer l'antisémitisme de phénomènes proches, comme l'antijudaïsme ou le racisme.

Que le lecteur ne s'effraie pas devant le contenu théorique de ce travail ! Il lui suffit de se laisser mener par une argumentation clairement exposée et qui livre sur le sujet une somme de connaissances, de réflexions et d'aperçus, rassemblés, comme le souligne François Bourricaud dans la préface, avec « un sérieux, un scrupule, une sensibilité qui font que l'essai est un voyage dans le temps, l'espace et les profondeurs de l'antisémitisme mérité d'être entrepris ».

Il commence très tôt, en Egypte où s'est amorcé le mécanisme du bouc émissaire qui, dans une conjoncture de crise, a trans-

fééré sur le juif et la causalité de la crise. Il se prolonge de manière occasionnelle sous l'Antiquité grecque et romaine et reparait au Moyen Age sous la forme de l'antijudaïsme, particulièrement avec les croisades qui furent, aussi, « un temps de réorganisation des perceptions et des sensibilités religieuses, un temps d'inculcation d'une nouvelle conception de la foi dont les juifs, peut-être plus que d'autres infidèles, sont la contestation

L'antisémitisme refait surface lorsqu'il y a une crise identitaire : ce fut le cas pour les Espagnols du XIX^e et pour les Allemands, sauf que, dans ce dernier cas, il s'agissait de la « crise » d'une identité culturelle et définie négativement. L'auteur ajoute que « les juifs étaient d'excellents boucs émissaires parce qu'ils vivaient aux marges de l'Etat et qu'ils étaient à la réalisation des réformes qui s'imposaient et, par l'accumulation de complot, approuvaient l'explication satisfaisante pour beaucoup, du désastre où ils étaient plongés ». Enfin, dans le nazisme, l'antisémitisme n'était pas utilisé pour favoriser la prise du pouvoir, ou pour l'exercer, mais comme le moyen de mener une mission, celle de « régénérer » l'Allemagne : la fonction de bouc émissaire, dans ce délire porté au pouvoir, a été ainsi poussée jusqu'à l'extrême de la « solution finale », par un processus de radicalisation : on a commencé par chasser les juifs du pays, on les a ensuite exterminés.

Au terme de son étude, Yves Chevalier rappelle que le combat contre l'antisémitisme n'est d'abord celui des sociétés non juives ; qu'il passe par une meilleure appréciation du judaïsme, l'apprentissage du respect de la différence et du pluralisme de la société. Ce combat serait-il gagné que nous ne serions pas quittes pour autant avec le mécanisme du bouc émissaire, s'il était tenté de se porter sur d'autres victimes « socialement acceptables » comme dit Yves Chevalier. Il convient, donc, de se garder de ce risque de dérive, ce qui suppose de ne pas se tromper sur les vrais responsables des crises, de gérer avec discernement les tensions en multipliant les solutions alternatives, de refuser la sacralisation du pouvoir et de respecter « ces valeurs essentielles du judaïsme » que sont l'égalité et la justice. Il faut entendre le message émis par le bouc émissaire.

ANDRÉ LAURENS.
* L'Antisémitisme, par Yves Chevalier. Editions du Cerf, 464 p., 125 F.

Le retour du bouc émissaire

vivants. A l'instar des sorcières, les juifs sont perçus comme des instruments du diable. C'est le début d'une pensée manichéenne, c'est la naissance du ghetto.

L'antisémitisme, souligne Yves Chevalier, apparaît lorsque « l'hostilité contre les juifs n'est plus essentiellement définie en termes théologiques... et qu'elle devient une technique de mobilisation des masses en vue d'objectifs sociopolitiques ». Il est lié à l'affirmation du nationalisme, au refus du monde moderne (urbanisation, capitalisme), qui fait peur, et relance la nostalgie de l'ordre ancien.

Les juifs peuvent d'autant mieux jouer le rôle de bouc émissaire qu'ils constituent un groupe minoritaire, dispersé géographiquement, mais ayant une identité propre, voué à la spécialisation économique et entretenant, parfois, des relations ambiguës avec le pouvoir. Cependant, note l'auteur, l'affaire Dreyfus donne l'exemple d'un bouc émissaire qui n'est pas accepté par une partie de l'opinion et qui, de ce fait, ne peut plus jouer ce rôle.

EN BREF

• Démission du président du RPR de Gironde. - M. Jean Vallex, député et maire du Boucaut, s'est démis, vendredi 9 décembre, de son mandat de président du comité départemental du RPR de Gironde. Si M. Vallex invoque ses nouvelles fonctions au sein du conseil régional de prospective du RPR, où il est chargé des transports, pour quitter ce poste, ses amis du RPR girondin interprètent ce départ comme « une remise en ordre » après l'échec de la droite aux dernières cantonales. La majorité de droite avait perdu son avantage à la suite de la défaite de M. Gérard Vibart (UDF-PR) dans le canton du Boucaut, et M. Jacques Vallex, président RPR du conseil général, avait, dès le soir du scrutin, imputé cet échec à des « dissensions internes ». M. Vallex avait alors été normalement mis en cause. - (Corresp.)

• Annulation de l'élection d'un conseiller général communiste dans l'Isère. - Le tribunal administratif de Grenoble a annulé, vendredi 9 décembre, l'élection au conseil général de l'Isère, dans le canton de Vir, de M. Michel Coustoux (PC), maire de Port-de-Claix. Au second tour des cantonales du 2 octobre dernier, M. Coustoux avait recueilli 4 740 voix, soit dix-sept de plus que son adversaire RPR, M. Denis Borzy.

Parmi les moyens soulevés par ce dernier dans son recours, le tribunal a certes écarté la présomption de fraude qui aurait pu survenir à l'occasion d'une coupure de courant dans un des bureaux de vote lors du dépouillement, mais il a retenu l'absence de bulletins au nom de M. Borzy dans cinq cents enveloppes contenant le matériel électoral. Lors de la même audience, le tribunal a confirmé la réélection de M. Alain Carignon (RPR) dans le canton de Grenoble 4, en rejetant un recours déposé par la candidate du Front national. - (Corresp.)

• Municipales : le FN veut être présent dans cent villes d'Ile-de-France. - Président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France, M. Jean-Yves Le Gallou a indiqué, vendredi 9 décembre, que l'objectif du mouvement d'extrême droite aux prochaines élections municipales est de « préparer le remplacement de la ceinture rouge par une ceinture tricolore ». A cet effet, le FN a pour ambition d'être présent dans « cent villes » de la région à partir de neuf mille habitants. Tout en refusant de fournir la liste des communes où, selon lui, des représentants du FN figureraient sur une liste RPR-UDF, M. Le Gallou a précisé : « Notre axe principal est de faire élire nos candi-

dats sous nos couleurs ». « Je crois qu'il y aura des maires FN », a assuré le dirigeant d'extrême droite, en les situant plus dans le sud de la France que dans la région parisienne où il semble surtout compter sur l'élection de conseillers municipaux.

• M. Mauroy chez M. Bush. - M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, se rend, le lundi 12 décembre, à Washington, où il sera reçu par le président élu, M. George Bush. Cette entrevue était prévue, initialement, pour la fin du mois de novembre, à l'occasion de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU, mais M. Mauroy, en raison des graves, avait annulé son déplacement à New-York.

• PRÉCISION. - La décision du Conseil constitutionnel du 28 juillet 1987, qui était citée précédemment et commentée dans nos éditions du 9 décembre a proposé du service minimum et de la continuité du service public, avait admis, pour les seuls fonctionnaires de l'Etat et personnels des établissements publics de l'Etat, le retour à la règle dite de « trentième indivisible », qui fixe le minimum des retenues salariales pour ces catégories de personnels en cas de grève, si brève soit-elle (Le Monde des 30 et 31 juillet 1987).

"Amnesty International rapport 88".

Le bilan des droits de l'homme.



FLAMMARION
EDITIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL

EN VENTE EN LIBRAIRIE et à
AMNESTY INTERNATIONAL
4, rue de la Pierre-Levée, 75011 PARIS ou
36,15 code AMNESTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Société

SCIENCES

Un record battu involontairement

Jean-Loup Chrétien et son collègue soviétique ont passé plus de six heures dans le vide spatial

Le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et son collègue soviétique Alexandre Volkov ont battu, vendredi 9 décembre, bien involontairement, le record soviétique de séjour en scaphandre dans le vide spatial. Ils ont en effet passé six heures et dix minutes hors de la station Mir au lieu des trois heures et demie prévues.

Mission accomplie donc pour les deux cosmonautes, et même superbement remplie. C'est à 10 h 57 (heure française) qu'ils ont ouvert le sas qui leur permet de quitter la station Mir, et sont sortis dans le vide spatial. Leur première tâche était d'installer une caméra qui devait filmer leurs évolutions. Ils ont ensuite commencé le travail par ce qui était annoncé pour la fin : l'installation sur les flancs de la station d'un panneau portant des échantillons de divers matériaux, ainsi que des capteurs permettant de mesurer le flux de micrométéorites. Le panneau restera au moins six mois exposé au vide et au rayonnement spatial, puis sera démonté et renvoyé sur Terre pour analyse des échantillons. Il s'agissait là d'une expérience que les cosmonautes soviétiques ont déjà réalisée dans le passé : c'est sans doute parce qu'on n'attendait aucune mauvaise surprise qu'elle a été réalisée en premier.

La surprise est venue avec la tâche principale : le déploiement de la structure articulée ERA. Il s'agit d'un ensemble articulé de tubes en fibre de carbone qui préfigure des éléments de montage d'une future station orbitale - support d'antennes ou de panneaux solaires par exemple. Construite par l'Aérospatiale, ERA est une structure complexe (5 000 pièces et 1 500 articulations), qui se présentait au départ sous forme d'un fagot de tubes. Après déploiement, elle a des dimensions importantes (environ 1 mètre de hauteur et 4 de diamètre). Les cosmonautes devaient étudier les possibilités d'emploi d'un objet aussi encombrant et vérifier que sa grande légèreté (44 kilogrammes) n'était pas incompatible avec la solidité et la rigidité attendues d'un tel support. Ensuite la structure devait impérativement être éjectée dans l'espace. Elle aurait pu en effet heurter les panneaux solaires quand la station effectuait des manœuvres.

Chrétien et Volkov ont mis plus de temps que prévu pour installer le fagot de tubes, la relier par un câble au pupitre de commande de la station. C'est à 15 h 8, après que les deux hommes se soient mis à l'abri

derrière un panneau solaire, que l'ingénieur de bord Sergueï Krikalev a commandé le déploiement d'ERA. Rien ne s'est produit. Les cosmonautes ont secoué la station Mir dans l'espoir que les vibrations débloqueraient le mécanisme, mais en vain. Il fut alors décidé de donner une heure de réflexion aux spécialistes français et soviétiques qui suivaient l'opération et de recommencer quand Mir, qui n'était plus en visibilité directe du centre de contrôle, reviendrait dans la zone où les communications sont possibles. Entre-temps, Volkov avait annoncé qu'il rentrerait dans la station pour y prendre un tournevis. Quand les communications reprurent, Volkov annonça que la structure s'était ouverte, sans être très précis sur les moyens employés. On sut par là

responsable de ce retard : la structure articulée ERA, sorte de fagot de tubes qu'ils devaient déployer dans l'espace et qui refusait de se laisser faire. C'est avec quelques jurons russes bien sentis et quelques coups de pied bien placés que Alexandre Volkov a débarrassé la structure ERA.

Maurice Arvonny.

Panne d'un système de télémétrie Le tir d'Ariane-4 retardé

Tout allait très bien pour Ariane dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 décembre jusqu'à 0 h 52, soit huit minutes avant l'heure programmée du tir. C'est alors que le directeur des opérations annonça un retard d'environ un quart d'heure. La raison ? Un nuage d'orage qui se promenait à quelque 7 kilomètres du pas de tir. Or pour éviter tout risque de foudre, il est exigé qu'un tel nuage soit à 10 kilomètres. Il fallait donc attendre que le vent l'écarte.

C'était fait vingt minutes plus tard. Les opérations reprurent et entrèrent à 1 h 14 dans la « séquence synchronisée », les fatidiques six minutes finales où le lanceur devient peu à peu autonome et où toute une série de tests sont faits sur le lanceur, sous contrôle d'ordinateur et sans intervention humaine.

On n'était plus qu'à deux minutes du tir quand un « rouge » apparut au tableau d'affichage. Rien à voir encore avec le lanceur. C'était la liaison avec la station d'Ascension qui venait de s'interrompre. Située au milieu de l'Atlantique, cette station permet le suivi du lanceur pendant le fonctionnement du troisième étage. On remit donc le lanceur dans

sa configuration initiale, celle d'avant les six minutes, et les techniciens découvrirent alors « des signaux sols incobérents ». Pour se donner le temps de régler tous les problèmes, il fut décidé de viser le début de la deuxième fenêtre de tir, à 2 h 23.

Une heure s'écoula donc. La liaison avec Ascension fut facilement rétablie. Mais l'analyse des signaux incobérents fit entrevoir un panne grave. On découvrit alors que c'était une unité de télémétrie du troisième étage qui était tombée en panne. Cette unité est indispensable et il était impossible de la changer sans vider l'oxygène et l'hydrogène liquide qui remplissent les réservoirs de cet étage.

Il ne restait donc qu'à annuler le tir et à le repousser de vingt-quatre ou quarante-huit heures. Retard sans aucune gravité, car il faudra plusieurs semaines pour mettre en service le satellite de télécommunications militaires britanniques Skyner et le satellite de télévision luxembourgeois Astra qu'Ariane emportait sous sa coiffe.

M. A.

JUSTICE

Le meurtre d'un gendarme à la Guadeloupe

L'avocat général a demandé la réclusion criminelle à perpétuité contre Patrick Thimalon

« Un climat et deux preuves. » C'est par cette formule que l'avocat général Jean-Dominique Alzayets a résumé les motifs qui lui semblaient suffisants pour demander la réclusion criminelle à perpétuité contre Patrick Thimalon, jugé devant la cour d'assises de Paris depuis le 8 décembre pour répondre de l'assassinat du gendarme Guy Haussy commis le 13 novembre 1985 dans un bidonville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

Le climat, c'est ce bidonville, le ghetto de Boissard dont quelques habitants ont accepté de témoigner lors de l'enquête pour affirmer que Thimalon était bien sur les lieux et s'était même vanté d'avoir « fusillé un gendarme ». Mais parmi ces témoins, un seul a fait le voyage, enchaîné à deux gendarmes, Steven Carbon, originaire de la Dominique, ne se souvient plus très bien combien de fois il a été condamné mais il a, lui aussi, confirmé que Thimalon était présent lorsque le gendarme Haussy fut tué. Pourtant, l'avocat général n'a pas jugé nécessaire de s'appuyer sur ces témoignages. « On n'aurait pas une culpabilité sur un climat », a déclaré le magistrat en se bornant à retenir « deux preuves ».

L'une est constituée par les affirmations du gendarme Valéry Rascar, un militaire antillais qui connaissait Thimalon depuis dix-huit ans et l'a reconnu avant qu'il ouvre le feu. Pour l'avocat général c'est un témoignage « sûr, propre, net ». La seconde preuve de M. Alzayets c'est l'arme qui a été retrouvée à quelques mètres du lieu du crime. Il est établi que ce fusil à pompe fait partie des armes volées par Thimalon, dans la nuit du 4 au 5 septembre, à l'armurerie Lacaze. « Je n'ai pas à vous convaincre », lança l'avocat général à l'intention des jurés en estimant que ces deux seuls éléments permettaient de conclure à la culpabilité de Thimalon dans « un assassinat sordide et froid » commis par un homme « au caractère haineux ».

Après avoir, M. Christian Viot, conseil de l'épouse du gendarme Haussy, partie civile, avait méthodiquement repris chaque témoignage pour démontrer qu'aucun doute ne pouvait subsister sur l'auteur de l'assassinat d'un père de deux petites filles aujourd'hui âgées de douze et quinze ans.

Les témoignages directs et les lectures des dépositions de ses anciens amis du ghetto n'avaient pas ébranlé Patrick Thimalon et, face aux accusations de Carbon, qui fut son com-

pagon, il a seulement répondu : « Ils disent ça pour avoir des remises de peine ». C'est aussi l'opinion de l'un de ses avocats, M. Daniel Democrite, qui s'est en outre attaché à montrer combien une instruction menée à Paris pour des faits commis à la Guadeloupe peut rendre la tâche de la défense difficile. « Il y eu un simulacre d'instruction », a estimé l'avocat en relevant qu'il n'y avait eu aucune confrontation entre Thimalon et ses accusateurs et qu'aujourd'hui encore on n'avait pas fait venir les témoins de Pointe-à-Pitre.

Démocrite « un semblant de dossier », M. Democrite a écarté les dépositions scabieuses son client en déclarant : « Tous les témoignages que l'on nous a lus se défont par eux-mêmes ou par d'autres témoignages ». Quant aux affirmations du gendarme Rascar, « elles n'échappent pas à la fragilité du témoignage ». En résumé, Thimalon serait victime de sa réputation et l'avocat a rappelé qu'à la Guadeloupe « la presse et les services de police avaient tendance à imputer à Thimalon toutes les agressions commises. On le voyait partout... »

Les jurés parisiens se prononcèrent lundi 12 décembre après avoir entendu la plaidoirie du bâtonnier Félix Rhodes.

Maurice Peyrot.

Jean-Philippe Casabonne devant la justice espagnole

Une audience toute diplomatique

MADRID de notre envoyé spécial

C'est pour son public français, journalistes, syndicalistes, enseignants et membres de comités de soutien, que l'Audiencia nacional à un peu dérogé, vendredi 9 décembre, aux traditions de la justice espagnole. Ses hôtes trouvaient déjà choquant que l'un de leurs concitoyens, Jean-Philippe Casabonne, accusé de « collaboration avec bande armée », soupçonné d'avoir prêté assistance à l'un des commandos d'ETA, soit resté dix-sept mois en détention pratiquement sans avoir été entendu par un juge d'instruction.

Les Français jugeaient pour le moins exorbitants les procès faits à Madrid aux militants basques espagnols, les audiences sans débats sur le fond, les rôles des uns et des autres fixés à l'avance dans un rite immuable, les étarres venant simplement entendre prononcer leurs condamnations, les magistrats laissant transparenter leur lassitude de la litanie judiciaire de la guerre basco-espagnole, dans une salle minuscule aux vitres blindées.

La semaine précédente, pour une seule matrice, trois autres procès avaient été inscrits à l'ordre du jour de cette juridiction habituelle à juger les crimes terroristes. Cela avait surtout troublé les Français. Fort opportunément, le procès de Jean-Philippe Casabonne avait été renvoyé (le Monde du 3 décembre).

Vendredi, la justice espagnole a épousé, par souci diplomatique, une attitude plus éhagionale. Les deux étarres, Inés del Rio Prada et Angel Luis Hermosa Urra, soupçonnés d'avoir eu recours, en juillet 1986, aux services de l'enseignant français, ont pu s'expliquer plus longuement, contester leurs premières déclarations, s'innocenter. Ces détours ne changeaient rien. Le ministère public, représenté par M. Carmen Tagla, a réclamé une peine de soixante-sept ans pour ces deux militants, membres présumés du commando Madrid 3, arrêtés dans la nuit du 5 au 6 juillet 1987 à Saragoïssa en possession de plusieurs kilos d'explosifs. Mais le forme était sauve.

Jean-Philippe Casabonne a eu droit aussi à un traitement de faveur. Le tribunal, sans toutefois permettre à son avocat français, M. Blanco, de prendre la parole, avait autorisé des défensesurs de la Ligue des droits de l'homme à être présents dans l'enceinte, comme si ce procès-là pouvait montrer des signes d'illégalité. L'enseignant de Bordeaux a pu donner sa version des faits, patiemment écoutée par le tribunal. Selon la défense, essentiellement représentée par M. José Miguel Gorostiza, spécialiste des audiences contre ETA, l'enseignant de Bordeaux avait surtout fait preuve de naïveté en invitant ses deux concitoyens, rencontrés une heure à l'université en compagnie d'un autre réfugié basque espagnol, Inaki, à passer le voir dans la maison qu'il avait louée pour ses vacances d'été à Torre-molinos, une station balnéaire proche de Malaga.

Il en avait payé lui-même la location. Il ne connaissait Inaki que de vue, il faudrait dire par solidarité, comme certains étudiants ou jeunes gens du sud-ouest de la France se rapprochent des militants basques en exil. Le réfugié était un ami, il était donc normal qu'il lui communique l'adresse de la maison de Torre-molinos. Normal, encore, qu'il lui téléphone quelques jours avant le procès, en juillet, d'Irène et de José, pour confirmer sa présence à Torre-molinos.

Un baiser furtif

Le président de l'Audiencia nacional, M. Jimenez Alfaro, et le ministère public ont écouté cette version sans broncher. Ils ont simplement mis en doute, diplomatiquement, l'absence de l'enseignant de Bordeaux. Ce procès, plus long que les journalistes madrilènes ne s'y attendaient, devait conserver sa sérénité jusqu'au bout.

Et puis, cette confrontation à l'audience n'avait qu'une valeur symbolique. L'accusation

s'appuyait sur tout autre chose, les premières déclarations des accusés, devant la police, et cette base, du point de vue de la justice espagnole, a vertu de vérité, dans toutes les affaires anti-terroristes. Et, dans ce procès-là, le tribunal n'avait que l'embaras du choix pour condamner. Qu'importe ce que pouvait dire Inés del Rio pour innocenter le jeune Français. Elle avait elle-même, et en croire les policiers venus témoigner ou le juge d'instruction, mis en cause Jean-Philippe Casabonne, indiqué sa destination, le rendit-vois avec l'enseignant en vacances.

Le Français lui-même avait reconnu avoir reçu une somme d'argent d'Inaki, de son vrai nom Ramon Echevarria Garita Calaya, membre présumé d'ETA en exil, pour la location de la villa. Plus grave, aux yeux de l'accusation, les policiers français auraient retrouvé à son domicile bordelais la lettre d'un étarri assigné à résidence au Cap-Vert à une autre miliaire nationaliste.

Ces éléments n'ont pas été produits pendant le procès. Le tribunal les considère comme acquis sûrs et, surtout, conformes à la tradition judiciaire nationale. Pourquoi en débattre ? Les deux étarres ne se défendent d'ailleurs pas d'illusions. Ils répondent d'un mot, d'un signe de tête, aux questions formelles du procureur. Routine, pour eux et pour les magistrats. Averti de quitter la salle, laissant Casabonne seul pour une fin d'audience de convenance, Inés del Rio, la militante qu'il avait envoyé dans une prison espagnole, a embrassé furtivement le jeune Français.

Naïf ou complice conscient, Jean-Philippe Casabonne mérita, du point de vue de l'accusation, à la fois le baiser de la fraternité et une condamnation à sept années d'emprisonnement : toutes ses déclarations à la presse espagnole font état de son soutien à cause basque. Pourquoi, alors la discuter ? Par égard pour le pays voisin. Le tribunal a promis de prononcer son jugement dans les quatre ou cinq prochains jours. Diplomatiquement, encore, il se donne généralement près de deux semaines de réflexion.

PHILIPPE BOGGO.

MÉDECINE

Epidémie exceptionnellement forte en France

Plus de deux millions de personnes ont déjà été touchées par la grippe

La France est frappée de plein fouet par une épidémie de grippe exceptionnellement forte. Selon le réseau national des cinq cents médecins généralistes sentinelles, dont les données sont collectées semaine après semaine par l'unité 263 de l'INSERM, 600 000 cas de syndromes grippaux - associant le plus souvent une montée brutale de la fièvre, celle-ci dépassant en général 40 degrés, des douleurs musculaires et des difficultés respiratoires - ont été observés lors de la semaine du 28 novembre au 4 décembre. La semaine suivante, 1,1 million de cas ont été recensés. Au total, depuis le début novembre, 2,1 millions de personnes ont été touchées par la grippe. La moyenne nationale est passée ainsi, en l'espace d'une semaine, de 12,7 cas à 23,3 cas pour mille habitants.

Cette épidémie n'est pas comparable à celle des années précédentes. Elle est apparue la première semaine de novembre, soit six à treize semaines plus tôt que d'habitude. Il s'agit, en outre, d'une véritable poussée épidémique, le nombre de cas observés lors de la première semaine de décembre étant déjà supérieur à la poussée maximale observée au cours de ces dernières années.

Les informations communiquées le 9 décembre par l'INSERM montrent que l'épidémie a débuté par le nord de la France et qu'elle s'est ensuite

étendue vers la Bourgogne et la Bretagne. La région Ile-de-France n'a été véritablement affectée par le virus qu'à partir du 5 décembre. A l'heure actuelle, seul le Limousin semble encore pouvoir échapper à l'épidémie.

Les virus responsables sont deux virus grippaux de type A (H3N2 et H1N1), des virus respiratoires syncytiaux (VRS) et des virus para-influenzae 3. Les virus de type A sont ceux qui ont sévi lors des cinq dernières années.

Les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans sont les moins affectées par l'épidémie, grâce à leur plus grande « mémoire » immunitaire et au fait qu'elles ont davantage tendance à se faire vacciner.

Cette poussée épidémique, que l'INSERM qualifie de « plus précoce » et de « plus violente » que les années précédentes, aura des conséquences économiques sans doute importantes, ne serait-ce que par le grand nombre d'arrêts-maladie qu'elle provoque (on estime à 5,8 jours la durée moyenne des arrêts-maladie causés par un syndrome grippal). En 1985, l'épidémie de grippe avait été d'intensité moyenne. Son coût médical avait été d'environ 1 milliard de francs, auquel il fallait ajouter 9,3 milliards de pertes professionnelles et 1,7 milliard d'indemnités journalières.

F. N.

RELIGION

Dans « Témoignage chrétien »

Le Père Paul Valadier souligne les « maladroites » de l'épiscopat français

Dans un éditorial publié par *Témoignage chrétien* (daté 12-18 décembre) et intitulé : « Soresses, SIDA... et si on parlait en connaissance de cause », le Père Paul Valadier, rédacteur en chef de la revue jésuite *Etudes*, examine les récentes déclarations d'évêques français et les réactions qu'elles ont suscitées pour en déduire que « bien des dégâts ont été accomplis dans les esprits ».

« Comment a-t-on pu, en si peu de temps, accumuler tant de maladroites et de faux-pas et provoquer ainsi une campagne anticléricale qui a surpris par sa violence et soulevé la bassesse de ses insinuations ? », s'interroge le jésuite. « L'image de l'Eglise, particulièrement de ses plus hauts responsables, s'est dégradée », constate-t-il, rejetant l'idée que les responsables catholiques « ne se soient pas bien fait entendre » ou que les « récentes affaires » soient « une malencontreuse association de hasards ».

Sur la pilule abortive ou l'usage de préservatifs, le Père Valadier estime qu'« une approbation délicate ne peut être portée que dans la pondération de tous les éléments de la réalité ». On croyait pouvoir parler clair, alors qu'il aurait fallu parler en connaissance de cause ou se taire. Pour lui, « une trop grande précipitation dans la prise de parole relève d'une conception étroite de la morale ».

Le jésuite dénonce, également, « la manque de considération » de l'Eglise par rapport à la société, « liée à l'idée » qu'« elle seule a et dit la vérité ».

Si la conception « discutée » de la hiérarchie catholique sur l'Eglise, la morale et la société devient « dominante dans l'Eglise », « on peut s'attendre à d'autres déconvenues », ajoute-t-il.

● Basques condamnés à Paris. — La section chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, vendredi 9 décembre, onze Basques français, inculpés pour la plupart d'association de malfaiteurs (le Monde du 17 novembre), à des peines allant de deux mois à cinq ans de prison. Ils étaient accusés d'avoir aidé dans ses activités en France un Basque espagnol, membre présumé de l'ETA militaire, José-Mania Arregui Erosarbe, actuellement en fuite, qui a été condamné par défaut à dix ans d'emprisonnement.

● Albert Maitret interpellé par les douanes françaises. — Albert Maitret, qui avait survolé les Champs-Élysées à Paris le 13 octobre dernier, a été interpellé, mercredi 7 décembre, dans un train rapide Bruxelles-Paris par des fonctionnaires des douanes. Porteur d'une somme de 78 000 francs en liquide et de reçus pour des sommes d'un montant total de 170 000 francs déposées en soit à la banque Lambert de Bruxelles, il s'est vu notifier une inculpation d'infraction à la législation sur les changes.

● Neuf skinheads interpellés à Brest. — La police a interpellé cette semaine à Brest neuf skinheads, dont six mineurs. Des lycéens, à l'exception d'un seul, âgés de quatorze à dix-neuf ans. Deux d'entre eux ont été accusés. Le leur est reproché d'avoir agressé, le 4 décembre, un marin originaire de la Réunion, d'avoir commis diverses attaques contre des homosexuels, des dégradations de véhicules, un incendie volontaire dans des locaux industriels désaffectés et d'avoir provoqué 20 000 francs de dégâts à l'intérieur d'un autorail. — (Corresp.)

Société

JUSTICE

L'affaire de la succession de Canson

Une ancienne collaboratrice de M^e Paul Lombard est inculpée

Après l'inculpation, vendredi 9 décembre, d'une avocate marseillaise, M^e Marie-France Pestel-Debord, dans l'affaire de la succession de Canson, on s'attend, à Toulon, à une prochaine convocation par le juge d'instruction de M^e Paul Lombard, dont l'inculpation était jusqu'à il y a un an la collaboratrice. Réagissant à la découverte par le magistrat instructeur d'une lettre embarrassante pour le Musée du Louvre (le Monde du 10 décembre), le ministre de la culture a affirmé dans un communiqué que l'achat du tableau de Murillo provenant de l'héritage détourné s'est fait « en toute bonne foi ».

Agée de quarante-cinq ans, inscrite au barreau de Marseille et ayant prêté serment le 6 janvier 1970, M^e Pestel-Debord a été inculpée par le juge Jean-Pierre Bernard de complicité de faux en écritures privées et de complicité de vol. Elle a été laissée à placer sous scellés dans ce dossier, M^e Joëlle Pestel, ancienne tenancière de bar reconvertie dans le commerce d'art, et M^e Robert Boissacot, avocat toulonnais fortuné, qui eux sont écroués.

Le premier chef d'inculpation consistant de faux en écritures privées — semble correspondre à la saisie d'une machine à écrire que M^e Pestel-Debord aurait prêtée à M^e Pestel. Or, selon les expertises, elle servit à taper de fausses attestations de propriété sous forme d'un inventaire de tableaux et d'objets appartenant en réalité à Suzanne de Canson. Quant à la complicité de vol, elle résulterait de faits nouveaux recueillis, en début de semaine, par le juge à Genève, M. Bernard A., en chef, résumés à placer sous scellés en l'extremis l'un des tableaux de l'héritage détourné, le *Portrait de marquis de Brunoy*, de Maurice Quentin de La Tour, alors qu'il allait être envoyé aux Etats-Unis.

A l'origine de cette transaction, un avocat suisse, M^e Olivier Weber-Cafilich, qui fut, après son confrère genevois Enrico Mondini, le conseil de M^e Pestel. Il devait confirmer au juge avoir acheté à celle-ci le *Quentin de La Tour* en 1987, mais en précisant lui avoir payé par chèque 40 000 francs suisses et avoir également versé 30 000 francs suisses en liquide à M^e Pestel-

Debord (soit en tout l'équivalent de 250 000 francs français). Il semble que ce témoignage ait motivé le second chef d'inculpation. M^e Weber-Cafilich est connu à Genève pour être amateur d'art autant qu'homme de loi. Auteur notamment d'un ouvrage intitulé *Faux et défauts dans la vente d'objets d'art* (Editions Georg, Librairie de l'université, 1980, Genève), il anime une association pour la création d'un musée d'art moderne à Genève.

Un témoignage contesté

M^e Pestel-Debord conteste formellement ce témoignage : « Je n'ai jamais participé à cette opération », nous a-t-elle déclaré. Ses relations avec M^e Pestel sont la conséquence du choix par celle-ci en 1985 de M^e Paul Lombard, dont elle était, jusqu'à il y a un an, la collaboratrice, comme conseil dans la négociation avec Christie's et la Direction des musées de France pour la vente du *Genitissimo sévillan*, de Murillo, acheté par le Louvre pour 5 millions de francs. Cette situation devrait logiquement entraîner la convocation par le juge de M^e Paul Lombard, M^e Christine Courrégé, défenseur de M^e Pestel-Debord, refusant que celle-ci devienne un bouc émissaire. « Ce que je tiens à préciser, nous a-t-elle déclaré, c'est que ma cliente n'était pas l'avocate de M^e Pestel, mais la collaboratrice de son avocat. » Autrement dit de M^e Lombard.

EDWY PLENEL.

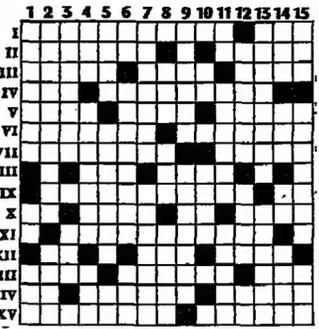
Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4893

HORIZONTALLEMENT

I. Quelqu'un qui est amené à grossir. Occasion d'entrer dans la danse. — II. Un qui souhaite se faire entendre. Cours franco-allemand. — III. Source de faisceaux. A, sans le vouloir, entraîné un drame. Porteur de collier. — IV. Dans une île. Nombreux sont ceux qui les mettent toutes dans le même sac. — V. Furent convoités par certains malandrins. Se faisait prendre en main par des gens qui n'avaient pas que de bonnes intentions. Qui s'y frotte s'y pique. — VI. Qui s'attendre certes pas la mélancolie. Se suivait mais ne se ressemblait pas. — VII. Frappée fort. De l'eau douce. — VIII. Épinglé ou



Épinglés ou — IX. Résultat d'une chute. Peut être à l'origine d'une bonne leçon. — X. Suscite l'admiration. Connaît de très hautes températures. Pour celui qui juge utile d'en rajouter. Tra-vaillé pour nous. — XI. Ne pousse évidemment pas à être sobre. — XII. Pas passé inaperçu. Possessif. Sans dessous dessus. — XIII. Donna naissance à des jumeaux. Se fait généralement entendre. Fait preuve d'une grande dureté. — XIV. Conjonction. Incite souvent à passer l'éponge. Peut faire mourir sans perdre la vie. — XV. Vécut longtemps pour son époque. Mis à l'ouvrage.

VERTICALEMENT

1. On n'est pas rare que l'on batte de l'aile. Fait des débuts fort remarqués. Utilisé pour verser. 2. Susceptibles de connaître régulièrement des périodes de crise. Stoppe une évolution. — 3. Une femme qui « court ». Signale une faute. — 4. Est donc à l'origine d'un enlèvement. Avec elle, mieux valait faire la sourde oreille. Exait fait pour le combat. — 5. Est proche du Sancerrois. Est pondus assez rapidement. A une longueur de quatre-vingts bornes. — 6. Conjonction. Avait une langue de vipère. Apporte des nouvelles. — 7. Qui ne manque donc pas d'affection. Un homme auquel on

tend la main. — 8. Mot d'usage « commun ». Son retour est attendu. Est appelée à se faire dresser. — 9. Qu'on nous a donc fait payer cher. Empêche d'aller de l'avant. — 10. Conjonction. Dénude les points forts et les points faibles. — 11. Préposition. D'elle, certains en ont pardessus la tête, d'autres plein le dos. Avec nous depuis le début. — 12. Tombe de haut. Il y en a plus d'un sous les yeux de celui qui passe au crible. Conjonction. — 13. Tels que furent Louis Hémond et Victor Ségalen. Met en mauvais état. — 14. A tendance à se répéter. Est visible en trois pays. Est présent à des cours de maths. Tombe régulièrement. — 15. Devise. Est très empoussiérée. Précise une désignation.

Solution du problème n° 4892

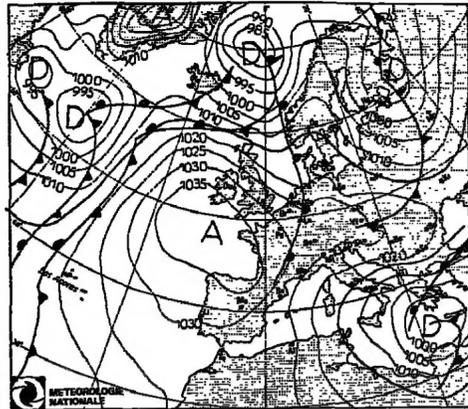
Horizontalement
I. Crevasse. — II. Lacets. Du. — III. Osé. Tété. — IV. Cordier. — V. Hiver. As. — VI. Ere. Aviné. — VII. Lin. Toc. — VIII. Ere. Bu. — IX. Pl. Asti. — X. Isar. Cori. — XI. Séide. Née.

Verticalement
1. Cloches. Pis. — 2. Rasoir. Vise. — 3. Ecrouillé. At. — 4. Vê. I. Dé. Isard. — 5. Attraint. — 6. Lise. Ere. — 7. Trait. Ion. — 8. Ode. Snob. Ré. — 9. Nues. Ecurie.

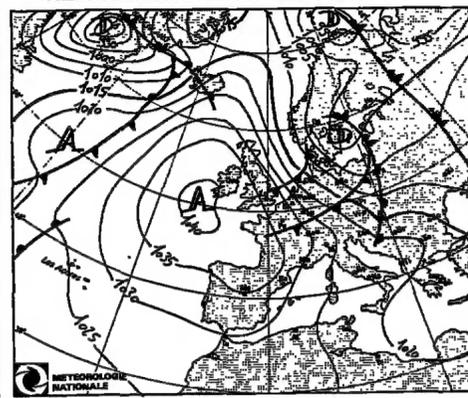
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

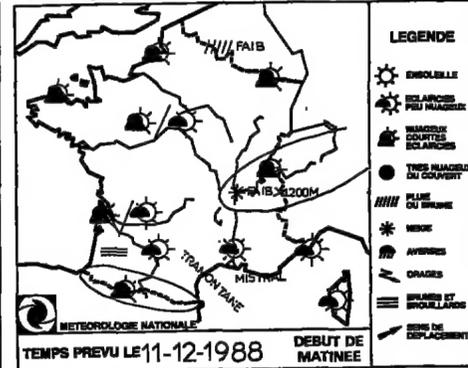
SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE À 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 décembre à 0 heure et le dimanche 11 décembre à minuit. Le puissant anticyclone centré près de nos côtes atlantiques continuera à diriger sur le pays un flux de nord à nord-ouest. Ainsi, des perturbations, bien alignées en air doux, après avoir contourner l'anticyclone par le nord, viendront affecter nos régions. Mais dimanche sera une journée de répit. Il y aura certes encore des nuages mais peu de précipitations. Clés températures, c'est le dimanche qui prédominera. Au lever du jour, il fera généralement entre 3 et 7 degrés. Il fera plus frais dans le Sud-Est, avec des températures parfois négatives dans l'intérieur. Dans l'après-midi, on aura de 8 à 13 degrés du nord au sud du pays.



| TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé | | la 9-12-1988 à 6 heures TU et la 10-12-1988 à 6 heures TU | |
|---|---------|---|---------|
| FRANCE | | | |
| ALGER | 14 0 D | 11 6 D | 10 6 D |
| BARCELONE | 10 5 P | 9 7 C | 9 7 C |
| BELGRADE | 12 6 N | 10 9 P | 10 9 P |
| BOMBAY | 9 8 C | 13 9 P | 13 9 P |
| BREST | 12 10 P | 10 9 P | 10 9 P |
| CAEN | 11 8 C | 14 7 P | 14 7 P |
| CLERMONT-FERRAND | 9 8 P | 30 20 D | 30 20 D |
| COLOGNE | 6 5 P | 13 6 D | 13 6 D |
| DUNKERQUE | 4 2 D | 3 4 P | 3 4 P |
| GENÈVE | 9 7 C | 5 2 C | 5 2 C |
| LILLE | 7 7 P | 9 8 P | 9 8 P |
| LONDRES | 4 4 P | 27 15 D | 27 15 D |
| LYON | 11 3 D | 4 3 B | 4 3 B |
| MARSEILLE | 7 6 P | 23 20 D | 23 20 D |
| NANCY | 6 4 D | 25 8 D | 25 8 D |
| NANTES | 5 4 D | 13 10 N | 13 10 N |
| NICE | 12 6 P | 1 1 | 1 1 |
| PARIS-MONTREUIL | 12 10 C | 13 10 N | 13 10 N |
| PARIS-MONTROUGE | 11 4 N | 16 13 D | 16 13 D |
| PERPIGNAN | 12 6 P | 9 8 P | 9 8 P |
| RENNES | 8 6 P | 20 11 C | 20 11 C |
| STRASBOURG | 4 4 P | 13 6 D | 13 6 D |
| TOULON | 11 6 D | 13 7 C | 13 7 C |
| TOURNAI | 11 6 D | 10 6 D | 10 6 D |
| TOULOUSE | 9 7 C | 7 6 P | 7 6 P |
| VIENNE | 12 3 D | 12 3 D | 12 3 D |
| MADRID | 12 3 D | 12 3 D | 12 3 D |
| MARRAKECH | 21 6 D | 21 6 D | 21 6 D |
| MEXICO | 25 9 P | 25 9 P | 25 9 P |
| MILAN | 8 3 D | 8 3 D | 8 3 D |
| MONTREAL | -2 16 D | -2 16 D | -2 16 D |
| MOSCOU | 0 3 * | 0 3 * | 0 3 * |
| NAGASAKI | 24 18 C | 24 18 C | 24 18 C |
| NEW-YORK | 10 1 D | 10 1 D | 10 1 D |
| OSLO | 4 8 C | 4 8 C | 4 8 C |
| PALMA-DE-MAJORQUE | 15 10 N | 15 10 N | 15 10 N |
| PEKIN | 3 3 D | 3 3 D | 3 3 D |
| SINGAPOUR | 31 24 D | 31 24 D | 31 24 D |
| ROME | 11 7 D | 11 7 D | 11 7 D |
| STOCKHOLM | 0 8 D | 0 8 D | 0 8 D |
| SYDNEY | 34 21 C | 34 21 C | 34 21 C |
| TOKYO | 16 9 N | 16 9 N | 16 9 N |
| TUNIS | 12 8 A | 12 8 A | 12 8 A |
| YOKOHAMA | 2 1 D | 2 1 D | 2 1 D |
| VIENNE | 6 1 D | 6 1 D | 6 1 D |
| VIENNE | 4 3 C | 4 3 C | 4 3 C |

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Décès

— Dierx a rappelé à Lun, le 8 décembre 1988, en la fête de l'Immaculée Conception.

Michel ANQUEZ, ingénieur général du génie rural et des eaux et forêts.

à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de **Mario-Thérèse Anquez**, son épouse, **Dominique et Marie-Chantal Anquez**, **Louis et Marie-José Anquez**, **Bernard et Béatrice Anquez**, **Benoît et Marinette Anquez**, **Bruno Anquez**, ses enfants, **Dominique**, **Christelle**, **Marthine**, **Laura**, **Jérémie**, **Martin**, **Dominique** et **Agathe**, ses petits-enfants, **Louise Anquez**, Des familles **Philippe Anquez**, **Jacques Anquez**, **Bruno Pascal**, **Jacques Chancel**, **Michel Labonnie**, **Jean Hertz**, **Claude Pelletier**, sa sœur, ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants.

La messe de communion sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, 2, rue Palatine, Paris-6^e, le lundi 12 décembre, à 11 heures.

Il reposera auprès de sa fille.

Blasphème

L'inhumation aura lieu à La Motte-en-Bauges (Savoie) après une seconde cérémonie religieuse célébrée, le mardi 13 décembre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^e Louis Charpentier, son épouse, M. et M^e Jean Charpentier, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^e Guy Charpentier et leurs enfants, M. et M^e Alain Charpentier et leurs enfants, M^e veuve Michel Feillon, ses enfants, Et sa petite-fille.

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHARPENTIER, survenu le 8 décembre 1988, muni des sacrements de l'Église, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu, le lundi 12 décembre, à 15 h 30, à l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Paul F. Ferriol, M. et M^e Patrick Reumaux et leurs enfants, **Elisandre** et **David**, M. Jean-François Ferriol, M. et M^e Philippe Descorps,

ont la douleur d'annoncer la mort de

Jeanne FERRIOL, née Meilla,

survenue en son domicile, le 8 décembre 1988, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'une longue maladie.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Amoussion, Paris-16^e, le lundi 12 décembre, à 13 h 45.

La levée de corps se fera à l'Abbaye de Canson, 223, avenue de Grasse, le mercredi 14 décembre, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Abbaye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, avenue Henri-Martin, 75116 Paris, 84, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Remerciements

— Catherine Bady et ses enfants **Laura**, **Anna**, **Guillaume** et **Jean-Baptiste**, M. et M^e Pierre Bady, Marie-Pierre et Yves Trops et leurs enfants, **Valérie** et **Nicolas**, Le docteur et M^e Jacques Bady et leur fille **Charline**, Isabelle Bady et ses enfants, **Benjamin** et **Clément**, M^e veuve **Saint-Cruz**, M^e Yvonne Bady, M^e veuve **Daniel Gillet**, remercient sincèrement ceux qui partagent leur grande douleur lors du décès de leur très aimé

Jean-François Bady, docteur en droit, conseiller du tribunal administratif, conseiller de justice.

survenu subitement le 1^{er} décembre 1988, à Joux, dans sa quarantième année.

24, avenue de Mirémond, 33200 Caudéran-Bordeaux, Matzen, 64240 Ur.

(Publicité)

3-4 AGE Résidences locatives région parisienne sud

Pour information et documentation **MINITEL 3614** code institt * A.T.V.E.

— Monique, Rodolphe et Béatrice Sebbaï, Pierre et Nicole Sebbaï, Jean Sebbaï, Lise Sebbaï, ses enfants, ses petits-enfants, **Germaine Aitai**, sa sœur, ont l'immeuble chagrin de faire part du décès de

docteur Fernand SEBBAÏ, docteur en chirurgie dentaire, officier des Palmes académiques, docteur en science odontologique, professeur à la faculté de chirurgie dentaire de l'université Paris-VII, à 13 h 45.

survenu le 8 décembre 1988. Les obsèques auront lieu le lundi 12 décembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse. Réunion porte principale.

106, avenue de la République, 75011 Paris.

Anniversaires

— Le conseil d'administration, La direction générale Et l'ensemble des collaborateurs de la Société de développement régional de Normandie,

très sensibles aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur président-directeur général,

M. Pierre POINSIGNON, vous expriment leurs sincères remerciements.

— Le 12 décembre 1942, à Paris, était fêté par les Allemands

Sloana SCHAUZEZ, FTP-MOI,

né le 2 février 1914, à Czarnowitz (Roumanie).

Nous pensons très fort à lui. Hans Sauber, son épouse, Mariana Sauber, sa fille, Antoine Benest, son petit-fils.

— Il y a un an, **Colette TAMBURINI** nous quitte. Ce ceux qui l'ont connue et sincère son souvenir.

la réclusion criminelle
Thimalon

la justice diplomatique

مكتبة من الأصل

هكذا من الأصل

Chronologie

ÉTRANGER

1^{er}. - **IRAN-IRAK**: Les ministres des affaires étrangères irakien et iranien repréentent à Genève, sous l'égide de l'ONU, des pourparlers de paix, qui s'achèvent le 11 sans succès. Seul un accord est conclu sur le rapatriement des prisonniers malades et blessés, mais il n'est pas correctement appliqué (1^{er}, 2, 3, 5, 8, 10, 16, 26 et 29).

1^{er}. - **ISRAËL**: Les élections législatives sont marquées par un progrès des partis religieux, qui remportent 18 (+ 6) des 120 sièges de la Knesset, et par une stagnation des deux grands partis qui participent depuis 1984 au gouvernement d'union nationale: le Likoud (droite) de M. Itzhak Shamir obtient 40 sièges (- 1), et le parti travailliste de M. Shimon Pérès, M. Shamir, chargé de la 14^e part du gouvernement, engage de laborieuses consultations, tandis que, dans les territoires occupés, des affrontements quasi quotidiens continuent d'opposer l'armée à des Palestiniens (du 1^{er} au 9, 11, 15, 16, 17, 23, 24, 27-28 et 30/XI, 2/XII).

3. - **ALGÉRIE**: Lors du référendum proposant des amendements constitutionnels qui instituent la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, le « oui » recueille 92,27 %, avec un taux de participation de 83,08 %. C'est aussi un vote de confiance à l'égard du président Chadli et une approbation de son programme de réformes. M. Kasdi Merbah, nommé le 5 premier ministre, forme le 9 un gouvernement largement renouvelé. Les 27 et 28, le sixième congrès du FLN entérine un deuxième volet de réformes politiques, prévoyant une séparation du parti et de l'Etat, ainsi qu'une révision des statuts du parti. M. Chadli est désigné pour être le candidat unique à l'élection présidentielle du 22 décembre (du 2 au 8, 11, 13-14, 15, 18, 19, 22 et du 25 au 30).

3. - **ÉTATS-UNIS**: M. Robert Maxwell, patron de presse britannique, réussit son OPA sur l'éditeur américain Macmillan après une longue bataille boursière (4, 5 et 6-7).

3. - **MALDIVES**: Une tentative de coup d'Etat échoue, après l'intervention de troupes indiennes appelées par les autorités maldiviennes (du 4 au 8).

3-4. - **FRANCE-RFA**: Le cinquante-deuxième sommet franco-allemand, réuni à Bonn, décide la création, le 1^{er} janvier 1990, d'une chaîne de télévision culturelle commune, à laquelle pourront s'associer d'autres pays européens (du 4 au 7).

4. - **AFGHANISTAN**: Moscou annonce la suspension du retrait des troupes soviétiques et l'envoi d'une « relève » dotée d'armes plus perfectionnées afin d'obliger Washington à faire pression sur la résistance afghane pour qu'elle accepte de négocier (du 2 au 7, du 11 au 15, du 18 au 23 et du 29/XI au 2/XII).

7. - **GRÈCE**: La tension politique s'aggrave après la fuite à l'étranger du banquier Georges Koskotas, responsable d'un énorme scandale financier auquel seraient mêlés des membres du gouvernement et des dirigeants du Parti socialiste (2, 5, 9, 13-14, 17, 18 et 25/XI, 1^{er} et 2/XII).

7-8. - **CAMBODGE**: La troisième rencontre en France entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, chef du gouvernement vietnamien, qui a lieu à Fère-en-Tardenois, près de Paris, ne permet aucun progrès vers un accord politique entre Khmers (du 5 au 10 et 29).

8. - **ÉTATS-UNIS**: M. Georges Bush remporte l'élection présidentielle avec 54 % des voix, contre 46 % à M. Michael Dukakis. A l'inverse, le Parti démocrate conforte sa majorité au Congrès, avec 262 des 435 sièges à la Chambre des représentants et 55 des 100 sièges au Sénat. Dès le 9, M. Bush désigne M. James Baker, son directeur de campagne, pour être en janvier le nouveau secrétaire d'Etat, avant de nommer, les jours suivants, la plupart des principaux responsables de la future administration. Il rencontre, le 15, M. Helmut Kohl et, le 17, M^{me} Margaret Thatcher, venus faire leurs adieux au président Reagan (du 3 au 5, du 8 au 11, 17, 19 et du 22 au 25).

9. - **RFA**: Daimler-Benz acquiert 30 % du capital du constructeur aéronautique MBB, partenaire ouest-allemand du consortium européen Airbus Industrie. Le gouvernement, qui a proposé cette restructuration, s'est engagé à supporter les ris-

Novembre 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

ainsi qu'en Géorgie, ces Républiques craignent une limitation de leur souveraineté. A partir du 19, l'effervescence nationaliste reprend aussi, à propos du Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan et en Arménie: des affrontements inter-ethniques font officiellement vingt-huit morts, en particulier le 24 à Kirovabad (Azerbaïdjan) où des Arméniens sont massacrés par des Azéris, avant de provoquer l'exode de milliers de réfugiés. Les amendements à la Constitution, qui visent à démocratiser les procédures électorales tout en instituant une présidence de l'Etat aux pouvoirs étendus, sont approuvés le 28 par le comité central et votés le 1^{er} décembre, après quelques modifications, par le présidium du Soviet suprême, tandis que M. Gorbatchev promet un prochain élargissement des droits des Républiques fédérées (3, 6-7, du 13/XI au 3 et 6/XII).

17. - **FINANCES MONDIALES**: De très fortes interventions des banques centrales de douze pays permettent d'interrompre la chute du dollar, tombé à 121 yens, 1,71 DM et 5,87 F. Après l'élection de M. Bush, les marchés financiers mettent en doute sa capacité de réduire sensiblement le déficit budgétaire américain, qui a atteint 15,5 milliards de dollars pour l'exercice 1988 achevé le 30 septembre (3, 6-7 et du 10 au 30).

17-19. - **FRANCE-HONGRIE**: M. Karoly Grosz, secrétaire général du PC hongrois, se rend en visite officielle en France (10 et du 17 au 21).

19. - **YOUGO-SLAVIE**: Plus d'un million de Serbes se rassemblent à Belgrade pour soutenir la minorité serbe du Kosovo, alors que, dans cette province autonome de la République de Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais, des manifestations nationalistes réunissent, du 17 au 21, des dizaines de milliers d'Albanais (4, 17, 19 et du 23, 25, 27-28 et 29).

20. - **ARGENTINE**: Mort de Christina Onassis, héritière du célèbre armateur grec Aristote Onassis (22 et 24).

21. - **CANADA**: Aux élections législatives, le Parti conservateur de M. Brian Mulroney, premier ministre depuis 1984, remporte 170 des 295 sièges de la Chambre des communes. L'accord de libre-échange avec les États-Unis, qui était au cœur du débat électoral, obtient une large approbation (5, 11, 13-14 et du 18 au 24).

23. - **AFRIQUE DU SUD**: Le président Botha décide de gracier les « six de Sharpeville », tous les recours judiciaires ayant été épuisés après le sursis à exécution obtenu le 17 mars. D'autre part, le gouvernement annonce, le 24, que Nelson Mandela, soigné pour tuberculose dans une clinique privée depuis la fin août, ne retournera pas en prison après sa convalescence (25 et 26).

FRANCE

1^{er}. - Michel Platini remplace au poste de sélectionneur de l'équipe de France de football Henri Michel, après une série de mauvais résultats (3, 4, 5, 8, 19, 22 et 26).

2. - Une offre publique d'achat sur le capital d'Épéda-Bertrand-Faure est déposée, avec le soutien des dirigeants de la firme et des constructeurs automobiles, pour contre l'offre publique d'échange lancée le 30 septembre par Valeo (4, 5, 8 et 9).

3. - M. Claude Evia rend public le plan gouvernemental de lutte contre le SIDA, qui prévoit une augmentation des crédits consacrés à la recherche et à l'éducation pour la santé. Il lance, le 18, une campagne de publicité pour l'utilisation des préservatifs (2, 4, 5, 8, 11, du 15 au 19 et du 22 au 25/XI, 1^{er}, 2 et 3/XII).

4. - M. François Mitterrand appelle, dans une allocution télévisée, à participer et à voter « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie (5 et 6-7).

5. - Mort de Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, dans un accident de voiture (6-7, 11 et 24).

6. - Au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, le « oui » l'emporte avec 79,99 % des suffrages exprimés, mais l'abstention atteint un niveau record de 63,1 % et les votes blancs ou nuls s'élevaient à 4,36 % des inscrits. En Nouvelle-Calédonie, où le « oui » recueille 57 % avec une participation de 63,24 %, le « non » est majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes caldoches. En application de cette loi référendaire, cinquante et un indépendantistes canaques sont libérés le 17, dont les vingt-six Mélanésiens impliqués dans l'affaire d'Ouvéa et détenus à Paris, ce qui suscite des protestations à droite (du 3 au 14, 16 et du 19 au 29).

7. - Neuf ouvriers sont tués en gare d'Any (Marne) par l'express Luxembourg-Paris qui percute, après avoir été mal aiguillé, leur draineuse, garée sur une voie de service. Deux agents de la SNCF sont inculpés le 9 d'homicides par imprudence (du 8 au 11).

7. - M. Georges Pèberou affirme que son offensive sur la Société générale n'est « ni politique ni hostile », alors que les milieux financiers considèrent qu'elle a le soutien de M. Bérégovoy, favorable à la modification des « noyaux durs » dans le capital des privatisées. M. Pèberou annonce la 25 qu'il contrôle plus de 10 % de la Société générale (du 2 au 9, 12, 13-14 et à partir du 17).

8. - Des concessions du gouvernement permettent de débloquent les négociations salariales dans la fonction publique. Mais cet accord, signé le 17 par cinq fédérations de fonctionnaires, mais pas par la CGT ni par la CGC, est sans effet sur les conflits catégoriels qui se multiplient dans le secteur public. Aux FTT en particulier, les grèves d'employés des centres de tri et de chauffeurs de camions postaux se succèdent pendant tout le mois, perturbant gravement l'acheminement du courrier et provoquant de vives protestations des usagers (à partir du 2).

9. - La cérémonie de transfert au Panthéon des cendres de Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe, est présidée par M. François Mitterrand, en présence de chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE (du 8 au 14).

10. - Le Sénat adopte le projet de loi sur l'audiovisuel, après l'avoir si profondément remanié que les socialistes votent contre (du 8 au 12, 22 et 23).

11. - Le prince Charles, en visite officielle en France depuis le 7, participe avec M. Mitterrand à l'arc de triomphe de l'Étoile aux cérémonies du sixante-dixième anniversaire de l'Armistice (6-7 et du 9 au 14).

12-13. - La convention nationale du PS, à Epinay, et la conférence nationale du PCF, à Nanterre, sont toutes deux consacrées à la préparation des élections municipales de mars 1989. Alors que les communistes demandent la reconduction des accords de 1983, les socialistes veulent tenir compte de l'évolution des rapports de forces entre les deux partis (5, 9, 10, du 12 au 19, 23, 29 et 30).

17. - M. Michel Rocard, interrogé dans le *Nouvel Observateur* sur les revendications sociales, déclare que le gouvernement ne peut pas « distribuer de pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie », annonçant la poursuite de « l'effort (...) pendant une quinzaine de mois encore » (17 et 18).

17. - M. Raymond Barre, présentant la Convention libérale européenne et sociale qu'il a créée, distingue le « socialisme démocratique » du « libéralisme social » dont il se réclame (9, 10, 18 et 19).

18. - M. Gilles Bouloque, juge d'instruction à Paris, est inculpé de violation du secret de l'instruction, sur plainte d'un des inculpés pour les attentats terroristes de septembre 1986 à Paris. L'opposition s'indigne et attaque avec virulence, le 23, à l'Assemblée nationale, M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, qui affirme avoir tout ignoré de cette inculpation (du 20 au 26).

18. - Un accord est conclu entre les groupes de presse Le Monde, Amapry et Hachette pour la constitution d'un pôle industriel d'impression (20-21).

19. - Le projet de budget pour 1989 est adopté en première lecture à l'Assemblée nationale grâce à l'abstention du PCF. Le gouvernement a pu faire voter les crédits des différents ministères en s'appuyant alternativement sur les centristes et sur les communistes (du 4 au 22).

19-20. - Le congrès du MRG, réuni à Versailles, élit à la présidence du parti M. Yvon Collin et M. Emile Zuccarelli pour lui succéder dans un an (20-21 et 22).

21. - Le groupe nationaliste Pêcheur annonce une double opération: la construction, en coopération avec EDF, d'une gigantesque usine d'aluminium à Dunkerque et l'achat aux États-Unis d'American National Can, qui lui fait devenir le numéro un mondial de l'emballage (du 22 au 26).

24. - Le RPR accepte de laisser à l'UDF la tête d'une éventuelle liste commune pour les élections européennes de juin 1989. Au sein de l'UDF, des centristes se montrent partisans d'une liste autonome (10, 11, 16, 24, 26 et 29/XI, 3/XII).

25. - Le Conseil constitutionnel achève l'examen du contentieux des législatives des 5 et 12 juin: les élections de sept députés ont été annulées (10, 25 et 27-28).

25. - Le projet de loi renforçant la lutte contre la fraude électorale est voté à l'unanimité en première lecture par les députés. M. Pierre Joxe a refusé l'examen d'un amendement du PS, relatif aux élections municipales de Marseille. Déposé par M. Michel Pèze, tête de liste désigné par le PS pour ces municipales, cet amendement aurait défavorisé M. Robert Vigoroux, maire sortant PS, qui refuse de retirer sa candidature (9, 12, du 15 au 28 et 30).

25. - A l'issue du quarante et unième congrès confédéral de la CFDT, réuni depuis le 22 à Strasbourg, M. Edmond Mairet renonce au secrétariat général qu'il occupait depuis 1971, au profit de M. Jean Kaspar (6-7, 19 et du 23 au 28/XI, 2/XII).

25. - M. Philippe Jaffré succède à la tête du Crédit agricole à M. Bernard Auberger, démis de ses fonctions, le 8, par le conseil d'administration (8, 10, 12, 18, 19 et 26).

26. - M. François Léotard, devant le conseil national du Parti républicain qui l'élit président, dénonce les « comportements de classe » et propose un « libéralisme populaire » (27-28 et 29).

27. - M. Charles Pasqua, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, propose l'organisation de « primaires » au sein de la droite pour la prochaine élection présidentielle (29 et 30/XI, 1^{er}/XII).

28. - Le trafic du RER à Paris est interrompu sur les lignes A et B à la suite d'une grève dans les ateliers d'entretien, lancée depuis le 14 par la CGT. Tandis que les perturbations s'étendent au métro et aux autobus, M. Delebarre dénonce un « changement inacceptable » et demande l'aide de camions militaires. Le 30, à l'Assemblée nationale, M. Rocard accuse le PCF de chercher à « envahir » l'agitation sociale à des fins politiques, avant de définir les principes d'action du gouvernement: « Responsabilité, dialogue et fermeté » (à partir du 20).

28. - En octobre, les prix ont augmenté de 0,2 % et le commerce extérieur a été déficitaire de 4 milliards de francs. Les chiffres du chômage ne sont pas publiés en raison des perturbations dans le courrier (19, 24 et 30/XI, 2/XII).

30. - La loi instituant le revenu minimum d'insertion (RMI) est définitivement adoptée par l'Assemblée nationale (du 3 au 7, 11, 12, 17 et 23/XI, 2/XII).

CULTURE

10. - L'Académie française décerne le prix Paul-Morand à Cioran, qui le refuse (12 et 18).

11. - Mort de Jean Mistler, de l'Académie française (13-14).

13. - Mort d'Antal Dorati, chef d'orchestre hongrois (16).

14. - Erik Orsenna, pour *l'Exposition coloniale* (Le Seuil), obtient le prix Goncourt, et René Despreux, pour *Hadriana dans tous mes rêves* (Gallimard), le prix Renaudot (15).

17. - François-Olivier Rousseau, pour la *Gare de Wannee* (Grasset), reçoit le Grand Prix du roman de l'Académie française (19).

21. - Les prix Femina (romans français et étrangers) sont attribués à Alexandre Jardin pour *Le Zèbre* (Gallimard) et à l'Israélien Amos Oz pour *La Boîte noire* (Calmann-Lévy). Les prix Médicis (romans français et étrangers, essai) récompensent Christiane Rochefort pour *La Porte du fond* (Grasset), l'Australien Thomas Bernhard pour *Les Maitres anciens* (Gallimard) et l'Italien Giovanni Macchia pour *Paris en ruines* (Flammarion) (22 et 23).

21. - Le corps de Pauline Lafont est retrouvé dans les Cévennes lozériennes. La jeune actrice serait morte des suites d'une chute accidentelle le jour de sa disparition, le 11 août (23).

24. - L'helléniste Jacqueline de Romilly et l'océanographe Jacques-Yves Cousteau sont élus à l'Académie française (26).

26. - Lors d'un concert en hommage à Olivier Messiaen pour son quatre-vingtième anniversaire, l'Ensemble intercontemporain dirigé par Pierre Boulez interprète en création mondiale *Un vitrail et des oiseaux* au Théâtre des Champs-Élysées (29).

28. - *Acrobates et jeune arlequin*, gouache peinte en 1905 par Picasso, atteint à Londres l'enchère de 227 millions de francs, qui est un record pour une œuvre du vingtième siècle. Elle est achetée par Mitsukoshi, une chaîne japonaise de grands magasins (9, 16, 17 et 30).

29. - Bernard-Henri Lévy, pour *Les Derniers Jours de Charles Baudelaire* (Grasset), obtient le prix Interallié (30).

COMMERCE INTERNATIONAL

Après l'échec des négociations de Montréal

L'Europe se console d'être restée soudée

Après l'échec des négociations du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) sur les questions agricoles, vendredi 9 décembre, M. Clayton Yeutter, chef de la délégation américaine, a admis qu'une reprise de la « guerre des subventions » était possible, tant les États-Unis et la CEE ont affiché sur ce terrain des positions divergentes. M. Yeutter a ajouté qu'il n'avait nullement « mauvaise conscience », à propos de l'échec de Montréal, précisant que selon lui, « la position était beaucoup trop grande » à la fin de la conférence.

En France, si les responsables agricoles ont regretté l'échec, ils se sont, en revanche, félicités de la cohésion dont la CEE a fait preuve tout au long des discussions, même si la RFA a un moment montré « une petite faiblesse » pour les positions américaines, avant d'être rattachée à l'ordre communautaire. M. Jean Nestor, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, M. Henri Nallet a ainsi estimé que la CEE ne portait pas la responsabilité de l'échec des négociations sur les questions agricoles.

Ancien conseiller agricole de M. Jacques Delors et nouveau directeur du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), M. Michel Jacquot a estimé que les États-Unis cherchaient à « égarer l'édifice communautaire », même si, selon lui, la réduction des soutiens à l'agriculture était « inscrite dans l'histoire ».

Pour la première fois, l'Europe est apparue soudée sur la scène internationale, a souligné de son côté le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. Raymond Lacombe, tandis que son homologue du Centre national de jeunes agriculteurs (CNJA), M. Henri Journe, précisait : « Les agriculteurs européens étaient tous derrière la CEE : c'est ça la leçon de Montréal. Si l'option zéro (suppression totale des subventions dans les dix ans) avait trouvé un écho auprès des représentants de la CEE, bon nombre d'agriculteurs auraient été licenciés. »

M. Delors veut recoller les morceaux du GATT

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

« On ne peut pas appeler cela un échec ». Visiblement, M. Jacques Delors veut calmer le jeu après la bataille qui s'est déroulée entre la CEE et les États-Unis, à Montréal, au cours de la conférence ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), à propos des subventions agricoles accordées par le budget communautaire et fortement contestées par les Américains (le Monde du 10 décembre). D'autant que le président de la Communauté européenne était interrogé en présence de M. George Shultz, qui conduisait la délégation de Washington pour la traditionnelle rencontre annuelle avec la Commission.

M. Delors s'est montré délibérément prudent, diplomatique oblige, en faisant valoir qu'il a été convenu au Canada que les négociations se poursuivraient jusqu'à la fin avril à Genève au niveau des hauts fonctionnaires. Le président de la Commission n'a guère poursuivi l'analyse en se limitant à rappeler qu'« il était difficile de comparer et d'apprécier les aides octroyées par les grands pays producteurs des produits ou ils ne prenaient jamais la même forme ».

« Tout cela demande du temps, a-t-il poursuivi, et il est normal que chacun défende ses intérêts. » M. Delors a tout de même souligné que le soutien à la politique agricole commune sera réduit de 20 % au terme de la période 1985-1990 et que les États-Unis devaient donc être convaincus de la volonté de la Communauté d'éviter « une guerre commerciale à coups de subventions ».

Le secrétaire d'État américain s'est montré tout aussi diplomate. « Montréal, onze sujets sur quinze ont fait l'objet d'un accord, a-t-il déclaré, mais il est vrai que la question agricole est, sans nul doute, un problème difficile et important. » Également interrogé

sur la « guerre des hormones », entre Bruxelles et Washington, M. Shultz a été cette fois plus direct : « Il n'y a pas de problème de santé en jeu, et, dans ces conditions, la CEE ne peut imposer sa législation. » Au 1^{er} janvier, la réglementation européenne prévoit l'interdiction de la commercialisation des viandes bovines traitées aux hormones, qu'elles soient produites ou importées dans la Communauté. Or la loi américaine permet l'utilisation de substances hormonales pour l'engraissement des bœufs. Les producteurs des États-Unis ne souhaitent pas changer de pratique, ni se priver d'un marché qui représente des exportations d'un montant de 150 millions de dollars par an (viande et abats).

MARCEL SCOTTO.

« Il n'est pas question de renoncer à la PAC » selon M^{me} Edith Cresson

L'échec des négociations du GATT vient de ce que le moment était mal choisi, nous a déclaré, vendredi 9 décembre, M^{me} Edith Cresson, ministre des affaires européennes. « Cette négociation s'est tenue avec une administration qui part, et la nouvelle n'est pas encore en fonction. Une telle situation pose des problèmes maximaux. » M^{me} Cresson a ajouté que l'échec de Montréal, s'il ne marque pas la fin du multilatéralisme, confirme qu'il est menacé. « Cette tendance s'affirme depuis les accords bilatéraux passés ces derniers mois entre les États-Unis et le Canada et les États-Unis et le Japon. »

Le ministre des affaires européennes a en outre indiqué qu'il n'était pas question de « renoncer à la politique agricole commune ». « La CEE n'a pas de complexe à avoir vis-à-vis des États-Unis, qui subventionnent massivement leurs exportations agricoles. »

AÉRONAUTIQUE

Un vice-président de Dassault-Breguet cesse ses fonctions

L'un des quatre vice-présidents du groupe Dassault-Breguet, M. Jacques Estébe, vient de cesser ses fonctions de chargé des affaires industrielles, qui le plaçaient au deuxième rang de la hiérarchie de la société privée.

Officiellement, M. Estébe, soixante-trois ans, quitte le groupe aéronautique, où il œuvrait depuis bientôt quarante ans et où il était devenu un familier de Marcel Dassault, en plein accord avec le fils de celui-ci, Serge, élu à la présidence de la société après la mort de son fondateur. En réalité, il semble qu'un différend ait opposé les deux hommes sur la conduite à tenir en matière de politique sociale et de gestion des effectifs, depuis l'annonce, l'an dernier, d'un plan de redressement de la société.

Le poste de vice-président laissé vacant par M. Estébe n'a pas été pourvu, et il apparaît que le groupe sera animé, outre M. Serge Dassault, par les trois vice-présidents, MM. Claude Edelstein (affaires économiques et techniques), Bruno Revellin-Falcoz (technique, recherche et coopération) et Hugues de l'Estolle (relations internationales).

En même temps que le départ de M. Estébe, deux nominations de directeur général sont intervenues : M. Michel Herchain devient directeur général industriel, chargé de la direction centrale des établissements et de la direction générale des programmes, et M. Jean-Yves Lazard, directeur général de la production. D'autre part, M. Pierre Bergougnan a été confirmé dans ses fonctions de directeur général du personnel et des relations sociales au sein du groupe Dassault-Breguet.

SOCIAL

Les conflits dans les transports et les réactions de M. Michel Rocard

Le trafic du métro et du RER demeure chaotique

Pas de RER pendant le week-end ; un métro presque normal à l'exception des lignes 1 (Vincennes-Neuilly) et 11 (Châtelet-Les Lilas) fermées au trafic ; un service de bus assuré à 95 % ; la situation des transports parisiens était, dans la matinée du 10 décembre, aussi surprenante que la veille, où le RER fonctionnait en service minimum et où le métro connaissait des accès de faiblesse.

Le semaine prochaine devrait connaître des évolutions favorables pour les usagers. Le retour à la normale pourrait être effectif dans les bus et se confirmer dans le RER. La ligne A (Saint-Germain-Marne-la-Vallée) fonctionnera, le 11 et le 12 décembre, toute la journée mais

à la moitié de sa capacité normale ; toutefois, l'interconnexion sera rétablie avec la ligne SNCF Cergy-Nanterre. Sur la ligne B (Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Gare du Nord), la direction de la RATP annonce également un trafic à 50 % sur l'ensemble de la journée, mais sans interconnexion avec la ligne SNCF Gare du Nord-Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. De même, la liaison Bourg-la-Reine-Robinson sera assurée par une navette ferrée.

Si les personnels d'entretien continuent de se croiser les bras, les lignes 1 et 11 demeureront vides de toute rame, la ligne 4 (Orléans-Clignancourt) pourrait s'arrêter

totalemment et la ligne 2 (Nation-Dauphine) fonctionnera à 30 % de sa capacité. La circulation sur les autres lignes devrait être peu perturbée.

À la SNCF, où la CGT a déposé un préavis de grève, du dimanche 11 décembre, à 20 heures, au mercredi 14, à 20 heures, la direction indique que le trafic ferroviaire sera, le 12 décembre, normal sur l'ensemble du réseau, des incertitudes subsistant pour le 13 décembre.

Enfin, à Air France, les grèves tournantes se poursuivent dans les ateliers d'entretien d'Orly, de Roissy et de Toulouse pour obtenir des augmentations de 1 500 F par mois.

Bien que le mouvement, soutenu par la CGT, la CFDT et le SNMSAC (autonome), ne concerne que 30 % environ des effectifs, la direction doit annuler de plus en plus de vols en raison de l'immobilisation d'une dizaine d'appareils. Ainsi, un vol long-courrier a été supprimé, le 10 décembre, deux long-courriers et trois moyen-courriers, le 11 décembre. Le syndicat FO d'Air France proteste contre des incidents provoqués, le 9 décembre, dans ses locaux d'Orly par des militants de la CGT. La direction a convoqué toutes les organisations syndicales pour les mettre en garde contre les agressions physiques dont font l'objet des non-grévistes.

Trente mois pour rénover le service public

(Suite de la première page.)

Le matériel, les équipements ne sont pas seuls en cause, mais aussi la façon dont chaque agent assure le service rendu à la collectivité.

Le problème est si profond et si ancien qu'il a fait pénétrer chez un certain nombre de Français le sentiment qu'on ne peut que désespérer de tout ce qui vient de l'État ou de ses satellites. Les espoirs, que nourrissent durant la guerre les hommes de la Résistance, d'une meilleure maîtrise de l'économie d'un secteur public modeste et performant, de la création d'un contre-modèle face aux États-Unis fait de services collectifs accessibles à tous et relativement bon marché, sont maintenant bien lointains. On en retrouve seulement les échos assourdis dans les querelles idéologiques que se livrent régulièrement partisans et adversaires de la mainmise de l'État sur l'économie.

Mai payés et mal considérés, les agents de l'État ont perdu leur lustre d'antan. Mal servis et parfois maltraités, les Français ont perdu leur foi dans la supériorité de public sur le privé.

Arrivant au pouvoir en 1981, la gauche avait bien senti le problème, mais l'avait probablement mal analysé. Si, pour les « politiques » d'alors, le projet de créer 210 000 emplois était d'abord une façon de faire reculer le chômage, beaucoup de socialistes pensaient sincèrement améliorer la qualité des grands services publics en multipliant les embauches.

L'échec fut patent parce que les administrations ne pouvaient assimiler en deux temps trois mouvements un brusque afflux de prétendants. Il faut beaucoup de temps pour former un bon agent de police, un bon maître ou un bon contrôleur des impôts. Beaucoup de temps et d'expérience. Il y faut surtout un projet d'ensemble clair et précis, exigeant aussi. Tout cela est si vrai, mais fut tellement ignoré, qu'après les forts contingents recrutés en 1981 (50 000) et en 1982 (40 000), le secteur public fut par la suite incapable d'absorber de nouveaux bataillons à la même cadence (12 000 seulement en 1983). Et ce fut un haut fonctionnaire socialiste, alors directeur du budget - M. Jean-Claude Gaudin - qui fit prendre conscience à la gauche au pouvoir que le nombre n'était pas synonyme d'amélioration de la qualité. Ce fut à l'initiative de ce même haut fon-

ctionnaire de gauche que s'amorça un mouvement de décreu : 700 créations d'emplois seulement en 1984, puis 4 200 suppressions en 1985, 7 000 en 1986, 15 000 en 1987, 7 800 en 1988.

On en est là maintenant avec une fonction publique d'un peu plus de deux millions de personnes qui se retrouve à 60 000 agents près au même niveau qu'en 1980.

Quand on a dit que le grand nombre n'était pas la clef d'un renouveau du service public, on n'a pas tout dit. L'idée que les critères de productivité à l'homme dans le secteur privé pouvaient être repris et servir de guide au secteur public fut dans le même temps timidement avancée. On en trouve la trace dans quelques discours de ministères, lors de la présentation du budget de l'État à l'Assemblée nationale. Rien de plus. C'est qu'à partir de 1982-1983, la France se lança dans une aventure sans précédent depuis la fin des années 40 de blocage du pouvoir d'achat des salariés, l'État étant appelé à donner l'exemple de la rigueur au secteur privé.

Une évolution rapide

Cet effort salarial, auquel on a donné des noms divers selon les années et les gouvernements - rigueur ou austerité - aura été la grande aventure du pays depuis six ans. Il aura porté d'indéniables fruits, et d'abord la consolidation de la désinflation, la réduction du déficit des comptes publics et, par contrepartie, l'amélioration de la compétitivité de nos prix à l'étranger. Mais cet effort aura eu pour inconvénient d'éclipser, de brouiller beaucoup d'autres débats essentiels pour le secteur public : celui, notamment, d'une nécessaire amélioration de la productivité, c'est-à-dire la possibilité de faire mieux avec moins d'agents grâce, en particulier, à l'introduction de l'informatique et à une meilleure formation des hommes. En se prolongeant de façon trop frustrante, la rigueur salariale débouche maintenant sur de graves inconvénients : parce qu'ils sont trop mal payés, les scientifiques et les mathématiciens désertent de l'enseignement et se dirigent vers le privé ; on doit actuellement recruter les infirmières à des niveaux de qualification insuffisants, cela pour boucher des trous de plus en plus nombreux.

Il est impossible de dire maintenant où est la cause et où est l'effet de la crise du secteur public. Mais ce qui est sûr, c'est que cette crise se nourrit avant tout d'un sentiment d'insatisfaction de l'opinion publique que d'une rançon à l'égard de salaires, dans l'ensemble trop bas pour donner aux agents de l'État l'impression d'être considérés.

Sous l'effet des grèves, les esprits semblent maintenant évoluer rapidement. L'idée que la rigueur salariale n'est pas une fin en soi et doit être relayée par des perspectives plus entraînantes fait son chemin. En 1961, M. Michel Debré, alors premier ministre, avait écrit une lettre au président du patronat, dans laquelle il indiquait que les augmentations de salaires devaient être accordées en fonction des progrès de la productivité. Cette lettre avait été très mal reçue, notamment par les syndicats qui, sous couvert de non-intervention du gouvernement dans la détermination des rémunérations privées, trouvaient que le principe était beaucoup trop sévère et limitait par trop l'amélioration du pouvoir d'achat.

C'est pourtant M. Debré qui avait raison : vingt-sept ans plus tard, ce principe apparaît si bon et si raisonnable qu'on regrette de ne pas l'avoir toujours appliqué. Surtout, il reste l'un des seuls guides sérieux permettant de sortir de la rigueur salariale sans danger pour les grands équilibres, en apportant aux fonctionnaires comme aux usagers de solides raisons d'espérer en un avenir meilleur.

L'informatisation va permettre des gains de productivité très importants : des tâches répétitives sans intérêt - d'écriture notamment - vont être supprimées. Des postes vont disparaître au bénéfice de fonctions plus intéressantes et souvent plus sensibles au public. Dans les services fiscaux (quatre-vingt-cinq mille agents), les trois quarts des encasements de TVA sont maintenant automatisés au niveau local. Les services du cadastre s'équipent eux aussi rapidement et dès maintenant la moitié des changements de propriétés sont enregistrés de la sorte. En 1990, la totalité des mutations sera prise en compte par l'informatique.

Les gains de productivité à attendre de cette modernisation sont considérables : au moins 20 % à 25 %, peut-être plus. Mais le problème essentiel - et le plus diffi-

cile - sera de déterminer si l'État réduit à due proportion le nombre de ses agents ou s'il choisit de les affecter à d'autres tâches, très proches du public. L'expérience américaine est de ce point de vue intéressante : « *ix payer service* » a récemment recruté de nouveaux fonctionnaires - à la demande du Congrès - pour rétablir des liens trop distendus avec les contribuables. Le fait est assez significatif pour être souligné dans un pays qui a beaucoup consacré à l'informatisation. L'échec « humain » de la RATP au fur et à mesure de sa modernisation technique est un autre exemple, plein d'enseignement.

Des obstacles inévitables

Sommes-nous à la veille d'un renouveau de la fonction publique, comme nous l'annonce M. Rocard ? L'attente est si grande, la prise de conscience si nette maintenant qu'on peut l'espérer, sinon y croire absolument. C'est en tout cas sur ce thème que le premier ministre s'appretait à terminer l'année.

Au cours d'une émission télévisée, le 18 décembre, le premier ministre développera l'idée qu'il est nécessaire d'améliorer rapidement les choses, en reprenant complètement les problèmes à la base, c'est-à-dire en complétant ce que les seuls progrès de la productivité pourront fournir : formation des hommes, meilleure gestion de leur travail.

Les obstacles que va rencontrer M. Rocard seront inévitables. Mais son expérience de la gestion locale lui a montré que là et là surtout - se trouvent les véritables problèmes d'une société industrielle et urbaine en train de s'éteindre dans des habitudes que rejettent les besoins de la population et les attentes de chacun.

L'idée, bien plus répandue qu'on ne le croit, selon laquelle les fonctionnaires et les agents des services publics sont bien assez payés pour ce qu'ils font est une très, très mauvaise réponse au problème. Les risques de paupérisation de l'État, dont parlait M. Rocard récemment, viennent d'abord de là. Moins d'agents de l'État, mais mieux payés, disent récemment M. Bréguénot. Moyennant une qualité de service et un temps de travail plus long, aurait-il pu ajouter.

ALAIN VERNHOLES.

Un plan en trois étapes

Le plan Rocard se déroule en trois étapes :

1) Méthodes nouvelles de gestion des hommes, avec application immédiate. - Tous les directeurs et responsables d'un certain niveau de service public bénéficieront de stages de formation des hommes, de management. Les choix et nominations se feront de plus en plus sur la capacité à diriger les hommes. Les carrières seront plus mobiles, alternant les périodes d'action (commandement et gestion) et de réflexion (études, recyclages). Ce qui permettra notamment aux agents de tel ou tel corps de passer dans d'autres corps (un instituteur pourra plus facilement devenir inspecteur des impôts s'il le désire, par exemple).

2) Négociations. - Les négociations avec les syndicats et les intéressés seront la base

des propositions de toutes les réformes envisagées : formation, ouverture de services publics selon des horaires plus étalés, intéressement, garantie d'un service minimum, décentralisation des responsables, autonomie plus grande donnée aux échelons locaux pour la rémunération de leurs agents.

3) Multiplication des projets d'entreprise. - Chaque entreprise - à travers un projet - devra annoncer un ensemble de valeurs communes dont l'objectif devra toujours être d'améliorer le service public. Les moyens mis en œuvre seront la concertation et la décentralisation des décisions à des échelons les plus proches possibles de la base. Le système de primes sera renforcé ou introduit pour tenir compte des résultats personnels selon des critères clairement définis.

Les syndicats d'enseignants s'interrogent sur l'application des projets du premier ministre

Effectifs trop lourds, redoublements trop nombreux, mauvaises conditions de travail : les syndicats d'enseignants ont décerné un 20/20 à M. Michel Rocard pour son analyse des problèmes du système scolaire. Ils n'auraient pas fait mieux. En revanche, ils étaient plus nuancés, vendredi 9 décembre, dans leurs réactions aux propositions du premier ministre (le Monde du 10 décembre).

La FEN a qualifié les dispositions annoncées à Limoges « comme de bonnes bases de négociation », tout en soulignant que « certaines approches demandent éclaircissements et approfondissements ».

La position du SNES, syndicat majoritaire dans le secondaire, se résume à un « oui, mais ». Pour cette organisation, la décision de réduire les effectifs des classes à trente-cinq élèves dans les cinq ans « implique qu'ils resteront proches de quarante pendant ces cinq ans ». « Cela reflète une ambition limitée », ajoutent le Syndicat national des collèges (SNC) et le SGEN-CFDT.

Les syndicats ont par ailleurs perçu comme un surcroît de travail

la perspective d'organiser les examens (bac, BTS, brevet...) en juillet. « Ce serait accroître de plusieurs semaines le temps de travail des examinateurs et poser de sérieux problèmes pour leur orientation aux jeunes », souligne le SNES, en rappelant ses propositions « pour permettre le déroulement des examens pendant l'année scolaire sans désorganiser le travail des élèves non concernés ».

Concernant l'aide individualisée aux élèves souhaitée par le premier ministre, le SNES estime que cela « exige de réduire les effectifs, de rétablir les travaux dirigés en petits groupes, de donner du temps aux enseignants pour s'occuper de chacun ».

Par conséquent, l'effort budgétaire annoncé (4 milliards de francs par an jusqu'en 1993), « s'il est loin d'être négligeable, demeure notablement insuffisant », conclut le SNES. Comme les autres organisations syndicales, il attend les intentions gouvernementales au tournant des négociations sur la revalorisation prévue en décembre et reportées après le 15 janvier.

هكذا من الأصل

كندا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

APRÈS avoir passé une semaine à faire du sur-place, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, laborieusement repris son avance. Laborieusement est bien le mot. Bien qu'en légère augmentation, l'activité s'est en effet maintenue à un niveau relativement bas avec moins de 1,4 milliard de francs de transactions journalières, une situation beaucoup plus propice à l'effritement, que favorable à la naissance d'un véritable mouvement de reprise.

La semaine n'avait déjà pas très bien commencé. L'accueil très sceptique fait par Wall Street, le vendredi précédent, à l'augmentation des chiffres de l'emploi aux États-Unis n'avait pas fait bonne impression de ce côté de l'Atlantique. Lundi, à mi-séance, le marché accusait un point de baisse. Par la suite, il devait se rattraper un peu et, à la clôture, réduisait l'écart de moitié environ (- 0,22 %). La même griserie fut au rendez-vous de la journée de mardi, qui, tout de même, s'acheva dans les dernières minutes sur une légère avance des cours (+ 0,55 %). Mercredi, la Bourse se raffermist plus franchement. Mais ce n'était pas de son fait. Des rumeurs circulant à New-York lui étaient parvenues sur une proposition de désarmement unilatéral que M. Gorbatchev, le numéro un soviétique, pourrait être amené à faire à l'ONU. La nouvelle permettait d'être encourageante dans la mesure où elle appelait plus ou moins une réduction des dépenses militaires américaines, donc du déficit budgétaire des États-Unis. L'effet Gorbatchev dopa donc les places financières, jusqu'à confirmation de l'information, qui tomba à plat. Phénomène du fait accompli ?

En tout cas, à l'exemple de toutes les autres places, Paris se remit à piétiner, conservant tout juste la tête hors de l'eau (+ 0,08 %). La séance de vendredi fut à peine moins enrayée avec, certes, un bonus de 0,53 %, mais dont l'essentiel fut acquis en fin de journée sur des achats de « privatisées ». D'une semaine à l'autre, les divers indices ont progressé de façon assez significative (1,4 % environ). Mais toujours avec très peu d'effort.

La trêve des confiseurs aurait-elle commencé avec quinze jours d'avance sur le calendrier ? Bien des professionnels se le demandent.

À dire vrai, il s'agit plus d'un constat que d'une véritable interrogation. Tout le monde reconnaît le fait, mais ne s'en plaignait pas. Quelques-uns disaient avoir largement de quoi s'occuper. Ils n'étaient pas légion. À y regarder de plus près, tout s'est passé ces derniers jours comme si la Bourse voulait prendre ses marques en vue

Frémissements

d'une prochaine reprise... de Noël ? Trop tôt peut-être. Le fait est que la situation s'y prête. Tous les avis recueillis dans les milieux financiers français, et surtout étrangers, sur le marché parisien vont dans le même sens. L'année 1989 sera, paraît-il, un excellent cra. Les experts de la Safe-Société d'analyses financières européennes (groupe Paribas) sont par exemple super optimistes. Leurs collègues de la banque d'affaires new-yorkaise Shearson Lehman Hutton confirment, eux, le regain d'intérêt des investisseurs américains pour la Bourse de Paris à l'approche de l'ouverture des frontières intra-communautaires le 1^{er} janvier 1993.

En résumé, tout le monde parle sur la poursuite d'une croissance, certes ralentie, mais somme toute très convenable. Les sociétés de Bourse sont du reste nombreuses à accorder leur confiance au marché. Chez Cheuvreux de Vieux, M. Ralph Kanza affirme qu'il « présente un attrait nettement supérieur à la moyenne ». Son de cloche à peu près identique chez Tuffier-Ravivier-Fy, dont les spécialistes sont « favorables au marché dans une optique 3-6 mois », en raison des prévisions de croissance pour 1989.

Quels freins agissent donc pour empêcher une hausse de vraiment se développer ?

Les conflits sociaux sont l'un d'entre eux. Ils ont incité à une très grande prudence en raison de la menace qui pèsait sur la tête du premier ministre.

Mais à Paris comme ailleurs, l'on attend avec impatience l'entrée en fonction, le 20 janvier prochain, du nouveau président des États-Unis, M. George Bush. Aucune grande décision monétaire ne pourra intervenir avant. Les grandes stratégies de placements ne seront donc arrêtées qu'après.

Dans l'intervalle, la publication, le 14 de chaque mois, des résultats de commerce extérieur américain constitue autant d'obstacles aux velléités d'achats. Les chiffres pour le mois d'octobre seront rendus publics mercredi prochain. Les précédents avaient été décevants. D'après les augures, le déficit devrait cette fois revenir aux alentours de 9 milliards de dollars (10,46 milliards pour septembre). Mais une nouvelle déconvenue est toujours possible. Alors, prudence.

Semaine du 5 au 9 décembre

Enfin, il existe un facteur de caractère purement français, qui pousse les opérateurs à mettre la pédale douce. Prolongés d'un an, les CEA (comptes d'épargne action) achèvent leur carrière le 31 décembre prochain. Tous les possesseurs de comptes ne les liquideront pas. Mais les estimations prudentes font tout de même état de remboursements, dont les montants s'échelonnent entre 12 et 30 milliards de francs. En vue de faire face, les établissements bancaires conserveront les sommes nécessaires en liquide. Momentanément gelés, ces capitaux ne peuvent venir s'investir sur le marché. Autant de raisons qui expliquent pourquoi la Bourse semble indécise sur l'attitude à adopter. D'autant qu'elle vient de monter de 52 % pendant les dix derniers mois, ce qui constitue un véritable exploit après la plus grande crise financière de tous les temps. Consolidation oblige. Et puis la barre des 400 points de l'indice CAC (base 100 : 31 décembre 1981) constitue un seuil de résistance mal-aisé à franchir.

En définitive, il faudrait peu de chose pour déclencher une reprise. Personne ne sait au juste où viendra l'encouragement à monter. Une chose est certaine : à la veille du week-end, l'annonce de la mise en chantier d'un projet de loi concocté par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, pour rendre la liberté aux actionnaires des sociétés dans, à sérieusement alimenté la spéculation sur les privatisées (CCF, Suez, Paribas, Société générale) et les valeurs de prestige en général. Serait-ce un signe ?

Des événements de la semaine l'on retiendra l'entrée de nouvelles firmes étrangères dans le capital de sociétés de Bourse. Il s'agit de NatWest, qui va racheter la totalité des actions de Saffier et de Nomura, le géant japonais, qui prend 3 % de François - Dufour-Kerava. Il portera sa participation à 10 % en 1989. D'autre part, le CCF a commencé à distribuer, vendredi 9 décembre, des actions gratuites à ses actionnaires (1 pour 10).

L'action CSF, enfin, a été très recherchée. Pour cause : le groupe sera le chef de file des entreprises chargées de réaliser le radar destiné à équiper l'avion Rafale. Par-dessus le marché, CSF a reçu une commande de 2 milliards de francs de l'armée américaine pour la troisième tranche du fameux réseau radiotéléphonique « RTTA ».

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Raffermissement

Dopé par la hausse du dollar, la détente des taux obligataires et l'effet Gorbatchev, le marché américain s'est redressé cette semaine, et, malgré un certain retour à l'irrégularité à l'approche du week-end, il a monté d'environ 2,5 %. Le Dow Jones s'est établi, vendredi, à 2 143,49 (contre 2 092,28 le 1^{er} décembre).

L'annonce par quatre grandes compagnies (Dow Chemical, Pfizer, American Express, Sara Lee) de leur décision de réaffecter leur capital pour se mettre à l'abri des OPA a également été un facteur d'encouragement. L'attention a été attirée en fin de semaine avant la publication, le 14 décembre, des résultats du commerce extérieur pour octobre.

| | Cours 2 déc. | Cours 9 déc. |
|----------------------|--------------|--------------|
| Alcoa | 51 1/2 | 52 7/8 |
| AT&T | 28 3/4 | 29 5/8 |
| Boeing | 62 3/8 | 62 3/4 |
| Case Western | 27 1/4 | 27 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 80 7/8 | 82 3/8 |
| Eastman Kodak | 44 7/8 | 45 3/4 |
| Exxon | 42 3/8 | 44 5/8 |
| Ford | 51 3/4 | 52 1/4 |
| General Electric | 43 1/2 | 44 3/4 |
| General Motors | 83 1/2 | 86 1/2 |
| Goodyear | 47 3/4 | 47 7/8 |
| IBM | 119 1/8 | 120 3/8 |
| ITT | 51 | 51 |
| Mobil Oil | 44 1/4 | 45 5/8 |
| Pfizer | 56 | 57 7/8 |
| Schlumberger | 32 3/4 | 33 1/4 |
| Texasco | 46 7/8 | 47 3/4 |
| UAL Corp. (ex-Allen) | 107 1/4 | 107 3/4 |
| Union Carbide | 24 7/8 | 25 5/8 |
| USX | 27 1/2 | 28 3/4 |
| Westinghouse | 51 1/8 | 52 3/8 |
| Xerox Corp. | 54 3/4 | 57 1/2 |

LONDRES

Moins 1 %

Encore une mauvaise semaine pour le London Stock Exchange, la troisième consécutive avec encore 1 % de baisse en clôture.

Les difficultés éprouvées par les entreprises exportatrices avec une livre jugée trop forte, la crainte d'une nouvelle hausse des taxes si la demande intérieure ne fléchissait pas, enfin la perspective d'une nouvelle vague de suppressions d'emplois dans la City après les réductions décidées par Margaret Thatcher en liaison avec la suspension de ses activités de teneur de marché pour les fonds d'Etat et les actions : autant de raisons qui ont favorisé un nouveau repli des cours. Comme par hasard, l'effet Gorbatchev a joué un très court moment.

Indices « FT » du 9 décembre : 100 valeurs, 1 730,7 (contre 1 765) ; 30 valeurs, 1 439,4 (contre 1 439,7) ; mine d'or, 176,8 (contre 174,7) ; fonds d'Etat, 86,77 (contre 86,90).

| | Cours 2 déc. | Cours 9 déc. |
|----------------------|--------------|--------------|
| Boccon | 448 | 457 |
| Water | 414 | 396 |
| BP | 243 | 248 |
| Chimie | 468 | 477 |
| Comptoir | 244 | 247 1/2 |
| De Beers (*) | 11 7/16 | 11 3/8 |
| Free Gold (*) | 13 3/8 | 13 1/2 |
| HAL Corp. (ex-Allen) | 107 1/4 | 107 3/4 |
| GUS | 163 1/4 | 161 3/4 |
| ICI | 976 | 977 |
| Restons | 467 | 473 |
| Shell | 473 | 482 |
| Unilever | 443 | 443 |
| Vickers | 157 | 148 |
| War Loan | 39 5/8 | 39 7/16 |

(*) En dollars.

FRANCFORT

Sensiblement reprise

Après quinze jours de consolidation, le marché allemand s'est sensiblement redressé (+ 2,3 %) sous l'effet d'achats étrangers. La proposition de désarmement faite par le numéro un soviétique et la bonne tenue de Wall Street ont contribué à nourrir la reprise.

Indice de la Commerzbank du 9 décembre : 1 616,4 (contre 1 579,3).

| | Cours 2 déc. | Cours 9 déc. |
|--------------|--------------|--------------|
| AEG | 185,50 | 183 |
| BASF | 282 | 282,70 |
| Bayer | 294,30 | 300 |
| Commerzbank | 231,70 | 236 |
| Deutschebank | 518 | 542 |
| Hoechst | 287 | 305,70 |
| Karstadt | 409 | 401,50 |
| Mannesmann | 192,30 | 203 |
| Siemens | 481 | 484,50 |
| Volkswagen | 338,70 | 336 |

TOKYO

Au-dessus des 30 000 points

Pour la première fois de son histoire, le marché de Tokyo a, cette semaine, non seulement atteint mais franchi la barre des 30 000 points de l'indice Nikkei. L'événement est survenu mercredi, à l'occasion de l'échéance sur les « futures » (journées des « deux sorcières »).

Ce niveau d'altitude n'a cependant pu être maintenu, et des ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours. Mais déjà, Nikko Securities annonce le franchissement du cap des 33 000 points fin mars 1989.

Indices du 9 décembre : Nikkei 29 793,42 (contre 29 665,30), général 2 305,48 (contre 2 295,16).

| | Cours 3 déc. | Cours 9 déc. |
|---------------------|--------------|--------------|
| Akai | 640 | 688 |
| Bridgesto | 1 380 | 1 380 |
| Canon | 1 368 | 1 380 |
| Fuji Bank | 3 440 | 3 470 |
| Honda Motors | 1 940 | 1 910 |
| Mitsubishi Electric | 2 460 | 2 370 |
| Mitsubishi Heavy | 1 030 | 1 040 |
| Sony Corp. | 6 580 | 6 580 |
| Toyota Motors | 2 450 | 2 460 |

Valeurs diverses

| | 9-12-88 | Diff. |
|-------------------|---------|---------|
| Azote | 531 | + 12 |
| Arjomans | 2 216 | - 24 |
| Bic | 814 | - 1 |
| Bio | 2 076 | - 54 |
| CCIP | 1 291 | + 20 |
| Club Méditerranée | 522 | + 12 |
| Enlève | 3 858 | + 12 |
| Europe 1 | 637 | + 35 |
| Groupe Cifé | 3 223 | + 44 |
| Hachette | 248 | + 16,90 |
| HAVAS | 698 | + 7 |
| L'Air liquide | 838 | + 6 |
| L'Oréal | 4 005 | + 160 |
| Navigation Mixte | 1 183 | + 13 |
| Nord-Est | 129 | + 4,50 |
| Saint-Gobain | 540 | - 6 |
| Sanofi | 765 | - 12 |
| Shis Rosignol | 1 249 | + 23 |

Métallurgie

| | 9-12-88 | Diff. |
|--------------------|---------|---------|
| Alpi | 325,30 | + 13,80 |
| Avions Dassault-B. | 660 | + 28 |
| De Dietrich | 1 601 | - 19 |
| FACOM | 1 085 | + 19 |
| Fives LI | 151 | - 1 |
| Marine Westral | 371 | + 5,90 |
| Peugeot | 383,90 | - 2,10 |
| Peugeot SA | 1 286 | - 18 |
| Sagem | 1 510 | - 21 |
| Saunders-Catillon | 270 | - 6,10 |
| Strafor | 782 | - 11 |
| Valloire | 580 | + 9 |
| Valeo | 229 | + 2 |

Pétroles

| | 9-12-88 | Diff. |
|---------------|---------|---------|
| EIF-Aquitaine | 353 | - 2 |
| Exco | 299 | + 17 |
| Exxon | 263 | + 7,90 |
| Petrofina | 2 170 | + 77 |
| S.P. France | 73,20 | + 0,90 |
| Primagaz | 1 511 | - 21 |
| Raffinage | 69,90 | - 1,90 |
| Royal Dutch | 678 | + 8 |
| Sogehar | 295 | - 0,18 |
| Total | 348 | + 10,80 |

Bâtiment, travaux publics

| | 9-12-88 | Diff. |
|--------------------|---------|--------|
| Auxil. d'entr. | 1 055 | + 36 |
| Bouygues | 560 | + 15 |
| Ciments Français | 1 188 | + 40 |
| Dumez | 734 | + 26 |
| GTM | 817 | + 39 |
| J. Lafarge | 777 | + 3 |
| Lafarge | 1 367 | + 49 |
| Maisons Françaises | 59,65 | + 0,45 |
| Poliet et Chausson | 586 | + 33 |
| SCREO | 651 | - 11 |
| SEB-SB | 167,30 | - 2,40 |

Mines, caoutchouc

| | 9-12-88 | Diff. |
|-------------|---------|--------|
| Géophysique | 448 | + 9 |
| Indalco | 171 | - 4,50 |
| Michellio | 171 | - 4,40 |
| Metalurop | 85,25 | - 0,80 |
| RIZ | 45,40 | - 0,70 |
| ZCI | 2,20 | - 0,04 |

Mines d'or, diamants

| | 9-12-88 | Diff. |
|----------------|---------|--------|
| Anglo-American | 101 | - 0,10 |
| Anglopl | 425,30 | - 0,70 |
| Buf. Gold M. | 81,30 | - 1,20 |
| De Beers | 65,40 | - 1,40 |
| Grif. Cons. | 53,35 | - 0,95 |
| Genor | 97,50 | - 0,20 |
| Gold Field | 134 | + 5,50 |
| Harmony | 37 | + 0,95 |
| Randfontein | 427 | - 15 |
| Saint-Hilaire | 47,50 | - 0,50 |
| Western Deep | 172,10 | - 2,90 |

Produits chimiques

| | 9-12-88 | Diff. |
|---------------|---------|--------|
| Inst. Mériaux | 5 260 | + 30 |
| Labo. Bell. | 1 762 | - 13 |
| Roussel Ucl | 1 250 | + 3 |
| BASF | 938 | + 1 |
| Bayer | 1 032 | + 21 |
| Hoechst | 1 042 | + 22 |
| Imp. Chemie | 105,80 | + 1 |
| Norsk Hydro | 98 | + 1,50 |

Valeurs à revenu fixe

| | 9-12-88 | Diff. |
|------------------|---------|--------|
| PME 10,6 % 1976 | 103,45 | - 0,06 |
| 1,80 % 1977 | 124,80 | - 0,30 |
| 10 % 1978 | 103,26 | - 0,22 |
| 9,80 % 1978 | 102,98 | - 0,02 |
| 1,50 % 1979 | 129,40 | - 0,12 |
| 10,80 % 1979 | 105,64 | + 0,09 |
| 16,20 % 1982 | 108,14 | - 0,06 |
| 16 % 1982 | 118,50 | - 0,28 |
| 15,75 % 1982 | 105,40 | - 0,12 |
| 1,50 % 1983 | 3 470 | - 331 |
| CNB 5 000 F | 102,75 | - 0,01 |
| CNB 10 000 F | 102,90 | + 0,20 |
| CNB Suez 2 000 F | 102,90 | + 0,20 |
| CNT 5 000 F | 102,75 | + 0,05 |

Matériel électrique

| | 9-12-88 | Diff. |
|-------------------|---------|---------|
| Alcatel | 2 415 | + 21 |
| Alstom | 362,50 | - 12,40 |
| CGE | 406 | + 16,50 |
| CSBE (ex-Sigrama) | 565 | - 14,80 |
| Cromet | 454 | - 14,80 |
| ITT | 1 285 | + 20 |
| Général des Eaux | 1 527 | + 9 |
| IBM | 715 | + 13 |
| Intertechnique | 1 486 | + 181 |
| ITT | 1 285 | + 20 |
| Legat | 3 275 | + 5 |
| Leroy-Somer | 1 047 | + 5 |
| Lyonnais des Eaux | 1 452 | + 14 |
| Matra | 257,10 | + 2,10 |
| Méridis | 194,60 | + 1,60 |
| Moulinex | 103,50 | - 2 |
| PM Labinal | 822 | - 1 |
| Radionique | 613 | - 27 |
| Schlumberger | 194,60 | + 1,60 |
| SEB | 790 | + 16 |
| Siemens | 1 700 | + 80 |
| Thomson-CSF | 215,50 | + 15 |

Filatures, textiles, magasins

| | 9-12-88 | Diff. |
|--------------------|---------|---------|
| Agache (Fin.) | 1 740 | - 60 |
| BIV | 470 | - 28 |
| CEAO | 1 882 | + 20 |
| Dancart-Serviposte | 3 298 | + 118 |
| DMC | 428,10 | + 13,10 |
| Galeries Lafayette | 1 285 | + 30 |
| La Redoute | 3 200 | + 30 |
| Nouvelles Galeries | 627 | - 2 |
| Printemps | 587 | + 24 |
| Rouffier | 192,10 | - 1 |
| SCOA | 51,80 | + 0,10 |

Banques, assurances

sociétés d'investissement

| | 9-12-88 | Diff. |
|-----------------|---------|---------|
| Bail Equipement | 294,10 | - 4,90 |
| Banque (Cie) | 508 | + 40 |
| Cedem | 616 | - 24 |
| CCF | 572 | + 7 |
| CFI | 465 | - 1 |
| Chargers SA | 1 156 | - 9 |
| Enraf | 1 500 | + 14 |
| Héma (La) | 572 | + 2 |
| Immo-Messias | 328 | + 10 |
| Locifrance | 427,50 | + 7,50 |
| Locidias | 857 | - 14 |
| Midi | 1 587 | + 6,50 |
| Midland Bank | 1 489 | - 28 |
| O.F.P. | 415 | - 4 |
| Paris, de rétro | 1 139 | + 19 |
| Préfabri | 585 | + 27 |
| Schneider | 486 | + 22 |
| Suez (Cie Fin.) | 316,50 | + 13,50 |
| UCB | 184 | - 11,50 |

Alimentation

| | 9-12-88 | Diff. |
|------------|---------|-------|
| Béghin-Sey | 823 | + 3 |
| Bougain | 2 287 | + 137 |
| BSN | 5 670 | + 58 |
| Carrefour | 3 028 | + 124 |

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Titres subordonnés perpétuels : le cercle des débiteurs s'élargit

Comment se servir du marché obligataire pour se procurer des fonds propres ou comment faire le lien entre le capital et la dette d'une entreprise ? La question est plus que jamais à l'ordre du jour et c'est par exemple ce qu'illustre en partie la dernière formule développée à Wall Street par la firme Shearson Lehman Hutton. Cette formule consiste à scinder pour trente ans une action en trois instruments distincts, selon les revenus que l'on peut en espérer, et à créer un produit nouveau que les Américains appellent USU (unbonded stock units). Le premier de ces instruments correspond à une obligation dont la rémunération sera celle d'un dividende de base ; les deux autres pourront faire bénéficier le porteur de ce qui serait normalement une augmentation du dividende et une montée du cours de l'action.

En Europe, l'attention se concentre tout particulièrement sur ce que l'on désigne en France sous le sigle de TSDI (titres subordonnés à durée indéterminée). Un nombre croissant de banques et d'entreprises à travers l'Europe ont recourus à cette solution, qui devrait leur permettre de constituer des fonds propres. Il y a encore peu de temps, l'intérêt pour ce type d'opérations paraissait limité à des emprunteurs français et néerlandais. Les candidats se pressent actuellement en Espagne, en Belgique et au Royaume-Uni. Schématiquement, de telles transactions consistent en l'émission de titres subordonnés perpétuels qui, rachetés par une eurobanque, sont transformés et offerts à des investisseurs sous la forme de notes d'une durée de quinze ans dont le revenu est très élevé puisqu'il

dépasse de plus de 1 % le Libor. Cela revient actuellement à un coût de l'ordre de 10,50 % pour l'emprunteur (voir également le Monde daté 17-18 juillet et 16-17 octobre).

Jusqu'à présent, les opérations de ce type, toutes placées de façon privée, ont, pour la plupart d'entre elles, été lancées en dollars des Etats-Unis. D'aucuns s'interrogent au sujet de l'opportunité d'en émettre en autres monnaies, en particulier en francs français. Il faudrait, pour cela, permettre l'émission de placements privés en francs. La complexité de ces transactions et les

risques qui y sont liés n'incitent guère à les offrir en souscription publique. Cela fait plusieurs mois que les banques et les services du Trésor français se penchent sur la question des placements privés en francs, qui n'est pas encore résolue. Les TSDI en dollars ont trouvé preneurs après d'investisseurs différents selon la nature des emprunteurs. Les titres émis par des banques semblent être principalement placés auprès de sociétés de leasing au Japon. Les titres émis par d'autres débiteurs, comme Matra, Hachette ou Havas, sont plus largement répartis, en Extrême-Orient mais aussi en Europe.

Emprunter en eurofrancs français

Pour animer le marché des émissions publiques en eurofrancs français qui n'est ouvert que par intermittence, on pourrait autoriser les banques françaises à s'y présenter en tant qu'emprunteurs. La mesure est à l'étude et, normalement, elle devrait être adoptée au début de l'année prochaine. Déjà on s'en félicite comme d'un fait acquis, car, apparemment, aucun obstacle sérieux ne s'y oppose. Les investisseurs y trouveront leur compte, ayant tout à gagner d'un renforcement de la concurrence entre débiteurs. Quant aux intéressés eux-mêmes, ils ne peuvent que se réjouir de la fin d'une situation qui les pénalisait en quelque sorte par rapport aux banques de l'étranger. Plusieurs établissements français ressentent comme une injustice de se voir refuser l'accès du comparatif de l'eurofranc tandis que la Deutsche Bank, le Crédit suisse ou la Commerzbank, par exemple, ont eu tout loisir de s'y présenter récemment avec succès.

CHRISTOPHE VETTER.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre sous influence chilienne

Pour la première fois depuis 1987, les cours du cuivre à Londres ont franchi, le 8 décembre, le cap des 2 000 livres la tonne pour livraison immédiate. Vendredi 9 décembre, les cotations se repliaient à 1 983 livres par tonne, près de 260 livres au-dessus des prix de l'échéance à trois mois. En octobre et novembre, la firme chilienne avait ainsi pris possession de 7 000 tonnes. Certains courtiers font état d'achats de cuivre de 40 000 tonnes entre décembre et mai 1988 par la Codelco. Des problèmes techniques sont probablement à l'origine d'une moindre activité des célèbres mines de la société. A Chuquibambilla, la plus grande du monde, la production devrait reculer de 5 % en 1988, en raison du mauvais état de marche d'un nouveau four. Et Teniente, l'autre mine géante de la Codelco, a connu des éboulements de rochers qui ont empêché l'exploitation dans les meilleures conditions. Ces incidents de répétition se retrouvent d'ailleurs dans les prévisions de la production globale du groupe. Celle-ci devrait initialement atteindre 1,124 million de tonnes. Elle n'est plus fixée qu'à 1,105 million de tonnes. Malgré la forte hausse des prix du cuivre en 1988, les exportations du Chili à l'issue des neuf premiers mois de 1988 n'ont atteint que 957 900 tonnes, contre 996 700 tonnes pour la même période de 1987, soit un recul de 4 %.

L'été dernier, un projet d'un montant de 1,1 milliard de dollars monté conjointement par des investisseurs australiens, britanniques et japonais, a été lancé pour développer au Chili la troisième plus grosse mine de cuivre du monde, la Escondida. L'extension de ce site, prévue pour 1991, devrait permettre l'extraction de 760 000 tonnes par an, puis de 800 000 tonnes l'an en pleine activité, sur une période estimée à cinquante-deux ans. 380 000 tonnes partiront chaque année vers le Japon, 150 000 tonnes vers la Nordeutsche Affinerie ouest-allemande, et 150 000 tonnes en Finlande, chez le producteur Outokumpu.

Mais en attendant ce nouvel apport, le marché reste tendu. Les analystes londoniens des firmes de courtage Rudolf Wolff ou Shearson Lehman Hutton estiment

ainsi que l'étroussure de l'offre devrait se faire encore sentir au cours des six premiers mois de 1989. C'est seulement au second semestre que la production devrait être en mesure de calmer les gros appétits de l'industrie (et du bâtiment). Ces dernières impressions tempèrent quelque peu les conclusions du rapport sur le cuivre publié par Shearson Lehman le 10 octobre. La firme s'attendait en effet, après cinq ans de déficit, le marché occidental du cuivre redeviendrait excédentaire en 1988, grâce à une forte hausse de la production. Shearson avait la prudence d'ajouter que les stocks restaient à un niveau « extrêmement bas » et représentaient « une sécurité très minime en cas d'événement imprévu ». Les conflits sociaux qui se déroulent dans les mines d'argent au Pérou pourraient s'étendre jusqu'aux mines de cuivre et provoquer des tensions accrues sur le marché en début d'année. Sur le marché du cuivre, « l'imprévu » est toujours possible, tant la production s'opère dans des conditions sociales difficiles, en Amérique du Sud comme dans la « Copperbelt » (ceinture de cuivre) africaine du Zaïre et de la Zambie.

ERIC FOTTORINO.

Pour la troisième année consécutive, Rémy Arnaud propose une « France en chiffres », tirée dans un ouvrage hors série de Sciences et Vie Économie, où figurent, outre des données très détaillées sur les forces et faiblesses de l'économie française (régions, démographie, commerce, niveau de vie), des chapitres originaux sur les « richesses agricoles et les défaillances agricoles », sur les « données de la dépendance énergétique » et sur l'industrie des métaux. On y apprend, en particulier sur le terrain du cuivre, que la France consomme chaque année près de 400 000 tonnes de métal rouge, dont une moitié pour l'industrie électrique et l'autre, à égalité, pour la chimie et diverses industries mécaniques. « Au total, précise Rémy Arnaud, la balance commerciale du cuivre a accusé un déficit de 2,3 milliards de francs en 1987 contre 1,8 milliard de francs l'année précédente. » La France en chiffres » fournit des informations comparables pour tous les métaux, y compris l'acier et l'or.

| PRODUITS | COURS DU 9-12 |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| Cuivre h. g. (Londres) Trois mois | 1 738 (+ 54) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 389 (+ 58) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Décembre | 14 280 (+ 258) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Mars | 1 739 (=) Francs/tonne |
| Café (Londres) Janvier | 1 188 (+ 4) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Décembre | 1 382 (- 81) Dollars/tonne |
| Bé (Chicago) Décembre | 427 (+ 8) Cents/boisseau |
| Mets (Chicago) Décembre | 259,5 (+ 1,50) Cents/boisseau |
| Soja (Chicago) Décembre | 246,78 (+ 0,40) Dollars/L. court |

Le chiffre entre parenthèse indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

L'effet Gorbatchev

Mon Dieu, quelle folle journée sur les marchés des changes que celle du mercredi 7 décembre 1988. Sur la rumeur, datant de la veille et confirmée le jour même, d'une réduction de 10 % des forces militaires conventionnelles soviétiques qu'annoncerait à l'ONU M. Gorbatchev, le dollar, en vingt-quatre heures, bondissait de 1,73 DM à 1,7730 DM, de 122 yens à 124,25 yens et de 5,89 F à 6,06 F. C'était l'euphorie : tout irait bien désormais puisque cette réduction était logiquement émise par les Etats-Unis, d'où diminution du déficit budgétaire et renforcement du dollar. Hélas ! rapidement, ce bel enthousiasme retombait, et cela pour deux raisons : la première est que cette rumeur puis cette nouvelle avaient incité les vendeurs de dollars à découvrir à racheter précipitamment, d'où une accentuation de la hausse des cours ; la seconde tient très logiquement à la prudence des réactions occidentales devant les propositions soviétiques, dont les experts tendent à minimiser l'impact et à recommander bien davantage, comme le font ceux de l'OTAN.

La moussé de l'« effet Gorby » se soit retombée, les opérateurs se sont retrouvés devant leurs problèmes antérieurs, ce qui a renforcé le scepticisme de certains sur la tenue du dollar, scepticisme toujours très répandu.

En définitive, à la veille du week-end, les cours du billet vert se retrouvaient non loin de ceux de la semaine précédente, un peu au-dessus toutefois, à Tokyo et à Paris, mais en même temps à Francfort. huit jours pour rien, serait-on tenté de dire, à ceci près

que l'ampleur de la réaction a été à la hauteur de celle des espoirs.

En Europe, le livre sterling qui, en pleine ascension, avait atteint 3,24 DM, nouveau record historique, et dépassé 11 F à Paris a battu en retraite subitement en fin de semaine, revenant un peu au-dessus de 3,20 DM et retombant en dessous de 11 F. Le repli était attribué aux rumeurs de démission du chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, partisan d'une livre forte et de taux d'intérêt élevés, politique vivement critiquée ces derniers temps. Certains opérateurs ont, semble-t-il, été impressionnés par les signaux inquiétants en provenance de l'économie britannique : inflation à plus de 6 %, emballement des salaires, gonflement vertigineux des déficits extérieurs. Même des taux à 13 % ne peuvent pas tout masquer.

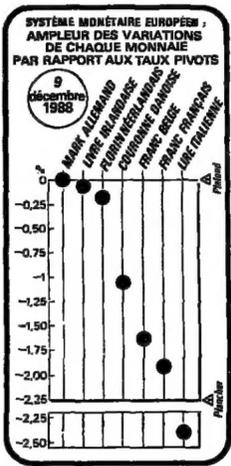
Le franc français, qui s'était un peu raffermi par rapport au mark, grâce à la remontée du dollar et à l'effet Gorbatchev, a reperdu ses gains, le cours de la devise allemande à Paris remontant à 3,4170 F à la veille du week-end.

En ce qui concerne le mark, le président du conseil des cinq « sages » en Allemagne, M. Hans Karl Schneider, a estimé qu'il conviendrait de le réévaluer sérieusement et de ne pas se contenter de demi-mesures, comme celle d'une légère revalorisation dans le cadre d'un réajustement des parités au sein du système monétaire européen. Pour lui, ce réajustement ne devrait pas être différé, en raison du gonflement des excédents extérieurs allemands, notamment vers les autres pays de la CEE, qui vont nettement augmenter l'an prochain. Déjà, en

octobre, l'excédent de la balance commerciale s'est élevé à 10,6 milliards de marks (36 milliards de francs), et, en 1988, cet excédent pourrait passer de 110-120 milliards de marks à 130 milliards (442 milliards de francs).

Le président de la Banque fédérale d'Allemagne, M. Karl-Otto Poehl, lui a fait écho, non pas pour recommander une réévaluation vigoureuse du mark (Mein Gott, non !) mais pour admettre que les excédents germaniques à l'égard de la CEE, son premier partenaire commercial, deviennent un vrai « problème » susceptible d'ébranler l'édifice européen et de compromettre l'intégration en cours. C'est bien ce que pense M. de Larosière, le gouverneur de la Banque de France : cette semaine, devant le Conseil national de crédit et la presse, il a réaffirmé que « la France n'a pas de déficit fondamental au regard de l'FMI », que ses déficits — du commerce extérieur et de la balance des paiements — étaient peu importants en fonction de ses échanges et que « c'était l'Allemagne qui était en déséquilibre », notamment pour l'exportation des capitaux. Par là, rien ne peut être résolu par un réajustement du SME. Dont acte, mais quel prix faudra-t-il payer si, l'an prochain, la spéculation à la hausse du mark se développait face à un dollar affaibli ? C'est toute l'interrogation de l'année 1989.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

| PLACE | Livre | SEIL | Franc français | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Franc italien | Lin lituanien |
|-----------|---------|--------|----------------|--------------|---------|-------------|---------------|---------------|
| New-York | 1,8478 | — | 16,8833 | 68,4931 | 57,7034 | 2,7548 | 51,1589 | 8,0781 |
| Paris | 1,8580 | — | 16,9233 | 68,8131 | 57,8835 | 2,7689 | 51,2630 | 8,0781 |
| Francfort | 18,9398 | 5,9238 | — | 485,08 | 341,77 | 16,3108 | 302,97 | 4,6273 |
| Bonn | 18,9789 | 5,9090 | — | 487,88 | 341,58 | 16,3142 | 303,82 | 4,6288 |
| Zurich | 2,8256 | 1,4680 | 24,6289 | — | 83,509 | 4,2223 | 24,6883 | 1,4680 |
| Amsterdam | 2,4231 | 1,4680 | 24,6218 | — | 83,5972 | 4,2223 | 24,3076 | 1,4329 |
| Bruxelles | 5,2086 | 1,7338 | 29,2594 | 118,09 | — | 4,7147 | 86,4285 | 1,3859 |
| Madrid | 3,1143 | 1,7388 | 29,2774 | 119,39 | — | 4,7163 | 88,7179 | 1,3826 |
| Stockholm | 67,8461 | 36,38 | 6,1286 | 24,8838 | 289,46 | — | 18,5677 | 2,8389 |
| Oslo | 67,2967 | 36,22 | 6,1286 | 24,9965 | 289,36 | — | 18,5743 | 2,8311 |
| Reykjavik | 3,1188 | 1,9588 | 33,9055 | 12,508 | 112,81 | 4,3856 | — | 1,5273 |
| Annaberg | 2,4231 | 1,9588 | 33,9011 | 12,477 | 112,81 | 4,3856 | — | 1,5266 |
| Milan | 234,11 | 128 | 216,30 | 976,71 | 758,68 | 38,2517 | 654,73 | — |
| Tokyo | 227,638 | 127,9 | 214,45 | 882,67 | 759,30 | 38,3119 | 655,89 | — |
| | 226,87 | 127,48 | 214,45 | 883,856 | 760,289 | 38,3719 | 656,888 | 0,8956 |
| | 225,56 | 121,40 | 205,45 | 83,7819 | 70,1734 | 3,3517 | 62,2564 | 0,8949 |

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 décembre, 4,8390 F contre 4,8673 F le vendredi 2 décembre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un espoir bien fragile

Comme sur les marchés des changes (voir ci-dessus), l'« effet Gorbatchev » a été magique sur les marchés financiers, avec toujours le même espoir : une réduction des dépenses militaires pouvant contribuer à une diminution du déficit budgétaire, donc des besoins de financement, d'où une détente générale des taux. Mardi, lorsque la rumeur Gorbatchev commença à se répandre à New-York, ce fut une « extraordinaire journée ». Le rebond du cours des obligations d'Etat fut qualifié d'« explosif » — plus de 2 % d'un coup, — le rendement du trente ans, l'emprunt-phare, chutant de 9,14 % à 8,90 %.

Comme sur les marchés des changes, aussi, M. Gorbatchev a fait « gonfler » les vendeurs à découvert, qui tablent sur une hausse des taux et, donc, sur une baisse des cours. Ils ont racheté précipitamment ce qu'ils avaient vendu, d'où, également, une amplification de la reprise.

Cette reprise a pris les opérateurs par surprise et, une fois l'excitation retombée, ils se sont retrouvés face à la dure réalité : pour beaucoup d'entre eux, les « données fondamentales » aux Etats-Unis vont dans le sens d'une montée des taux d'intérêt, en raison de la surchauffe, de la saturation des capacités de production, de l'inflation, qui risque d'être un problème à partir de maintenant : l'augmentation des prix industriels, longtemps contenue par la hausse du dollar, qui diminue le coût des importations et longtemps retardées, est amorcée depuis le début de l'année. En outre, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée apparaissent ici et là, notamment dans l'Est.

De plus, la Réserve fédérale, sans se donner la peine de relever son taux d'escompte, mesure spectaculaire et embarrassante, obtient le même effet en laissant monter, voire en favorisant discrètement la hausse du loyer de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds), qui, cette semaine, après un fléchissement temporaire, se hisse à nouveau à 8 1/2 %.

Sans doute le chef économiste de la grande firme new-yorkaise Merrill Lynch prévoit-il un rendement de 7 % pour l'emprunt du Trésor à trente ans à la fin de 1989, contre 9 % actuellement, cela après une pointe possible à 9 1/2 %, au premier trimestre 1989. Il juge possible, toutefois, un taux d'inflation de 5,5 % à la fin de l'année prochaine, contre 4,5 % actuellement. En fin de compte, à la veille du week-end, on retrouve le treize ans à 8,98 %.

A Paris, également, l'effet Gorbatchev a agi, le cours de l'échéance décembre sur MATIF bondissant, mercredi, de 106,45 à 107,10, pour revenir, vendredi, à 106,75, celui de l'échéance mars passant de 105,55 à 106,40, avant de finir à 106,15.

Le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 7 3/4 % - 7 7/8 %, dans le haut de la fourchette d'évolution balisée par les autorités monétaires. Fort habilement, les autorités, en « affamant » un petit peu les banques, les obligent à recourir, pour une part, aux pensions, ce qui maintient les taux assez haut, de manière à mieux défendre le franc et, aussi, à ne pas trop favoriser une expansion des liquidités, peu souhaitée lorsque l'on considère le rythme d'expansion des crédits aux entreprises (+ 17 %) et celui des crédits aux particuliers (+ 22 %).

Hausse du lombard ?

Sur le marché primaire obligataire, le Crédit foncier de France entame l'année, avec trois emprunts. Le premier, de 1 milliard de francs, à taux variable (PIBOR, trois mois), destiné aux OFCVM (SICAV, notamment, et aux banques), a reçu le bon accueil habituel. Les deux autres, 1,7 milliard de francs au total, à taux fixe et rendement réel de 8,72 % et 8,54 %, se placent assez mal, les conditions étant jugées trop tirées, le Crédit lyonnais, chef de file, devant le soutenir un peu. En fait, le marché de Paris est toujours frileux et craintif, d'autant qu'à la veille du week-end,

une rumeur s'est mise à courir : la Banque fédérale d'Allemagne pourrait relever son taux lombard la semaine prochaine (il est de 5 % actuellement).

Sur le front des SICAV court terme, après le curieux recul de l'en-cours au mois d'octobre (- 6,5 milliards de francs), la progression a repris à bonne allure au mois de novembre, avec une augmentation de 17,8 milliards de francs (+ 2,9 % pour l'en-cours en question) qui atteint 627,6 milliards de francs. Sur un an, l'avance est de 42 %.

En novembre, les choses ont repris leur cours normal, non seulement en ce qui concerne la progression, mais aussi pour l'évolution des divers types de SICAV court terme. Les SICAV monétaires, c'est-à-dire celles qui, investies en produits financiers à court terme (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôts, rémérés), ne sont pas soumises à des risques de cours, se gonflent de 18,2 milliards de francs brut (de 11 milliards de francs en souscriptions nettes, compte tenu de l'augmentation des valeurs liquidatives), soit 433,9 milliards de francs en tout. L'en-cours des SICAV régulières augmenté de 1 milliard de francs, à 142,1 milliards, les rachats nets étant estimés à 0,7 milliard. Quant aux SICAV sensibles, dites de performance, puisque susceptibles de se valoriser en cas de baisse de rendements et de hausse du cours, ou de se déprécier pour des raisons inverses, elles perdent 1,4 milliard de francs à 51,6 milliards de francs.

Tout rentre donc dans l'ordre, les SICAV court terme, dites de trésorerie, poursuivant leur ascension et prenant une place de plus en plus grande dans les agrégats monétaires, ce qui n'étonnera personne et, surtout, ce qui fausse les statistiques, sur l'importance de l'épargne liquide rémunérée, par rapport à celle qui ne l'est pas (dépôts à vue). A l'heure actuelle, on peut estimer que 70 % de l'épargne liquide des Français bénéficie d'une rémunération, ce qui est, tout de même, assez appréciable.

F. R.

هكذا من الأصل

مركزنا من الأصل

Le Monde

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | TÉLÉMATIQUE |
|--|---|--|--|---|--|---|
| 2-3 La quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. 4 La trépidation de terre en Arménie. 5 La remise des prix Nobel. | 6 Le rejet de la motion de censure du RPR par l'Assemblée nationale. 7 Le collectif budgétaire pour 1988 adopté. - Mini-test électoral ce week-end pour la majorité. - Livres politiques, par André Laurens. | 8 La sortie dans l'espace de Jean-Loup Chrétien. - Justice : la procès de Patrick Thimolom. 9 L'affaire de la succession Canson. | 10 Arts : Quand les musées se font éditeurs. - Théâtre : le Fusil de chasse à Marseille. - Cinéma : les Formes de l'amour. | 13 Les réactions à l'échec des négociations sur l'agriculture à la réunion du GATT à Montréal. 14-15 Crédits, changes et grands marchés. CHRONOLOGIE 12 Novembre dans le monde. | Abonnements 2 Carnet 9 Météorologie 9 Mots croisés 9 Spectacles 11 | ● RATP, SNCF : les grèves en direct AVIS ● Petits porteurs : Combien va vous coûter votre portefeuille BOURSE ● Les jeux primés du Monde JEUX ● Abonnez-vous au Monde ABO 36 15 Tepez LEMONDE |

TCHAD Un violent accrochage aurait fait 100 morts près de la frontière soudanaise

Un affrontement a opposé, jeudi 9 décembre, dans la région située au sud-est de Gozbeida (est du Tchad), les forces armées nationales tchadiennes à une colonne de la Légion islamique venue de la province soudanaise du Darfour, faisant cent morts au total, a annoncé vendredi 9 décembre un communiqué du ministère tchadien des affaires étrangères. L'accrochage a été « particulièrement violent », ajoute le communiqué qui fait état de quatre-vingt-deux tués dans les rangs des assaillants et de huit tués parmi les forces tchadiennes. Cette opération s'est aussi soldée par la « récupération d'un important matériel de guerre ».

La Légion islamique est composée, selon le Tchad, de « mercenaires » recrutés par la Libye dans divers pays africains et N'Djamena a dénoncé, à plusieurs reprises, la concentration d'unités de cette force dans la province soudanaise voisine du Darfour. Evitant de s'en prendre à la Libye, les autorités tchadiennes dénoncent, dans leur communiqué, l'attitude « belliqueuse » du Soudan.

Cet accrochage est le plus grave depuis que le Tchad et la Libye sont convenus, le 3 octobre, de rétablir leurs relations diplomatiques et de régler pacifiquement leur différend frontalier à propos de la bande d'Aouzou. M. Hamed El Houderi, ambassadeur de Libye à Paris, a démenti, vendredi, « toute implication libyenne » dans cet accrochage. « Pour la Libye, a-t-il déclaré, la guerre avec le Tchad est définitivement terminée. Toute tentative pour impliquer mon pays dans un accrochage militaire pourrait être interprétée comme une démarche tendant à remettre en cause le processus de paix » engagé entre Tripoli et N'Djamena.

Cet accrochage a eu lieu juste au sud d'Abéché, où l'armée française a entrepris de construire une piste en dur, appelée à jouer un rôle-clé dans le cadre de son dispositif Espévier qu'elle cherche maintenant à alléger. Cet affrontement intervient aussi à quelques jours de l'ouverture, à Casablanca, du quinzième sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique, à l'occasion duquel la question tchadienne pourrait de nouveau être évoquée. — (AFP, AP, Reuters.)

Devant les députés tunisiens Le colonel Kadhafi dénonce les « manœuvres diaboliques » des pays occidentaux

TUNIS
de notre correspondant

Jamais les lambris de la Chambre des députés, dans le calme et majestueux palais de Bardo, aux portes de Tunis, n'avaient résonné d'une telle diatribe. Vendredi 9 décembre, durant deux heures, le colonel Kadhafi a développé ses thèses anti-occidentales et unitaires, devant une assistance quelque peu médusée qui ne lui a accordé que des applaudissements tout juste polis.

La tête coiffe du turban blanc traditionnel des bédouins, tranchant sur sa gandoura marron et verte, le ton allant crescendo, le colonel s'en est pris avec virulence aux Etats-Unis, ce « satan », mais aussi à l'Europe, accusée de comploter contre la nation arabe. « La stratégie du capitalisme occidental, a-t-il dit entre autres choses, est de diviser le monde arabe et d'y semer la zizanie pour mieux protéger ses intérêts et le transformer en marché de consommation, afin d'y écouler ses produits de pacotille et ses déchets ». Alors, pour faire face à ce « petit livre vert » et l'unité arabe puisque « nous sommes tous membres d'une même tribu, tous de la même race, tous des Arabes du Golfe à l'Océan ».

Le « guide de la révolution », dont les propos retrasmis en direct à la radio et à la télévision ont été souvent interrompus par des « incidents techniques » — ne s'est pas montré non plus particulièrement aimable à l'égard de ses hôtes, les députés, en affirmant que les institutions, telles que les Parlements, sont « une supercherie », et que la vérité

Le raid israélien à proximité de Beyrouth ● Un officier supérieur tué ● Plainte du Liban auprès de l'ONU

Le Liban a officiellement saisi, vendredi 9 décembre, le Conseil de sécurité de l'ONU d'une demande de « réunion urgente » à la suite de l'opération militaire israélienne lancée le même jour à proximité de Beyrouth. Le président du Conseil, M. Hideo Kagami (Japon), devrait consulter lundi ses collègues sur la plainte libanaise.

Les Etats-Unis, pour leur part, ont réaffirmé qu'ils déplorent la violence d'où qu'elle vienne au Proche-Orient. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, s'est toutefois abstenu de critiquer Israël, se contentant d'indiquer que l'administration américaine ne pouvait « guère faire plus que de transmettre ses protestations ».

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Plusieurs heures de combat à proximité de Beyrouth, un officier tué et une opération pour aller récupérer quatre des hommes engagés : au lendemain du raid lancé par l'Etat hébreu au Liban, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 décembre, l'impression dominante à Jérusalem était que l'armée israélienne avait pris de grands risques en allant attaquer des bases du groupe palestinien FPLP-CG de M. Ahmed Jibril (pro-syrien).

Nombre de questions sont posées à la fois sur la date et sur la cible choisies. Le déploiement des forces engagées a été inhabituel, comparé aux « traditionnels » raids aériens menés par Israël au Liban sans que les organisations palestiniennes. Cette fois, il s'est agi d'une opération combinant des forces aériennes nouvelles et terrestres. Ces dernières sont intervenues à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, ce qui est tout aussi inhabituel depuis le retrait israélien du Liban en 1985.

Certains en concluent que l'armée a voulu frapper un grand coup, psychologique et militaire, à quelques heures du premier anniversaire du début du soulèvement dans les territoires occupés. Opération d'intimidation et d'avertissement, car c'est ce même FPLP-CG qui avait, le 26 novembre 1987, monté à la fron-

A Bruxelles, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, s'est étonné de l'opération israélienne. « Je pensais, a-t-il dit, qu'Israël avait tiré les leçons du passé », se référant ainsi à l'invasion israélienne du Liban, en 1982, au cours de laquelle « les Israéliens avaient envoyé des troupes très loin à l'intérieur du Liban ».

A Londres, le gouvernement britannique a condamné l'opération israélienne, qui ne fait « qu'exacerber le cycle de violence dans la région et n'apporte rien à Israël sur le plan de sa sécurité à long terme ». Un communiqué du Foreign Office conseille à Israël « d'avoir recours à des solutions politiques s'il veut avoir la paix à ses frontières nord ».

Aux environs de Damour (banlieue de Beyrouth) et a ouvert le feu « contre des bases des quartiers généraux et des dépôts d'armes du FPLP-CG dans la région de Numa » (à une vingtaine de kilomètres de la capitale libanaise). L'officier israélien a été tué et trois de ses hommes, dont un médecin, ont été blessés au cours de ces combats. Les autorités israéliennes ont affirmé qu'il y avait eu une vingtaine de morts « dont un important chef militaire » parmi la centaine de combattants du groupe Jibril qui se trouvaient sur place.

Vendredi à l'aube, au moment du retrait, l'unité israélienne s'est aperçue que quatre de ses hommes manquaient à l'appel. Le général Dan Shomron a alors ordonné une vaste opération pour les récupérer. La chasse israélienne a d'abord bombardé les alentours, sans doute des positions palestiniennes et druzes. Puis sont intervenus des avions d'observation sans pilote, pour le repérage, et enfin deux hélicoptères Cobra, qui sont allés chercher les quatre hommes.

Selon certaines indications de source libanaise, les hélicoptères auraient essayé le feu d'unités syriennes déployées dans la région, information catégoriquement démentie tant à Jérusalem qu'à Damas. Le général Shomron a ajouté, sur sa part, qu'il n'y a eu aucun prisonnier fait de part et d'autre.

ALAIN FRACHON.

M. Robert Hersant rachète « Jours de France »

M. Robert Hersant sera, au 1^{er} janvier, le nouveau propriétaire de Jours de France. Selon les responsables du journal, un « accord verbal formel » sur le rachat de la totalité du capital lie le patron de la Suppresse à Information et publicité, filiale d'Havas et propriétaire de l'hebdomadaire. Un protocole d'accord, en cours de signature, devrait bientôt concrétiser la vente. On indique, à Jours de France, que « la nécessité de réinjecter des fonds dans un journal en voie de redressement a conduit la direction à trouver un repreneur ».

Que cherche M. Hersant en s'offrant un hebdomadaire à la gloire un peu fanée et à la santé financière chancelante ? Il est sans doute trop tôt pour répondre en l'absence de toute déclaration officielle du PDG de la Suppresse. Selon certaines informations, le nouveau propriétaire se serait engagé à maintenir la ligne du journal et son équipe. Mais le marché de la presse féminine, sur lequel Jours de France s'est reconstruit depuis un an, est déjà fort encombré, et il n'est pas exclu que M. Hersant veuille relancer la bataille entre l'hebdomadaire et son étroit rival, Paris-Match, propriété du groupe Hachette-Filipacchi.

C'est le 11 novembre 1954 que Marcel Dassault crée Jours de France. Il souhaite alors en faire un grand magazine d'information et d'actualité politique concurrent de Paris-Match. Mais la lutte se révèle difficile, et Marcel Dassault change son fusil d'épaule pour attaquer le marché de la presse féminine. Les succès sont éclatants : cinq cent mille exemplaires en 1963, sept cent cinquante mille en 1967.

J.-F. L.

La police chinoise tire sur des manifestants à Lhassa : plusieurs blessés

La police chinoise a ouvert le feu, samedi 10 décembre, sur des manifestants tibétains, à Lhassa, faisant plusieurs blessés dont une étrangère, a affirmé par téléphone, un témoin occidental sur place. L'incident a eu lieu après qu'une manifestation d'une trentaine de Tibétains avait été organisée dans le centre de Lhassa contre la présence chinoise, le jour du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'indignité un téléphone ce témo direct, une journaliste occidentale en vacances au Tibet qui a requis l'anonymat. Selon elle, les manifestants se sont heurtés à une patrouille de police chinoise qui a ouvert le feu. Des témoins tibétains lui ont affirmé que deux Tibétains ont été tués sur le coup, mais cette information n'a pu être confirmée. Une étrangère a été atteinte de plusieurs balles au bras, a-t-elle ajouté. — (AFP.)

J.-F. L.

Après la destruction du DC-7 américain le Maroc met en cause le Front Polisario

La Mauritanie a rejeté toute responsabilité dans l'affaire du DC-7 américain abattu par un missile sol-air à proximité du Sahara occidental. Quant au Front Polisario, il a dit, par la voix d'un membre du bureau politique, sa volonté de « faire la lumière » sur cette affaire : « Nous n'avons ni intérêt ni volonté de porter atteinte aux intérêts des Etats-Unis », a-t-il affirmé.

RABAT
de notre envoyé spécial

Evouquant la destruction du DC-7 américain qui se rendait à Agadir pour la lutte contre les brigades, le gouvernement marocain a « condamné avec énergie cet acte barbare », vendredi 9 décembre (Le Monde du 10 décembre). Les Marocains incriminent clairement le Polisario, sans cependant le nommer officiellement. Dans l'attente des résultats de la mission d'enquête dépechée par l'ambassade des Etats-Unis à Agadir, où se trouve l'épave du deuxième avion, rescapé, on en est réduit aux hypothèses. La plus logique est en effet une nou-

velle bavure des combattants sahraouis, qui ont déjà abattu cinq petits avions civils étrangers depuis le début de la guerre au Sahara. De leur côté, plusieurs pilotes marocains lancés dans des opérations militaires ont appris à leurs dépens que le Polisario dispose, depuis quelque temps, de missiles sol-air performants. Certains accomplissent de simples missions d'observation au-delà du mur de frontières algériennes et mauritaniennes. Il est probable que ces missions entraînent fréquemment ces tempe-

Peut-être le DC-7 américain a-t-il été confondu avec un appareil marocain. Selon Rabat, l'avion a essuyé le tir à la verticale d'une localité située à une quarantaine de kilomètres de la frontière. Dans cette zone, le mur de défense marocain se trouve lui-même tout près de cette frontière, et on sait depuis longtemps que le Polisario est obligé d'opérer à partir de la Mauritanie. Nonschicht se trouverait dans une situation plus incomfortable que jamais s'il se confirmait que l'avion civil américain a été abattu par des Sahraouis se trouvant sur son territoire.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

Pour être sûr de Lui faire plaisir : costumes, vestes, chemises, pulls, cravates, grandes griffes choisies à

LA VOGUE

38, bd des Italiens (près Opéra)
et centre commercial Vélizy 2 - détaxe à l'exportation

EN BREF

● MM. Herwetmeh et Habache rejettent le « document de Stockholm ». — Deux des principaux alliés radicaux de M. Yasser Arafat ont rejeté, vendredi 9 décembre, le « document de Stockholm » dans lequel le président de l'OLP acceptait explicitement l'existence de l'Etat d'Israël aux côtés de l'Etat palestinien. Dans un communiqué distribué à Damas, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de M. Nayef Hawatmeh estime que ce document « déforme » les résolutions du Conseil national palestinien tenu du 12 au 15 novembre à Alger, et en donne une « lecture capitaliste ». M. Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a pour sa part déclaré que des récentes déclarations de M. Arafat à Stockholm « ne reflètent pas la réalité des décisions adoptées par le CNP à Alger ». — (AFP-Reuters.)

● M. Ferdinand Marcos hospitalisé. — L'ancien président philippin a été hospitalisé vendredi 9 décembre à la suite d'une déficience cardiaque, a indiqué un de ses porte-parole à Honolulu. M. Marcos, âgé de soixante et onze ans, n'a pas eu d'attaque cardiaque, a précisé son médecin, le docteur Calvin Wong.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Michel Cournot (Le Monde du 10 décembre). L'heure de la pièce Croquis, jouée à la Maison de la culture de Bobigny, est 19 h 30, et non 22 heures. Nous signalons également que la représentation du dimanche 18 est annulée.

En Bourgogne
FORMEZ VOS INGENIEURS
Formation Continue en alternance (sur 2/3 ans) avec tutorat industriel

Filière « Cadres Techniques Supérieurs »
Mécanique/production ou Electronique

SURCOB - Université de Bourgogne, B.P.138, 21004 Dijon cedex
☎ 80.39.51.80

Ferme 89 et Septembre 89

Le numéro du « Monde » daté 10 décembre 1988 a été tiré à 525 319 exemplaires

Jusqu'au 16 janvier 1989 à LA REGLE A CALCUL

L'OCCASION OU JAMAIS DE PASSER A LA MICRO

Le T1000 de TOSHIBA
Le micro-ordinateur portable, économique et robuste

La MALETTE MAGIQUE WORKS
Le logiciel intégré MAGIQUE-WORKS et la sélection pour débuter

+ 1/2 jours de formation

Un financement innovant sur place par Crédit en Carte Autom

2000 F TTC = 8950 F TTC

LA REGLE A CALCUL
65 bd St-Germain, 75005 Paris
Tél. : (1) 43.25.66.88

